

Experts juniors - MJE FLEX : BATALHA Clément, BERNAL
Astrid, BIOTTEAU Constance, BOIRON Antonin, BONNEFOND
Benoît, GILLET Salomé, MANTEAUX Alice, MASSUE Charlotte,
PETIT Lisa, RONDIN Liz, TROCME Isaure

Expert senior ANDRES Ludovic

ETUDE – DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX EN MARTINIQUE

Août 2024

RAPPORT FINAL

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Martinique

Service Alimentation, MARCELIN Valérie

Financement par les crédits d'orientation territorialisés délégués par l'Office de
Développement de l'Economie Agricole d'Outre-Mer

Remerciements

L'équipe des experts tient à remercier l'ensemble des personnes ayant accepté un entretien, que cela soit lors de la phase pré-terrain en visioconférence ou lors de la phase terrain en Martinique. De même, elle remercie tout acteur en lien avec les PAT ayant répondu au questionnaire envoyé par mail.

La MJE FLEX et Monsieur Andres souhaitent également remercier la DAAF Martinique, son commanditaire et notamment Madame Marcelin sur laquelle ils ont pu compter tout au long de l'étude.

Enfin, l'équipe est très reconnaissante des échanges avec Madame Freguin-Gresh, experte au CIRAD et Madame Angeon, experte au sein de l'INRAE. Leurs conseils avisés ont permis la bonne progression de l'étude.

Merci également à l'ODEADOM pour son soutien financier lors de cette étude.

Enfin, les experts juniors remercient l'ISTOM, leur école, qui les amène à développer chaque année différentes connaissances et compétences grâce aux stages.

Table des matières

Remerciements.....	1
Table des matières.....	2
Glossaire.....	4
Table des abréviations.....	5
Codage des entretiens :.....	6
Table des figures.....	7
Table des annexes.....	9
Introduction.....	10
Chapitre 1. Contexte.....	11
I. Un système alimentaire territorialisé complexe aux multiples facettes.....	11
a. Le concept du système alimentaire territorialisé.....	11
b. Un système agroindustriel au cœur du SAT de la Martinique.....	12
II. Un dispositif national spécifique : les PAT.....	16
a. Développement du dispositif PAT.....	16
b. Les objectifs des PAT.....	16
Chapitre 2. Méthodologie.....	19
I. Question d'étude.....	19
II. Concept d'associativité.....	19
III. Collecte de données.....	20
a. Résultats attendus.....	20
b. Echantillonnage, choix des acteurs sollicités.....	24
IV. Limites de la méthodologie.....	24
a. Biais échantillonnage.....	24
b. Autres limites.....	25
Chapitre 3. Les résultats.....	26
I. Les multiples freins au changement pour aboutir à la mise en place d'un PAT.....	26
II. L'arbre à solutions pour identifier les leviers et dynamiser la mise en place des PAT.....	27
III. Une mosaïque d'initiatives locales : analyse spatio-temporelle.....	28
a. Vision de l'agriculture et de l'alimentation.....	28
b. Sentiment de soutien des politiques publiques.....	29
c. Les bassins de producteurs et de consommateurs.....	30
d. Analyse temporelle.....	31
e. Caractérisation des initiatives locales.....	33
f. Une diversité d'initiatives locales.....	37

g.	Vers où vont les initiatives ?	42
IV.	Arbre des freins des initiatives locales étudiées	44
V.	Arbre des leviers compte tenu des freins relevés auprès des initiatives locales martiniquaises	54
VI.	Etat des lieux des quatre PAT et positionnement au regard des arbres à freins et leviers.	60
Chapitre 4. Discussion et conclusion		61
I.	Le PAT, un dispositif adapté au contexte martiniquais.....	61
II.	Une nécessité d’animer les PAT à partir d’outils innovants : cas du jeu sérieux	62
a.	Accompagner un PAT via de nouveaux moyens : cas du jeu sérieux	62
b.	Application	62
III.	Limites de l’étude.....	65
a.	Certains résultats subjectifs	65
b.	Un dispositif méconnu en Martinique	65
IV.	Conclusion.....	66
Bibliographie.....		67

Glossaire

Animateur PAT/inter-PAT : Personne chargée de coordonner et de dynamiser les actions liées aux Projets Alimentaires Territoriaux. L'animateur facilite la mise en réseau des différents acteurs et assure la communication entre eux pour le bon déroulement des projets.

Chargé de mission PAT : Responsable de la mise en œuvre et du suivi des Projets Alimentaires Territoriaux. Le chargé de mission s'occupe de l'élaboration des projets, de leur suivi administratif et financier, et de la coordination avec les partenaires impliqués.

Commerçant : Acteur du système alimentaire qui vend des produits alimentaires directement aux consommateurs. Les commerçants peuvent être des détaillants, des épiciers, ou des vendeurs sur les marchés.

Distributeur : Intermédiaire entre les producteurs et les commerçants ou consommateurs finaux. Les distributeurs assurent le transport, le stockage et la distribution des produits alimentaires, jouant un rôle crucial dans la chaîne d'approvisionnement.

Enjeux : Problématiques et objectifs essentiels auxquels les Projets Alimentaires Territoriaux doivent répondre. Les enjeux peuvent inclure la sécurité alimentaire, le développement économique local, la protection de l'environnement, et la promotion d'une alimentation saine et durable.

Freins : Obstacles et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des Projets Alimentaires Territoriaux. Les freins peuvent être d'ordre réglementaire, financier, logistique, ou socioculturel, et ils nécessitent des solutions adaptées pour être surmontés.

Initiative locale : Projets entrepris par les acteurs locaux pour répondre aux besoins de leur communauté, en améliorant des aspects comme l'économie, l'environnement, la culture et les services sociaux.

Leviers : Actions et stratégies pouvant être mises en place pour faciliter la réalisation des objectifs des Projets Alimentaires Territoriaux. Les leviers incluent les initiatives politiques, les subventions, les partenariats, et les innovations techniques ou organisationnelles qui favorisent le développement des PAT.

PAT : Dispositif gouvernemental ayant l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

SAT : Un Système Alimentaire Territorialisé est un système alimentaire spécifique (à l'échelle infranationale) caractérisé par un ensemble spécifique d'acteurs et d'activités et une combinaison relativement homogène d'objectifs et de défis (FAO)

Table des abréviations

Adie	Association pour le Droit à l'Initiative Economique
CAEC	Campus Agro-Environnemental Caraïbe
CCAS	Centre Communal d'Action Social
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
COFIL	Comité de pilotage
CTM	Collectivité Territoriale de Martinique
DAAF Martinique	Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la Martinique
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DROM-COM	Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunal
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
IEDOM	Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer
INRAE	Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
ISTOM	Ecole Supérieure d'Agro-Développement International
LAAF	LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt
MFR	Maison Familiale Rurale
MJE	Mission Jeunes Experts
ODEADOM	Office de Développement de l'Economie Agricole des Départements d'Outre-Mer
OP	Organisation de Producteurs
PAC	Politique Agricole Commune
PAT	Projet Alimentaire Territorial
PIB/hab	Produit Intérieur Brut par habitant
PNA	Programme National de l'Alimentation
POSEI	Programme d'Options spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité
SALIM	Service de l'Alimentation de la DAAF
SAT	Système Alimentaire Territorialisé
SAU	Superficie Agricole Utilisée
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
SMART	Specific Measurable Achievable Relevant Time-based method
UMR ART-Dev	Unité Mixte de Recherche Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement
UPR ADI-Suds	Unité Propre de Recherche Agro-Développement et Innovation aux Suds

Codage des entretiens :

Les entretiens sont codés afin de garantir l'anonymat des acteurs. Chaque citation est suivie d'un code constitué du rôle de l'acteur dans la structure et du sigle de la fonction de la structure dans le SAT. Les abréviations sont les suivantes :

Abréviation	Fonction dans le SAT
PROD	Producteur
TRANS	Transformateur
CO	Commerçant
FI	Fournisseur d'intrants
PRODTRANS	Producteur Transformateur
PRODCO	Producteur Commerçant
PRODTRANSCO	Producteur Transformateur Commerçant
TRANSCO	Transformateur Commerçant
INSTI	Institutions
CT	Collectivité territoriale
PRO	Professionnelle (santé)
SOC	Visée sociale
INTERPRO	Interprofession
SM	Service marchand
SNM	Service non marchand

Table des figures

Figure 1 : Carte des bassins de production en Martinique	13
Figure 2 : Taux de couverture alimentaire de la Martinique	13
Figure 3 : Schéma du système alimentaire de Martinique.....	15
Figure 4 : PAT de la commune du Prêcheur (ODEADOM, 2022)	17
Figure 5 : PAT de la commune de Ducos (ODEADOM, 2022).....	18
Figure 6 : PAT de l'Espace Sud (ODEADOM, 2022).....	18
Figure 7 : PAT de la CTM (ODEADOM, 2022).....	18
Figure 8 : Carte de l'occupation des sols, des bassins de producteurs et de consommateurs	30
Figure 9 : Frise présentant quelques étapes de développement des PAT face au développement d'initiatives locales martiniquaises entre 1983 et 2024	32
Figure 10 : Nature des organismes porteurs d'initiatives enquêtées. (Source : les auteurs)	33
Figure 11 : Carte de la caractérisation des initiatives enquêtées et identifiées selon la durabilité, l'échelle et la fonction dans le système alimentaire.....	37
Figure 12 : Répartition des échelles d'action des initiatives enquêtées.	38
Figure 13 : Répartition des échelles d'action des initiatives identifiées.	38
Figure 14 : Répartition des fonctions des initiatives dans le système alimentaire organisées par échelle d'action de l'initiative.....	39
Figure 15 : Répartition du nombre de dimensions durables des initiatives identifiées.	39
Figure 16 : Répartition du nombre de dimensions durables des initiatives enquêtées.	39
Figure 17 : Répartition des dimensions durables des initiatives identifiées non-enquêtées.....	40
Figure 18 : Répartition des dimensions durables des initiatives enquêtées.....	40
Figure 19 : Répartition des dimensions durables des initiatives identifiées totales (enquêtées et non-enquêtées.	41
Figure 20 : Répartition des initiatives enquêtées et identifiées selon leur fonction dans le système alimentaire.....	41
Figure 21 : Répartition des initiatives enquêtées selon leur fonction dans le système alimentaire.....	41
Figure 22 : Nombre d'initiatives identifiées en fonction du nombre dimensions durables de l'initiative et de la fonction au sein du système alimentaire.	42
Figure 23 : Légende des arbres à freins et problèmes	44
Figure 24 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur la SOCOPMA et la chlordécone.	45
Figure 25 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur le manque d'accompagnement et de conseils sur le terrain.	46
Figure 26 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur les retards et les longs délais de paiement des subventions.	46
Figure 27 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur le manque d'actions collectives.....	47
Figure 28 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur l'insuffisance de la production locale pour la consommation et les activités alimentaires martiniquaises	48
Figure 29 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur la difficulté des petits producteurs pour demander et recevoir les aides financières nécessaires	49
Figure 30 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur la difficulté à prioriser le local pour l'agro-industrie, les GMS et la restauration collective	50

Figure 32 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur la recrudescence de l’agriculture informelle et des importations illégales écoulant des produits maraichers et fruitiers sur le marché martiniquais	51
Figure 31 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur les difficultés de fonctionnement des PAT	51
Figure 33 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur le manque d’attractivité du secteur agricole.....	52
Figure 34 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus les difficultés pour accéder à des terres agricoles notamment pour les jeunes	53
Figure 35 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise	55
Figure 36 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise : focus autour de la confiance des producteurs envers les OP	56
Figure 37 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise : focus autour des délais de gestion de dossiers administratifs des instances publiques	57
Figure 38 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise : focus autour de la transmission des terres agricoles.....	58
Figure 39 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise : focus autour de l’attractivité du secteur agricole	59
Figure 40 : Atelier du 4 juin 2024, réflexion individuelle sur les freins et leviers selon le rôle attribué	62
Figure 41 : Atelier du 4 juin 2024, freins et leviers identifiés par les participants.....	63
Figure 42 : Atelier du 4 juin 2024, construction collective du chemin vers le changement.....	63
Figure 43 : Atelier du 6 juin 2024, conclusion.....	64
Figure 44 : Atelier du 6 juin 2024, discussion autour des freins et leviers	65

Table des annexes

Annexe 1 : Arbre des freins à la mise en place et au bon fonctionnement d'un PAT
Annexe 2 : Chemin vers le changement pour un PAT en fonctionnement
Annexe 3 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises
Annexe 4 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise
Annexe 5 : Fiche de vulgarisation du PAT de la commune du Prêcheur
Annexe 6 : Fiche de vulgarisation du PAT de la commune de Ducos
Annexe 7 : Fiche de vulgarisation du PAT de la communauté d'agglomération de l'Espace Sud_
Annexe 8 : Fiche de vulgarisation du PAT de la Collectivité Territoriale de Martinique_
Annexe 9 : Guide d'entretien pré-terrain
Annexe 10 : Résultats du questionnaire PAT
Annexe 11 : Guide d'entretien acteurs directs du SAT martiniquais
Annexe 12 : Guide d'entretien acteurs institutionnels du SAT martiniquais
Annexe 13 : Cartographie des acteurs du SAT martiniquais
Annexe 14 : Règles du jeu sérieux
Annexe 15 : Retours ateliers PAT_
Annexe 16 : Freins habitudes alimentaires consommation de produits importés et ultra-transformés .
Annexe 17 : Freins caractère informel de la filière maraîchère
Annexe 18 : Freins méfiance des producteurs.....
Annexe 19 : Bibliographie de l'arbre des freins aux initiatives locales

Introduction

L'étude est menée par une équipe de onze étudiants ingénieurs rassemblés sous le nom de la MJE FLEX et un expert senior de l'unité de recherche en agro-développement et innovations au Suds (UPR Adisuds). Dans le cadre de leur cursus de formation au sein de l'Ecole Supérieure d'Agro-Développement International (ISTOM), les étudiants en 4ème année réalisent un exercice pédagogique portant sur l'expertise scientifique. La formation dispensée par l'ISTOM est orientée vers l'agro développement des zones tropicales et les enjeux environnementaux actuels. Ces enseignements couplés à l'ouverture des jeunes experts sur ces questions permettent d'offrir une expertise avec un regard extérieur cohérent au vu du contexte social, économique et environnemental.

L'étude s'axe donc sur le diagnostic et l'identification des perspectives des projets alimentaires territoriaux en Martinique. Au fil des recherches bibliographiques, il est apparu comme indispensable d'approfondir le sujet des initiatives locales qui composent le SAT martiniquais. En effet, les PAT sont une forme d'initiative locale qui rentrent dans le cadre d'un dispositif gouvernemental. Ces initiatives, qu'elles soient indépendantes ou reliées à un PAT, s'intègrent dans un SAT qu'il est également indispensable d'analyser et de comprendre. C'est pourquoi, afin d'effectuer le diagnostic et l'identification des perspectives des projets alimentaires territoriaux en Martinique, les objectifs suivants sont définis :

- Recensement des initiatives locales martiniquaises, identification des freins et leviers à leur développement sur leur territoire respectif. Les PAT émergent d'un regroupement d'acteurs et d'initiatives locales en faveur d'une alimentation plus saine et locale encourageant le circuit court ainsi que les pratiques agricoles durables. Compte tenu de l'importance des initiatives locales au sein du système alimentaire et de leur similarité avec les PAT, ce point s'intéresse à ces initiatives et à leurs freins et leviers au sein du territoire martiniquais.
- Diagnostic du SAT de la Martinique par l'état des lieux des 4 PAT. L'objectif est ici de comprendre comment s'insèrent les PAT dans le système alimentaire martiniquais.
- Analyse du potentiel de mobilisation de l'outil PAT sur le territoire martiniquais (freins et perspectives). Ce dernier point se concentre sur le potentiel du dispositif PAT. L'objectif est d'identifier quels sont les freins et les possibilités permettant au PAT de se déployer pleinement en Martinique.

En recroisant ces différents objectifs avec la demande émise par la DAAF et le contexte du territoire martiniquais, la problématique suivante a été établie:

Quelles sont les difficultés auxquelles font face les PAT dans leur fonctionnement actuel au regard d'autres initiatives locales : perspectives de la Martinique ?

Ce document a pour objectif de restituer les résultats de l'étude et est décliné en trois parties. Le premier chapitre présente le contexte étudié : les principales notions telles que le SAT et le PAT à l'échelle de la Martinique. Le deuxième chapitre aborde la méthodologie suivie afin de répondre au mieux aux objectifs de l'étude. Enfin, les résultats obtenus sont présentés. Premièrement, la compréhension du SAT sera illustrée par le recensement et la cartographie des initiatives locales. Dans un second temps, une synthèse des quatre PAT martiniquais sera présentée via des fiches de vulgarisation. Enfin, les freins et leviers seront illustrés via la présentation des arbres schématiques réalisés. Deux axes seront suivis : d'une part, les freins et leviers rencontrés par les PAT déjà instaurés (à l'échelle nationale) et d'autre part, les freins et leviers rencontrés par les initiatives locales martiniquaises. Le rapport propose un outil d'animation qui pourrait réunir et concerter les acteurs du système alimentaire (applicable au PAT). L'objectif est également d'offrir une vision des perspectives des PAT dans le contexte martiniquais et de proposer des solutions à l'application optimale et durable du dispositif PAT en Martinique.

Chapitre 1. Contexte

I. Un système alimentaire territorialisé complexe aux multiples facettes

a. Le concept du système alimentaire territorialisé

Selon Malassis, un système alimentaire est la façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture (Malassis, 1994). Cette notion est au centre des enjeux de sécurité alimentaire (Andres, 2017). Toutefois, la vision actuelle d'un SAT renvoie souvent à des enjeux sociétaux et de nombreux acteurs de la société le définissent comme étant une vision de la fourche à la fourchette. Il faut donc établir une analyse de ce système en tenant compte des fonctions en lien avec la chaîne de valeur (agro-fournisseur, producteur, agro-transformateur, transporteur, commerçant, restaurateur, consommateur) (Rastoin, 2015). Rastoin et Ghersi (2010) soulignent qu'il est aussi nécessaire d'intégrer dans les systèmes alimentaires les acteurs suivants : services financiers et de communication, dispositifs d'innovation et d'appui conseil, la formation, les organismes publics. Enfin, le concept des SAT est la convergence entre le « *concept de territoire et de filière agroalimentaire, et en y intégrant un double objectif de responsabilité sociétale (des producteurs comme des consommateurs, c'est-à-dire d'une éthique alimentaire) et de développement durable* » (Rastoin, 2015).

Face à ce constat, il est donc nécessaire de caractériser le SAT de la Martinique afin de pouvoir comprendre la mise en place de PAT. Dans le cadre de cette étude, les experts considèrent le SAT comme un « *ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale* » (Rastoin, 2016). Il s'agit donc de bien comprendre qu'il existe une multitude d'acteurs directs et indirects au sein d'un système alimentaire et qu'il est nécessaire de les analyser par rapport à leur dynamique spatiale et historique.

Dans ce SAT, il existe des initiatives locales, projets entrepris par les acteurs locaux pour répondre aux besoins de leur communauté, en améliorant des aspects comme l'économie, l'environnement, la culture et les services sociaux (Tremblay, 2006). Elles s'enracinent dans une conscience territoriale et une solidarité entre acteurs locaux partageant une appartenance commune. Ces initiatives rencontrent souvent des freins internes, dus à des divergences de perception et de leadership, et des freins externes résultant de la concurrence interterritoriale et des stratégies publiques. Pour surmonter ces obstacles, les acteurs identifient et mettent en œuvre des leviers ou solutions à travers la discussion et la collaboration. En argumentant sur la pertinence des projets, les leaders alignent les intérêts collectifs et suscitent l'adhésion d'autres acteurs (Arocena, 1986).

Les initiatives locales développent une conscience territoriale favorisant le partenariat entre les acteurs sociaux et économiques et stimulant ainsi l'entrepreneuriat collectif. Les actions collectives réussies laissent une expérience organisationnelle qui, par l'apprentissage, favorise de nouvelles initiatives. La répétition de ce cycle, enrichie par l'apprentissage, dynamise la collectivité et encourage l'émergence de nouvelles initiatives. Cependant, la concurrence entre organisations locales peut limiter l'innovation (Aydalot, 1986). Les initiatives locales créent une conscience et des identités fortes, essentielles à la robustesse des collectivités. Le leadership local valorise ces initiatives, établissant des liens entre le local et le global, et entre le social et l'économique. La dynamique sociale permettant la mobilisation des ressources repose sur le leadership local, garantissant ainsi la durabilité et l'impact des initiatives sur la collectivité.

b. Un système agroindustriel au cœur du SAT de la Martinique

L'approvisionnement alimentaire en Martinique repose largement sur les importations de denrées alimentaires et l'exportation de culture comme la banane et les produits issus de la canne à sucre. Ce modèle d'approvisionnement répond à une relative faible taille du marché martiniquais et se réalise par le biais d'importateurs-grossistes qui revendent aux enseignes de distribution présentes sur l'île. L'importateur-grossiste s'insère dans un système souvent critiqué d'un point de vue de l'établissement des marges et des prix élevés des denrées. Mais comme l'indique Venayre (2012), il est également *« vecteur d'un certain dynamisme local en matière de distribution, car il permet aux surfaces commerciales de taille modeste de pouvoir s'approvisionner au même titre que les grandes enseignes, ce qui leur serait particulièrement complexe si les grandes enseignes recouraient massivement à leurs centrales d'achat métropolitaines directement et sans intermédiaires, ou si des structures verticalement intégrées se généralisaient »*. Outre ces prix élevés spécifiques au contexte insulaire et à la dépendance du marché alimentaire par ces grossistes importateurs, le pouvoir d'achat des ménages est impacté par un plus faible Produit Intérieur Brut par habitant (PIB/hab) de seulement 23 739 euros/hab contre 31 300 euros/hab pour l'Hexagone (IEDOM, 2022 ; Insee, 2022). Enfin, l'institut d'émission des départements d'Outre-mer souligne que la décroissance de la population (-9,8 % sur dix ans entre 2012 et 2022) (IEDOM, 2022) renforce la taille restreinte du marché.

Face à ces constats, il est toutefois nécessaire de comprendre que, malgré sa faible superficie (1 128 km²), la Martinique offre une diversité de bassins de production comme on le voit sur la Figure 1. Cette diversité se caractérise par des exploitations plus mécanisées et propices aux deux cultures majoritaires de l'île que sont la banane (5 000 hectares, soit 23 % de la Superficie Agricole Utilisée (SAU)) et la canne à sucre (4 000 ha, soit 18 % de la SAU). Le reste des superficies reposent sur une mosaïque de petites exploitations, voire de micro-exploitations de moins de 3 hectares. Elles sont notamment localisées au nord et au centre de l'île (les fortes pentes des mornes de l'île) et leur activité principale porte sur le maraîchage et l'arboriculture fruitière. Outre ces profils d'exploitation, les exploitations bovines, ovines et caprines sont localisées au sein des grandes savanes du sud de l'île (Agreste, 2022).

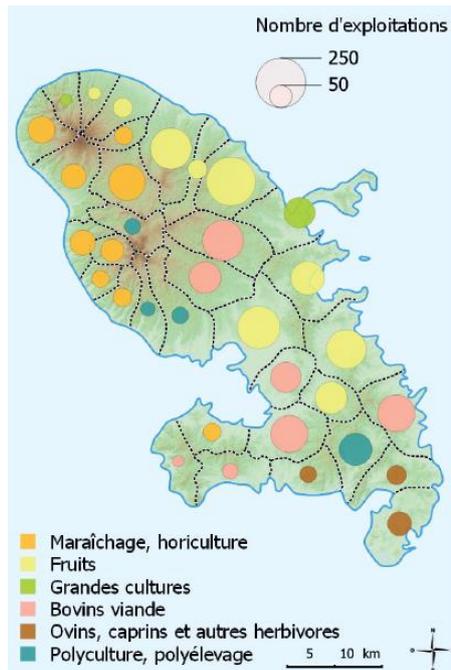


Figure 1 : Carte des bassins de production en Martinique
 Source : Agreste, 2022

Cependant, la situation alimentaire de la Martinique demeure préoccupante à cause de la réduction des productions et superficies (hors canne à sucre et banane) supérieure à la décroissance de la population (ODEADOM, 2018). En effet, comme le fait ressortir le taux de couverture (Figure 2), à l'exception des œufs, très peu de groupes alimentaires sont capables de répondre aux besoins de la population martiniquaise (Soudieux, Castaignet, 2021).

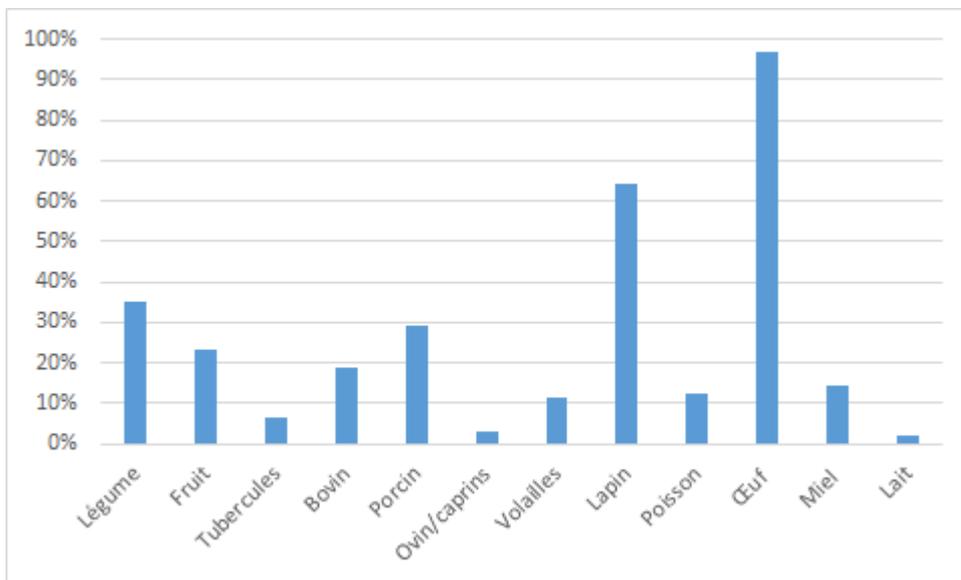


Figure 2 : Taux de couverture alimentaire de la Martinique
 Source : Auteur, 2024 d'après les données de la DAAF Martinique, 2019

Le SAT de Martinique est soumis à de nombreuses contraintes et fait donc face à de nombreux enjeux, ceux-ci sont repris dans la Figure 3. Ils reposent sur différentes échelles qui tiennent compte des menaces à l'échelle planétaire (épuisement des ressources, diminution de la biodiversité, dérèglement climatique) et des spécificités de l'insularité de la Martinique en lien avec le climat tropical, son histoire et sa relation avec l'Hexagone. La Figure 3 illustre aussi les enjeux (santé publique, agriculture, territoire, logistique et économique) qui sont affectés par des facteurs conjoncturels (prix des aliments) et structurels (foncier, politique publique, topographie).

Enfin, le SAT de Martinique inclut une diversité d'acteurs qui peuvent se regrouper sous différentes catégories d'acteurs indirects : les acteurs de la gouvernance (Etat, Département, Région), les instances d'appui et de soutien (Chambre d'agriculture, etc), les instances de financement (banque, Adie), les instances de formations (lycée agricole, Maisons Familiales Rurales (MFR), formation continue), les instances de recherche (INRAE, Université des Antilles, CIRAD), les associations et coopératives. Au-delà de cette liste non-exhaustive d'acteurs indirects, il est surtout nécessaire de comprendre le fonctionnement des acteurs directs, soit ceux par lesquels passent les flux de produits alimentaires. La Figure 3 tente de schématiser l'organisation des acteurs ayant comme fonction la production, la transformation, la commercialisation et la consommation. Il serait aussi souhaitable d'intégrer d'autres acteurs qui pratiquent le don comme le Secours populaire ou les Restos du cœur afin d'être plus exhaustif pour la distribution des flux. La figure reprend aussi le nombre estimatif pour chaque catégorie d'acteurs. Le SAT répond donc à un besoin en termes de consommation à domicile et hors domicile des consommateurs mais aussi des touristes (acteurs à part entière du système alimentaire) et de la restauration collective. Il souligne la dépendance du marché aux grossistes importateurs mais aussi le dynamisme en termes de nombre d'acteurs pour la fonction de production et de transformation. Les exploitations agricoles sont parfois reliées à une coopérative et/ou une organisation paysanne pouvant amener à une économie d'échelle ou la prise en charge du volet commercialisation, comme c'est le cas pour Banamart.

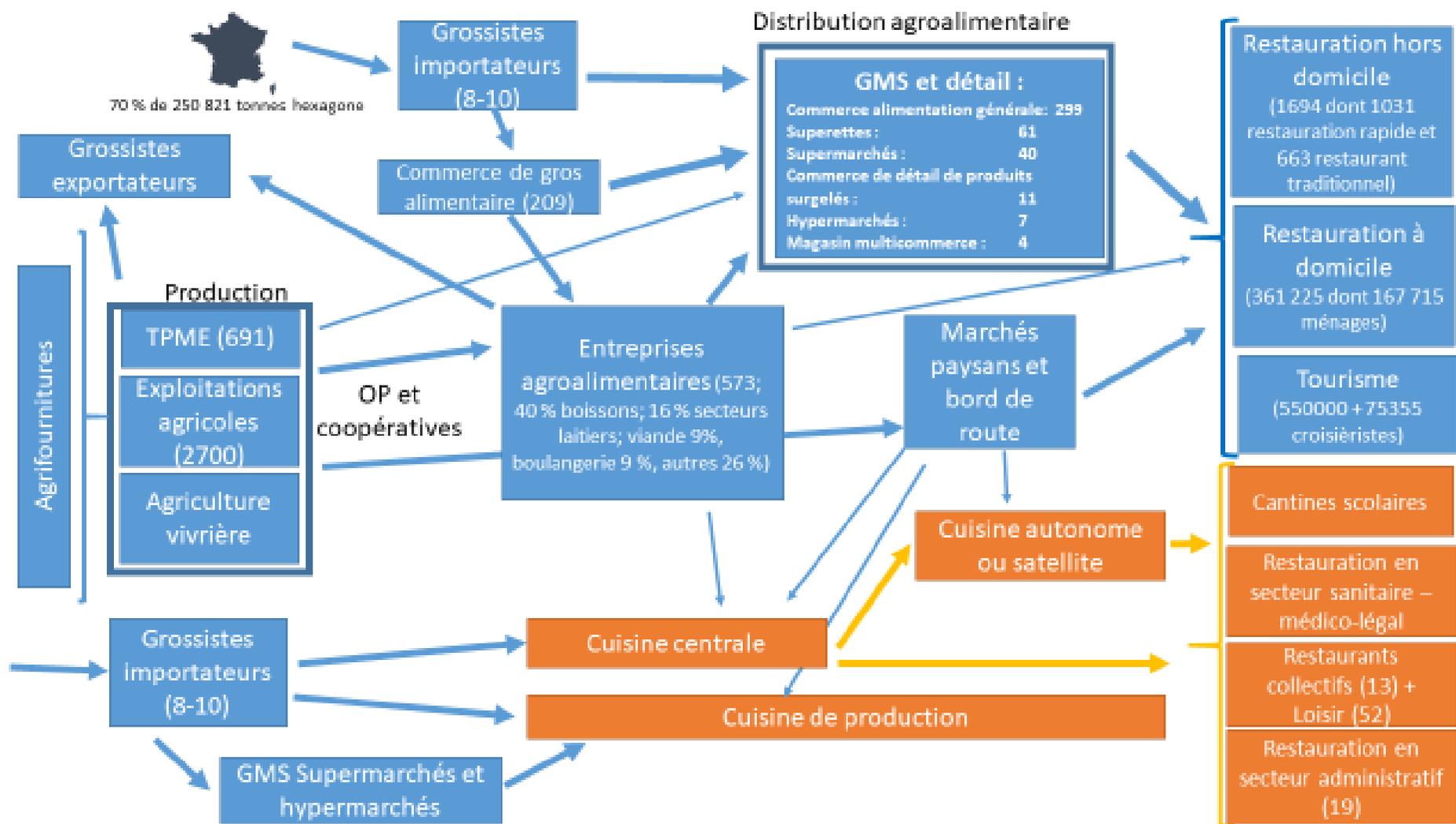


Figure 3 : Schéma du système alimentaire de Martinique
 Source auteur d'après la DAAF Martinique, CCI Martinique, Agreste, IEDOM

Malgré l'impossibilité actuelle d'approvisionner localement la totalité de la population, il s'agit toutefois de voir que l'interconnexion entre acteurs et le nombre d'acteurs soulignent le dynamisme du SAT de la Martinique. L'ensemble des éléments repris précédemment appuie le besoin d'étudier les initiatives et modèles d'organisation construits entre ces acteurs pour pouvoir renforcer et appuyer la politique de développement agricole et alimentaire au regard des enjeux à l'échelle de la Martinique (échelle méso) et de ces spécificités locales (échelle micro). L'accompagnement du développement d'un SAT durable en Martinique nécessite donc de prendre en compte le système d'approvisionnement historique tout en y intégrant les dynamiques locales (Angeon *et al.*, 2008 ; Rauzduel, 2022). En effet, de nombreuses initiatives structurent le SAT et doivent faire l'objet d'une analyse fine afin d'appuyer la mise en place et la pérennité des actions menées au sein du territoire. Le tout doit être renforcé par les dispositifs d'appui existants tel que les PAT.

II. Un dispositif national spécifique : les PAT

a. Développement du dispositif PAT

Les PAT, institués par la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF) du 13 octobre 2014, visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs afin de favoriser le développement de l'agriculture et de la qualité de l'alimentation, ainsi que de lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaire (Parisse *et al.*, 2022).

Leur mise en place s'est étalée sur plusieurs années. En effet, après leur introduction législative en 2014, une première phase de déploiement du dispositif s'est opérée de 2016 à 2020, notamment avec l'accompagnement financier de PAT émergents dans le cadre de l'appel à projets annuel du Programme National pour l'Alimentation (PNA) et du dispositif de labellisation par le ministère en charge de l'Agriculture (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire).

Le déploiement des PAT s'est fortement accéléré à partir de 2021, notamment après avoir montré le rôle clé qu'ils pouvaient jouer pour la résilience alimentaire des territoires pendant la crise sanitaire du Covid-19 et sous l'impulsion donnée par le plan France Relance (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire).

b. Les objectifs des PAT

Les PAT ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la vaste question de l'alimentation. Leurs défis sont présentés à travers trois perspectives. La première concerne l'économie, en organisant et en rassemblant les filières dans les territoires, en rapprochant l'offre et la demande, tout en préservant la valeur ajoutée sur le territoire et en favorisant l'installation d'agriculteurs et la préservation des espaces agricoles. La seconde concerne l'aspect environnemental en favorisant la consommation de produits locaux de qualité, en mettant en avant un nouveau mode de production agroécologique tel que la production biologique, en préservant l'eau et les paysages, et en luttant contre le gaspillage alimentaire. Enfin, la dimension sociale est mise en évidence lors de l'éducation alimentaire, de la création de liens, de l'accessibilité sociale, du don alimentaire et de la valorisation du patrimoine (Préfet de Loire-Atlantique, 2022). Les PAT peuvent alors jouer un rôle capital pour accélérer la transition agricole et alimentaire. L'objectif d'un PAT étant de mettre en lien des acteurs du territoire pour amener une réflexion collective autour de ces différentes thématiques.

Conformément à la loi, le projet peut-être à l'initiative d'une large gamme d'acteurs, tant publics que privés : collectivités locales, chambres consulaires, associations, etc. Toutefois, la légitimité du porteur de projet et sa capacité à fédérer différents acteurs doivent être examinées. Les collectivités territoriales doivent jouer un rôle central dans la gestion des PAT, puisque ce sont-elles qui ont la compétence, elles doivent au minimum être partenaire, si elles ne portent pas le projet (Ministère de l'Agriculture, 2017). D'après le réseau national des PAT, France PAT, deux catégories de PAT se dessinent : ceux qui partent d'expériences de terrain très concrètes où le PAT vient formaliser une pratique existante et ceux qui sont construits à partir d'une volonté politique forte, issue des collectivités territoriales.

Pour la mise en place d'un PAT, il faut se tourner vers l'une des Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) ou une DAAF en répondant à l'appel à projets du PNA. Pour être éligible à cet appel à projets, le PAT doit répondre aux prérequis nécessaires à la reconnaissance officielle du PAT par le ministère en charge de l'agriculture. Cette reconnaissance ouvre droit à l'usage de la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » et du logo associé reconnu par le Ministère de l'Agriculture. Selon ce dernier, lors de d'appel à projet du PNA 2022-2023, trois millions d'euros étaient dédiés aux trente-cinq lauréats qui comprenaient vingt-quatre PAT émergents et onze projets régionaux ou infrarégionaux visant à accompagner les PAT. Ces financements sont alloués principalement pour l'animation, sans laquelle un PAT ne peut être dynamique et atteindre ses objectifs. De plus, deux niveaux de labélisation existent : niveau 1 pour les PAT en phase d'émergence et niveau 2 pour les PAT en phase opérationnelle.

Une plateforme dédiée à la mise en réseau des PAT sur le territoire français a été créé : France PAT. Elle a pour objectif de suivre le déploiement des PAT au sein du territoire national, de diffuser les bonnes pratiques et les retours d'expériences, ainsi que de construire et mettre à disposition des outils méthodologiques opérationnels pour tous les PAT. Un recensement des PAT existants est régulièrement actualisé sur la plateforme. En juin 2024, 438 PAT sont répertoriés, dont 18 dans les DROM/COM.

La DAAF Martinique a identifié quatre PAT sur son territoire, portés par différentes structures : la commune du Prêcheur, la commune de Ducos, la communauté d'agglomération de l'Espace Sud et la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM).



Figure 4 : PAT de la commune du Prêcheur (ODEADOM, 2022)

Le projet de la ville du Prêcheur initié en 2018 a pu bénéficier d'un diagnostic effectué par les Colts verts, une association portant la marque "Ta Nou" qui œuvre à l'autonomie alimentaire et au développement d'un modèle agricole vertueux. À la suite de ce diagnostic, la mairie a décidé de mettre en place une coopérative afin de valoriser les produits agricoles des préchotins et de faire évoluer ce projet vers un PAT. Cependant, après des difficultés liées à la crise sanitaire COVID-19, le projet n'a pas pu bénéficier d'une labellisation. Des actions dans le but de fédérer des acteurs sont encore mises en place, et le PAT reste un objectif pour la commune du Prêcheur.

En 2022, la commune de Ducos a elle aussi fait faire un diagnostic dans le but de définir une stratégie à mettre en place pour relocaliser l'alimentation sur le territoire ducosais et fédérer les acteurs. Trois grandes thématiques de travail sont ressorties : l'installation de nouveaux agriculteurs, la commercialisation, la sensibilisation. Différentes actions à réaliser pour atteindre ces objectifs ont été listées en y déclinant les partenaires à impliquer et les moyens à mobiliser. L'association Bokodji, qui regroupe des producteurs dans le but de valoriser leurs productions, est impliquée dans de nombreuses actions. L'état des lieux et la stratégie qui en découle ont été effectués dans le but d'obtenir la labélisation niveau 1.



Figure 5 : PAT de la commune de Ducos (ODEADOM, 2022)



Figure 6 : PAT de l'Espace Sud (ODEADOM, 2022)

Le PAT de la communauté d'agglomération de l'Espace Sud, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant 12 communes du sud de la Martinique, est labélisé au niveau 1. Ce PAT était lauréat de l'appel à projet PNA de 2020-2021. Depuis, un diagnostic étudiant les bassins de production, les bassins de vie et leurs relations est en cours et un chargé de mission est employé afin de coordonner les actions à mettre en place à l'issue de ce diagnostic, avec l'aide de deux bureaux d'étude spécialisés.

La CTM porte le quatrième PAT de Martinique. Ce PAT labélisé niveau 1 depuis 2021 vise à valoriser les actions déjà mises en œuvre localement en termes d'autonomie alimentaire, de lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement d'une alimentation durable et locale, encouragent l'économie circulaire. La CTM souhaite créer des lieux qui regroupent l'ensemble des acteurs et qui permettent de définir les enjeux du territoire à propos de l'alimentation. Elle met un point d'honneur à la sensibilisation et à l'éducation de la population sur ces enjeux.



Figure 7 : PAT de la CTM (ODEADOM, 2022)

Chapitre 2. Méthodologie

I. Question d'étude

La demande de la DAAF étant portée sur les freins et leviers des PAT, en découle la problématique suivante :

Quelles sont les difficultés auxquelles font face les PAT dans leur fonctionnement actuel au regard d'autres initiatives locales : perspectives de la Martinique ?

En effet, après avoir pris connaissance du contexte martiniquais, de l'état d'avancement des PAT présent en Martinique et du grand nombre d'initiatives locales présentes sur le territoire, il est primordial d'intégrer cette notion à l'étude. Le PAT est une forme d'initiative locale, pour l'instant naissante sur le territoire martiniquais. Il est alors essentiel de faire l'état des lieux de la dynamique des autres initiatives locales déjà implantés en Martinique, afin d'identifier au mieux leurs freins en les croisant avec ceux rencontrés par les PAT, et de proposer des leviers adaptés. Des COPIL permettent de faire suivre l'avancée de l'étude aux principaux acteurs.

La méthodologie construite et expliquée ci-dessous permet de répondre à cette question. Dans un premier temps le concept d'associativité sera détaillé. Puis les différentes étapes de récolte de données et leurs limites.

II. Concept d'associativité

Étant donné que les PAT ne sont pas encore totalement fonctionnels, les experts décident de se baser sur des initiatives locales pour réaliser l'étude. Un PAT étant une initiative locale soutenue par des aides gouvernementales, ces projets locaux rencontrent souvent les mêmes freins que les PAT. En effet, on observe dans ces initiatives le développement d'une conscience territoriale favorisant le partenariat entre les acteurs sociaux et économiques, stimulant ainsi l'entrepreneuriat collectif. Cette dynamique de collaboration et de solidarité locale est essentielle pour surmonter les obstacles et mettre en œuvre des solutions efficaces et adaptées aux besoins des acteurs du système alimentaire et de la population martiniquaise.

En ce sens, les acteurs locaux mobilisent diverses ressources humaines, organisationnelles, institutionnelles et financières, internes et externes, pour soutenir leurs initiatives. Cela inclut les leaders politiques locaux, les organisations communautaires, les partenaires financiers et les organismes d'expertise. La mobilisation de ces ressources crée des réseaux de soutien, renforçant les capacités de la collectivité à produire et partager la richesse. La mise en œuvre de projets renforce les liens entre les acteurs, créant un sentiment de solidarité et orientant l'action collective vers l'appartenance territoriale commune.

III. Collecte de données

a. Résultats attendus

Cette partie permet de présenter la méthodologie. Cette dernière est élaborée afin de recenser les moyens et outils à mobiliser pour parvenir aux résultats attendus. Ces résultats permettent de répondre aux objectifs de l'étude.

Les différents travaux de la méthodologie ont pour objectif d'appuyer la vision des experts sur le sujet des PAT et des initiatives locales et de construire ainsi une analyse solide intégrant pleinement le contexte territorial. Selon ce point, trois axes se distinguent. Les deux premiers sont préliminaires car ils visent à appréhender l'environnement d'étude : le dispositif PAT et le système alimentaire martiniquais. Le dernier se concentre davantage sur l'application des PAT et des initiatives locales au contexte martiniquais. Les résultats sont collectés afin :

- D'analyser et de recenser de manière spatio-temporelle les initiatives locales et les PAT sur le territoire martiniquais
- D'identifier les freins et leviers à leur installation et développement
- D'enrichir la vision des experts sur le sujet et leur permettre de proposer à la DAAF mais également aux futurs porteurs de PAT un outil d'aide à la décision pour la mise en place et le développement de ce dispositif

Les outils déployés durant les trois phases de l'étude sont présentés ci-dessous.

Comprendre le dispositif PAT

La première étape consiste à appréhender le dispositif PAT et comprendre son apparition et son déploiement à l'échelle nationale au fil des années. En effet, il est nécessaire que les experts s'approprient cet outil en comprenant son fonctionnement, ses dynamiques, ses enjeux et ses principaux freins.

La première approche des PAT consiste en une revue de la littérature renseignant le sujet. Pour cela, tous les documents pertinents lus par les experts sont regroupés sur Zotero®, un logiciel de gestion de références bibliographiques. Chaque document est résumé et classé par thèmes afin de faciliter l'utilisation de cette base de données. Les ressources mobilisées permettent également de retracer l'histoire des PAT : une frise chronologique est alors construite.

Les informations ainsi obtenues s'enrichissent grâce à la mobilisation d'acteurs en lien direct avec les PAT. Les experts mènent des entretiens avec des porteurs/chargés de mission PAT ou des animateurs de réseau inter PAT dans l'Hexagone et les Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM). La sélection des profils est effectuée afin d'obtenir une variété des profils selon les points suivants : envergure du PAT, type de porteur, territoires en Hexagone/DROM COM/insulaire. Les informations sont obtenues via le réseau France PAT et les acteurs retenus sont contactés par mails ou appels. L'objectif de ces entretiens est de comprendre globalement l'application d'un PAT sur différents territoires et d'obtenir des exemples concrets d'actions réalisées en lien avec ces projets. Les entretiens sont réalisés en suivant un guide d'entretien semi-directif (Annexe 9) Cette phase permet également aux experts d'entamer les premières discussions à propos des freins et des leviers des PAT. Les freins récurrents à la mise en place ou au bon fonctionnement de cet outil sont répertoriés. Le « bon fonctionnement » d'un PAT est caractérisé par les experts selon plusieurs paramètres : impacts positifs sur la population visée, objectifs atteints, satisfaction des acteurs, changements induits positifs. Les échanges réalisés durant ces entretiens sont synthétisés dans une base de données regroupant les informations qualitatives obtenues.

Afin de prendre davantage connaissance des freins et leviers récurrents au développement du dispositif PAT, un questionnaire en ligne est envoyé aux porteurs de PAT identifiés via le réseau France PAT. L'objectif est d'obtenir des données aussi bien qualitatives que quantitatives afin de permettre aux experts d'approfondir leur connaissance des PAT et surtout des freins auxquels ils se confrontent. L'objectif ici est de comprendre l'outil PAT dans sa globalité, c'est pourquoi tous les animateurs/chargés de mission PAT identifiés via le réseau France PAT sont invités à répondre au questionnaire. En effet, il n'y a pas vocation à comparer les PAT de l'Hexagone, des DROM-COM et de la Martinique. Une synthèse des résultats est effectuée afin de rendre plus lisible et accessible l'interprétation des réponses (annexe 10).

Via ces quatre outils (frise chronologique, bibliographie référencée, bases de données des entretiens et analyse des réponses au questionnaire) les experts bénéficient d'une vision préliminaire des freins et leviers auxquels sont confrontés les PAT à l'échelle nationale. Afin de regrouper les informations collectées, un arbre schématique synthétisant les freins à la mise en place et au développement des PAT ainsi que leurs causes et leurs effets est construit (annexe 1). Cet arbre sera présenté et explicité au Chapitre 4.

Lors de leurs recherches sur le dispositif PAT, les experts ont identifié l'importance d'analyser finement le contexte territorial avec notamment le maillage des acteurs, les contraintes environnementales, sociales, économiques, l'organisation logistique.... C'est pourquoi, un point d'attention a été porté sur l'analyse du système alimentaire martiniquais.

Comprendre le système alimentaire martiniquais

Dans un deuxième temps, l'objectif est de caractériser le système alimentaire martiniquais (sa dynamique, ses liens, ses contraintes et leviers...). La base de données bibliographiques Zotero® est à nouveau sollicitée et enrichie. De plus, de nouveaux entretiens sont menés, cette fois avec les acteurs martiniquais. Deux guides d'entretien sont élaborés : un pour les acteurs institutionnels (annexe 12) et un pour les acteurs directs (annexe 11) Les interrogés sont sollicités individuellement, lors d'entretiens semi-directifs menés par les experts. L'objectif est de comprendre qui est la personne interrogée, quelle est la structure qu'elle représente (histoire, volonté, activité, choix, partenaires...) et quelle est sa vision de l'agriculture/alimentation martiniquaise et des PAT. Les entretiens -après retranscription- permettent aux experts d'obtenir une grande quantité de données principalement qualitatives qui sont par la suite regroupés dans une grille d'analyse sous Excel®. Cette grille a pu être construite avec l'aide de Mme Freguin-Gresh. Le choix a été fait de retranscrire les paroles des interrogés et de conserver les verbatims et leur contexte afin d'éviter au maximum les biais d'interprétation des experts. Ces verbatims sont donc placés dans une grille d'analyse Excel® (deux grilles : une pour les acteurs institutionnels et une pour les autres). Cette grille d'analyse permet de répartir chaque information dans des colonnes précises et donc de recroiser les dires des acteurs sur un sujet recherché.

Par exemple, pour cette phase de compréhension du système alimentaire martiniquais, les experts ont pu sélectionner les colonnes « rôle dans le SAT », « partenaires » et « vision de l'agriculture/alimentation ». L'étude de cette grille, croisée à l'extraction d'informations provenant de la base de données bibliographique permet aux experts d'affiner la caractérisation du système alimentaire martiniquais, une étape indispensable pour le déroulé de l'étude. Sur base de ce recensement d'acteurs, de projets et d'initiatives locales, les experts déploient leur phase de terrain en rencontrant ces acteurs.

Analyse des initiatives locales et PAT dans ce système alimentaire : identification des freins et leviers

Cette étape consiste à analyser les initiatives locales et PAT en Martinique. L'objectif de cette phase est, en premier temps, de recenser les initiatives locales et les PAT de manière spatio-temporelle, puis, dans un second temps d'identifier les freins et leviers à leur développement. Afin de répondre à ces objectifs, la grille d'analyse précédemment évoquée est largement sollicitée. De plus, la base bibliographique contribue à consolider les retours des acteurs.

La cartographie des acteurs et l'analyse du système alimentaire martiniquais -réalisés au point précédent, lors de la compréhension du SAT martiniquais- permettent aux experts de recenser les acteurs pertinents à interroger. Les interrogés sont répartis selon les catégories suivantes : entreprise, collectivité territoriale, organisation professionnelle, exploitation agricole, association citoyenne, association de producteurs/commerçants, cuisine centrale, établissement scolaire, institution publique, organisation de producteur, pas d'organisme rattaché. La procédure d'analyse est de traitement des données récoltées aux entretiens est la même que pour la phase de compréhension du SAT martiniquais : enregistrement audio des entretiens et prise de notes puis retranscription dans la grille d'analyse sous forme de verbatims. Une schématisation des acteurs rencontrés et de leurs rôles dans le système alimentaire et disponible en annexe 13.

Le recroisement des différentes données collectées évoquées ci-dessus permet aux experts de recenser les différentes initiatives locales du territoire (Figure 11). Face à ce point, un état des lieux des quatre PAT identifiés par la DAAF doit être réalisé.

Enfin, une nouvelle forme d'outils est mobilisée : les ateliers collectifs, dit « jeu sérieux » ou « jeu de rôle ». Ce dernier est élaboré et mis en application par les experts afin de consolider les résultats. Il s'agit d'un atelier collectif réunissant des acteurs du système alimentaire où chacun endosse un rôle différent de sa fonction réelle dans le SAT (description du jeu en annexe). Les participants sont sélectionnés selon leur envie et intérêt à rejoindre ou faire partie d'un PAT, ces acteurs ont été préalablement rencontrés et identifiés lors des entretiens individuels.

L'objectif du jeu est d'identifier collectivement des freins essentiels et prioritaires à traiter et d'élaborer en groupe des solutions sous forme d'actions hiérarchisées et organisées sous forme de « chemins » à suivre afin de lever ces freins. De plus, le fait de s'imprégner d'un rôle permet aux joueurs de comprendre les problèmes auxquels peut faire face un autre acteur du SAT. Durant cet exercice, différents paramètres sont étudiés et suivis par les experts : la compréhension des règles par les joueurs, l'imprégnation de leur personnage, leur réaction face aux freins proposés, leurs propositions de leviers et également leur attitude (réceptivité, interaction avec les autres participants, dynamique...). Un questionnaire afin d'obtenir les avis et suggestions des participants sur cette première application du jeu est distribué, la synthèse des réponses est disponible en annexe 15.

Les retours issus de l'analyse de cet exercice et le traitement de la grille d'analyse couplés aux informations issues de la bibliographie permet aux experts de recenser de nombreux freins et leviers à la mise en place des PAT. Après le traitement de ces données, un arbre schématique des freins et des leviers est construit.

b. Echantillonnage, choix des acteurs sollicités

Afin de donner une vision plus globale, un tableau récapitulatif des acteurs sollicités, des méthodes et outils employés, des choix d'échantillonnage, de la méthode de traitement des informations obtenues et de la forme de présentation/synthèse des résultats est proposé ci-dessous.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des paramètres méthodologique impliquant les acteurs des PAT durant l'étude

Etapes	Appréhender le dispositif PAT		identification des freins et leviers	
	Méthode/ Outils	Entretiens semi-directifs en visioconférence	Entretiens semi-directifs individuels	Ateliers collectifs
Acteurs sollicités	Animateurs/chargés de mission PAT	Animateurs/chargés de mission PAT, réseau interPAT, Terres en Villes...	Acteurs locaux en lien avec : les PAT, les initiatives locales, le système alimentaire	Acteurs préalablement rencontrés lors des entretiens individuels (intéressés pour l'intégration dans un PAT)
Echantillonnage	Questionnaire envoyé à 415 porteurs de PAT identifiés via le réseau France PAT - 80 réponses	Recherche de la variété des profils échantillonnés (Envergure du PAT, type de porteur, territoires en hexagone/DROM COM/insulaire) 10 acteurs interrogés - identification via le réseau France PAT	Recensement des acteurs à contacter via la cartographie des acteurs du système alimentaire, les contacts de la DAAF et les conseils des interrogés (effets boule de neige : connaissez-vous des acteurs pertinents à interroger dans le cadre de l'étude ?) 82 acteurs rencontrés	Recherche de la variété des profils à chaque table (6/7 joueurs par table) Au total 25 acteurs impliqués répartis en 2 sessions de 2 tables de jeu
Traitement	Google forms, graphiques Synthèse document excel	Prise de notes Comptes rendus d'entretiens	Enregistrement audio, prise de notes	Prise de notes Comptes rendus des ateliers
Présentation des résultats	Frise chronologique histoire du PAT, Arbre des freins et leviers au développement des PAT (contexte national)		Retranscription dans une grille d'analyse	Synthèse du questionnaire de participation aux ateliers
			Arbre des freins et leviers au développement des PAT et des initiatives locales en Martinique Fiches de vulgarisation Présentation de l'outil d'aide à la décision	

IV. Limites de la méthodologie

a. Biais échantillonnage

L'échantillon de personnes interrogées par les experts s'est constitué de manière évolutive, et il est donc important de consacrer une partie à l'identification des biais. Les entretiens sont menés avec des acteurs volontaires, ce qui induit immédiatement un premier biais. Certaines structures, notamment dans les domaines des fournisseurs d'intrants agricoles et des Grandes et Moyennes Surface (GMS), ont montré un intérêt limité à rencontrer le groupe d'expert.

Via leur échantillonnage, les experts tentent de réaliser un nombre équivalent d'entretiens avec des acteurs directs et indirects dans chaque fonction du système alimentaire, tels que les producteurs, les transformateurs, les commerçants, les institutions etc. Cependant, les experts ont rencontré des difficultés pour contacter certaines structures, ce qui a entraîné un déséquilibre dans le nombre d'acteurs par fonction. La disponibilité des acteurs est également rentrée en jeu. Des conflits d'emplois du temps ont parfois empêché la possibilité de fixer des rendez-vous, étant donné la limite temporelle de la présence des experts sur le terrain.

La rencontre avec un seul acteur par initiative a constitué un autre biais, cela montre la vision d'un seul individu occupant un rôle spécifique dans la structure. Dans certains cas, plusieurs entretiens au sein d'une même structure sont effectués. Il aurait été difficile voire impossible de rencontrer systématiquement tous les acteurs impliqués dans un projet, surtout au sein de structures importantes.

La fabrication de la base de contacts initiale a été largement réalisée via des sites internet, une limite pour viser les acteurs n'ayant pas de site et pour toutes autres structures qui communiquent peu ou pas sur leur activité. Ainsi, certains acteurs intéressants ont été écartés. C'est notamment le cas de nombreuses petites initiatives locales qui communiquent peu, voire via des réseaux sociaux comme Facebook et qui peuvent être noyées dans la quantité d'informations disponible sur ces réseaux.

Enfin, la base de données a été enrichie au cours des entretiens. Chaque acteur fournissait le contact d'un autre, ce qui a accru la base de données par effet boule de neige. Cela a permis de développer rapidement le réseau de contacts mais a également induit un potentiel biais en favorisant la rencontre avec les acteurs les plus « connus » du territoire au détriment des plus discrets ou émergents.

b. Autres limites

Au cours de la phase terrain, d'autres limites ont été observées. La grille d'analyse élaborée pour classer les réponses des acteurs selon différentes thématiques en présente certaines.

Premièrement, elle est constituée uniquement de retranscriptions d'entretiens et de prise de notes. Elle aurait pu être dotée de cases en parallèle, réservées au croisement entre la retranscription et la bibliographie afin d'avoir un regard plus pertinent sur les discours recueillis.

La grille est construite autour de thèmes essentiels à l'étude mais elle omet tout de même des thématiques importantes. Elle pourrait intégrer des aspects tels que la perspective de l'activité vis-à-vis de l'écologie en passant par la gestion des déchets ou du recyclage. La dimension écologique fait partie intégrante d'objectifs de PAT et a été trop peu abordé lors des entretiens.

Chapitre 3. Les résultats

I. Les multiples freins au changement pour aboutir à la mise en place d'un PAT

La première phase d'entretiens menée en amont de la phase terrain a permis aux experts d'améliorer leur compréhension des termes de l'étude et d'identifier les multiples freins à la mise en place d'un PAT, aussi bien en Hexagone qu'en outre-mer. Neuf entretiens ont ainsi été réalisés auprès d'acteurs occupant un poste directement en lien avec un PAT (exemples : chargé de mission, animateur PAT...). Pour compléter ces échanges, un questionnaire a été diffusé auprès de 415 personnes elles aussi en lien direct avec un PAT, à l'échelle nationale.

Le recueil de ces données a permis l'élaboration d'un graphique appelé arbre des freins, qui regroupe ainsi les principaux freins rencontrés par les acteurs au cours de la mise en place ou de l'élaboration du PAT auquel ils sont affiliés. La liste complète des facteurs limitants est détaillée dans l'annexe 1. Le graphique représente les neuf principaux freins identifiés, expliqués par de multiples causes et sous-causes, entraînant par ailleurs diverses conséquences. Ces éléments, en particulier les conséquences, ne représentent pas une liste exhaustive mais permettent de donner un ordre d'idée des facteurs à l'origine du dysfonctionnement d'un PAT et de leurs impacts. On observe par ailleurs que de nombreux éléments sont liés entre eux. Certains freins comme ceux affiliés à l'environnement ou à l'organisation du système sont plutôt de l'ordre structurel et sont donc en quelques sortes inévitables (facteurs externes), tandis que d'autres sont purement liés à des facteurs internes tels qu'un dysfonctionnement et un manque de ressources.

Le frein le plus souvent rencontré par les acteurs interrogés, impactant le plus le fonctionnement du PAT, concerne la mobilisation des acteurs. En effet, un PAT est avant tout une fédération de structures et d'acteurs multiples d'un même territoire, l'essence même du projet dépend donc de la mobilisation de ces derniers. Or, une faible intégration des élus, une surcharge de travail du chargé de mission PAT ou un manque de cohérence avec la réalité du terrain sont des problématiques souvent rencontrées par les PAT et qui nuisent inévitablement à son fonctionnement. Les acteurs se retrouvent dans l'incapacité de coopérer, de coordonner leurs actions et certains se démotivent. La surcharge de travail que peut rencontrer un chargé de mission est également causée par le manque de moyens humains, lui-même intimement lié au manque de moyens financiers.

Par ailleurs, les observations montrent que ce manque de moyens financiers est souvent causé par une certaine difficulté à mobiliser les ressources due à une méconnaissance de l'existence ou de l'accessibilité aux dispositifs de subventions. La complexité et la multiplicité des dossiers de demandes de subventions et d'appels à projet représentent aussi une cause importante au manquement de ressources financières. Cependant, une trop forte dépendance aux subventions nuit également au développement du projet disposant de peu de fonds propres.

De plus, cette carence financière peut être causée par une restriction du développement des PAT par les politiques publiques, elle-même causée par divers facteurs externes difficilement modulables tel que la politique au sein du territoire, le manque de soutien des instances publiques ou la lenteur des démarches administratives, notamment pour les demandes de subventions. « *Beaucoup d'animateurs sont en difficulté dans leur poste par manque de soutien de leur collectivité et de portage par les politiques* » (Animateur inter-PAT, INSTI79). Les conséquences ici sont visibles sur le long terme avec des difficultés de pérennisation du PAT, un manque de cohérence et de stabilité des activités du territoire et une perte de confiance des organismes financeurs.

D'autre part, divers facteurs internes au PAT ont été observés lors des entretiens. Les plus ressortis sont ceux concernant le manque d'animation et les problèmes de communication au sein du PAT. En effet, « *le facteur limitant est souvent l'humain* » (Chargé de mission, INSTI76) et ces problèmes sont souvent causés par un manque de temps, d'un poste dédié à l'animation, ou par un manque de transversalité entre les acteurs lui-même dû au grand nombre d'acteurs impliqués dans le projet. Cela entraîne également une certaine difficulté à mettre en place un échange d'informations homogène entre ces nombreux acteurs, qui est amplifié si l'utilisation des outils de communication n'est pas adaptée. Ces problèmes de communication peuvent entraîner des incompréhensions voire des tensions rendant ainsi difficile l'implication des acteurs qui peuvent s'isoler et mènent finalement à un certain manque de dynamisme dans le projet.

Heureusement, les freins présentés ici peuvent être écartés par des leviers, en effet, « *le facteur limitant c'est souvent l'humain, mais il peut être transformé en levier s'il est bien abordé* » (Chargé de mission, INSTI76). C'est ainsi qu'au cours des entretiens, et après réflexion sur les freins identifiés, les experts émettent une liste non exhaustive de solutions répondant aux diverses problématiques relevées représentée sous la forme d'un arbre.

II. L'arbre à solutions pour identifier les leviers et dynamiser la mise en place des PAT

Cet arbre à solutions (annexe 2) se base sur l'arbre à freins présenté précédemment. Il s'adresse principalement aux personnes souhaitant élaborer un PAT ou rencontrant des difficultés dans sa mise en place afin d'identifier clairement les objectifs à atteindre et certaines voies possibles. Cet outil sert de base de réflexion et les solutions qui y sont présentées doivent être choisies au regard des besoins et des conditions spécifiques de chaque PAT. Il a été construit sur base de recommandations tirées de échanges avec les acteurs interrogés, et d'après l'analyse des experts.

L'arbre se présente sous la forme de bulles interconnectées. Au centre, en rose, est présenté l'objectif ultime qui est « le PAT fonctionne de manière pérenne et répond à ses objectifs ». Il est ensuite subdivisé en neuf objectifs intermédiaires, en vert, qui doivent être mis en place au sein du PAT afin de pouvoir atteindre l'objectif central, et qui sont directement inspirés des effets présentés dans l'arbre des freins. De manière périphérique, les étapes clés, en bleu, précisent ces objectifs intermédiaires et les subdivisent en objectifs plus concrets et atteignables. Enfin, les actions à mener pour y répondre, en orange, sont des propositions de leviers issus de l'analyse des entretiens pré-terrain et des réponses au questionnaire.

Il a été identifié les leviers suivants pour répondre aux freins principaux exposés dans la partie précédente. L'implication des élus a été déterminée comme étant un facteur facilitant grandement la réussite d'un PAT. Le portage politique tend à faire connaître le dispositif PAT et à donner de la légitimité au porteur du projet. La cohérence des actions sur le territoire s'en voit également renforcée avec le partage de vision entre le porteur de PAT et les acteurs publiques. Ces acteurs à part entière apportent une dynamique au projet, et des solutions inaccessibles sans eux (« *La collectivité donne une force énorme, il faut le savoir et aller la chercher si elle a la possibilité d'apporter des solutions inaccessibles sans elle.* » (Chargé de mission PAT, SOC82). Cette implication peut être favorisée par la communication vulgarisée du dispositif PAT et de son potentiel. De plus, la communication avec les élus et les instances locales doit être initiée le plus tôt possible par les acteurs à l'initiative du PAT, et se poursuivre de manière régulière sur l'avancée des actions menées.

L'implication des acteurs au sein du PAT nécessite, entre autres, d'explicitier ensemble les objectifs (comme au cours de sessions de discussions). Il est du rôle de l'animateur de connaître assez les acteurs afin de déterminer avec eux les intérêts qu'ils partagent avec le projet. Tous les acteurs rencontrés ne peuvent pas être mobilisés de la même manière, il est donc recommandé « *d'être économe dans la mobilisation des acteurs* » (Responsable animation de réseau d'associations, INSTI78) et de favoriser l'intégration de ceux ayant un réel intérêt dans l'intégration d'un PAT et une participation active. Cette implication repose grandement sur la capacité de l'animateur à établir une communication régulière mais adaptée. Les acteurs sollicités doivent l'être dans la mesure du bénéfice qu'ils peuvent en tirer et de leur volonté à agir. Pour favoriser un lien régulier avec les acteurs et une grande dynamique, la charge de travail de l'animateur doit être en adéquation avec son temps de travail, ce qui résulte souvent en une mission d'animation exclusivement dédiée au PAT.

Les moyens financiers des PAT dépendent fortement des subventions. Il est nécessaire que la procédure d'élaboration des dossiers soit la plus efficace possible. Cela pour permettre de répondre à des appels d'offre disponibles parfois pour des durées très courtes (inférieures à un mois), et de laisser du temps pour les nombreuses autres tâches, surtout si la personne responsable est le chargé de mission PAT ou l'animateur. Pour ce faire, la maîtrise des demandes de subvention doit être l'un des critères de recrutement d'un chargé de mission PAT ou être acquise le plus tôt possible via des formations. Ces tâches peuvent également être déléguées en partie à d'autres structures (bureau d'étude, prestataire). La solution la plus pérenne reste l'accès à l'autonomie financière par le développement d'une activité lucrative. En effet, les structures pouvant s'appuyer sur leur propre financement sont moins sensibles aux aléas liés aux subventions publiques notamment.

Davantage de leviers sont répertoriés dans l'annexe 2. Ces leviers relatifs aux PAT de tous les territoires français sont par la suite adaptés au contexte martiniquais.

III. Une mosaïque d'initiatives locales : analyse spatio-temporelle

a. Vision de l'agriculture et de l'alimentation

Le SAT complexe évoqué dans le contexte instaure une divergence des opinions vis-à-vis de l'agriculture et de l'alimentation. Lors de la phase terrain, divers discours plus ou moins optimistes ont été recueillis. Une schématisation des acteurs rencontrés et de leurs rôles dans le système alimentaire a pu être réalisée (annexe 13).

Une grande partie des acteurs du système alimentaire est consciente des failles du fonctionnement mis en place actuellement à l'égard de l'alimentation saine et locale. « *Nous parlons beaucoup de la canne et de la banane, mais pour la diversification : il n'y a rien. Je me demande s'il n'y a pas la volonté de faire disparaître les producteurs locaux au profit de l'importation* » (président de coopérative, CO22). Certains sont convaincus que le système actuel qui découle de l'histoire, ils sont plutôt pessimistes vis-à-vis de l'objectif de l'autonomie alimentaire. « *L'histoire coloniale est toujours structurante de la production agricole et elle le restera encore longtemps.* » (Responsable technique, SNM49). De plus, beaucoup ont une mauvaise image de l'agriculture. Celle-ci n'est pas attractive du fait de la pénibilité du travail. « *Pour mes parents, l'important c'était de travailler à l'école, pour être fonctionnaire, sinon on allait travailler dans les champs de cannes, et travailler dans les champs de cannes pour nos parents, c'était euh... ce n'était pas bien.* » (Agent municipal, CO14). « *Il y a de quoi vraiment décourager les jeunes qui veulent venir s'installer.* » (Responsable technique, PRODCO35). « *Malheureusement quand je côtoie les agriculteurs ils me disent que la génération de maintenant ne veut plus trop s'intéresser au domaine agricole par rapport à la pénibilité et je comprends mais c'est petit peu triste* » (Chargé de mission, SNM33).

Sur certains points, les discours vont jusqu'à s'opposer, même quand il s'agit de fait précis et non d'opinion. « *Le maraîchage commence à être bien structuré, il commence à bien fonctionner. Des groupements fonctionnent super bien* » (Directeur du service technique, CO46). « *Ceux qui ont de grandes difficultés sont les maraîchers, il y a plusieurs coopératives qui ne s'entendent pas* » (producteur, PROD27).

Cependant certains sont plus optimistes, ils voient le progrès dans les initiatives locales qui naissent, ils mesurent l'impact qu'elles peuvent avoir pour faire évoluer le système en faveur de l'alimentation saine et locale. « *Moi je me dis qu'on est quand même sur une bonne voie, que les choses avancent. Il ne faut pas partir trop grand et puis on n'arrive pas à gérer. Je suis pour une agriculture raisonnée et raisonnable* » (Directrice de cuisine centrale, TRANSCO30) "*On ne peut pas vivre sans agriculture il faut qu'il y ait des projets, il faut des financements derrière*" (Délégué général d'une association, TRANSCO54).

b. Sentiment de soutien des politiques publiques

Les entretiens font également ressortir une contradiction entre les besoins des acteurs et les actions des politiques publiques. « *Il y a de l'avenir, mais il faut un tout, il faut que les agriculteurs et les politiques soient d'accord* » (Président d'une commission, PROD27), « *Je ne sens pas un essor de nos politiciens pour encourager l'agriculture* » (Directeur d'une coopérative, CO22). Certains acteurs se voient mis à l'écart des politiques publiques « *Mais on a l'impression que dans tout ce qu'ils font, on essaie de nous mettre un petit peu à côté. [...] on s'implique et on tape du poing sur la table pour dire que non, que nous sommes là et qu'il faut travailler avec les vecteurs économiques existants* » (Présidente d'une association, PRODCO34).

Aussi, des difficultés concernant les aides financières sont évoquées à plusieurs reprises, notamment concernant les délais de traitement des demandes et d'obtention des aides « *Pour le conseil oui, tu appelles tu as une réponse. Le côté financement c'est autre chose, quand tu fais un dossier et qu'on met deux ou trois ans à avoir une réponse, bon.* » (Ouvrière agricole partiellement en charge d'une exploitation, PROD28). Les manques d'aides sont soulignés, dans le cas suivant pour la pêche « *Il n'y a pas d'aide, à part un ou deux dispositifs tous les deux ou trois ans, ce qui force les pêcheurs à poser leurs propres dispositifs de manière non déclarées.* » (Pêcheur, PRODCO16).

Les subventions sont jugées parfois inadaptées au développement des activités « C'est hyper difficile parce qu'on vous aide certes mais vous avez des aides à l'investissement mais aucune aide pour démarrer le fonctionnement » (Agriculteur, PRODCO3). Pour parvenir à leurs intentions malgré cette problématique, certains ont fait part de leur volonté à travailler indépendamment des dispositifs d'aide de l'Etat « Les subventions, ça ne m'intéresse pas [...] tu travailles, tu payes les gens et tu fais ça de ta poche. » (Coordinateur des activités, d'une SAS, CO39).

Cependant, des discours ont également montré que les actions portées par des politiques publiques sont de réels moteurs pour certaines initiatives « *Du point de vue du financement, le lien avec la CCAS nous arrange beaucoup, on est moins tributaires que les autres associations* » (Coordinatrice d'une épicerie solidaire, CO13).

c. Les bassins de producteurs et de consommateurs

En 2019, l'occupation du sol est telle que 20 % de la surface totale sont artificialisés, 40 % sont dédiés aux bois et forêts et 19 % sont occupés par les terres arables (Figure 8) (Agreste Martinique, 2019).

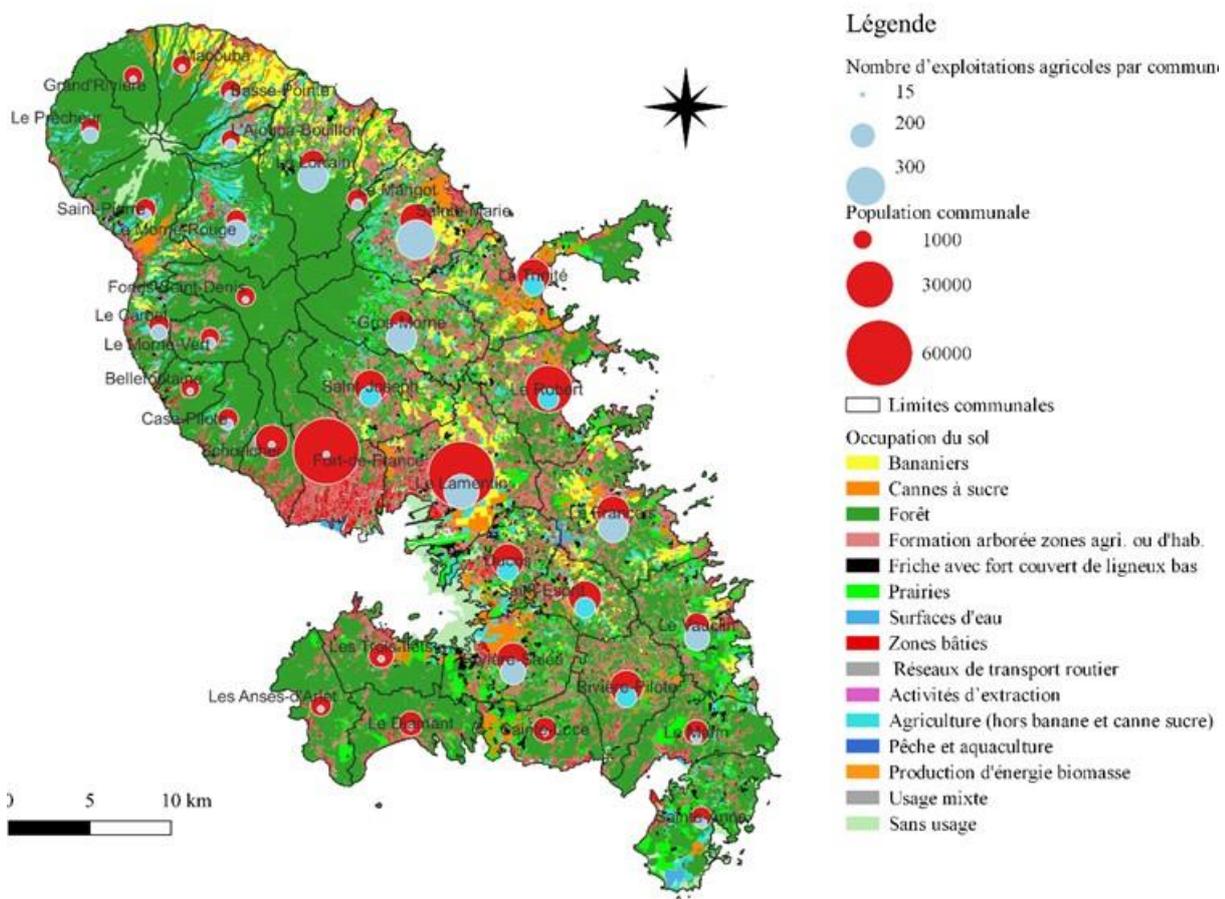


Figure 8 : Carte de l'occupation des sols, des bassins de producteurs et de consommateurs

Source : les auteurs, sur base des données issues de GéoMartinique, 2017 ; Agreste – Recensement agricole, 2020 ; INSEE, 2021

La représentation des bassins de consommation et de production est limitée. En effet, peu de données sont liées aux principaux points de vente en volume ou en fréquentation, de même sur les volumes produits. C'est pourquoi cette carte représente les bassins de producteurs et de consommateurs. On observe ainsi que les surfaces de diversification végétales se situent plutôt dans la partie nord de l'île, alors que les surfaces de diversification animales se situent surtout dans la partie sud.

La communauté d'agglomération du Centre Martinique concentre aujourd'hui 42 % de la population (INSEE, 2022). L'origine de cette concentration est multiforme : crise des cultures commerciales traditionnelles (canne à sucre et banane notamment) des années 50 s'accompagnant d'un vaste mouvement d'exode rural ; absence parallèle d'industrialisation susceptible d'absorber cette main d'œuvre excédentaire ; hypertrophie des activités tertiaires ; entretien d'une abondance artificielle par le biais des transferts de fonds de l'Hexagone ; effets pesants de l'explosion démographique des années 60 à 70. La conjonction de tous ces éléments a engendré un hyper-processus d'urbanisation de plus en plus contrasté, délaissant le collectif pour l'individuel. Face à ce constant grignotage, le proche espace rural s'est trouvé en même temps dégradé, diminué et morcelé, mais aussi revalorisé par la spéculation foncière : ancien support en hectares de productions agricoles, il s'est de plus en plus identifié à une valeur monétaire au mètre carré (Burac et Hartog, 1989). C'est ainsi qu'aujourd'hui, le bassin de consommateur principal est concentré dans une zone très urbanisée. Les zones de productions sont ainsi isolées et éloignées socialement des consommateurs.

D'après la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Martinique, 79 % des achats sont réalisés en grande surface, 11 % dans les petites surfaces et 10 % sur les marchés. Peu d'enquêtes sont réalisées sur les caractéristiques de ces différents lieux de vente. À la vue des auteurs M. Burac et T. Hartog, la dynamique temporelle explique certains phénomènes propres aux producteurs et consommateurs, les initiatives locales autour de l'alimentation faisant appel à ces acteurs, la dynamique temporelle peut jouer aussi un rôle dans le développement d'initiatives.

d. Analyse temporelle

La dynamique de création des initiatives suit des dynamiques spatiales, mais également des événements historiques. Quelques porteurs d'initiatives sont représentés sur la Figure 9 ci-dessous.

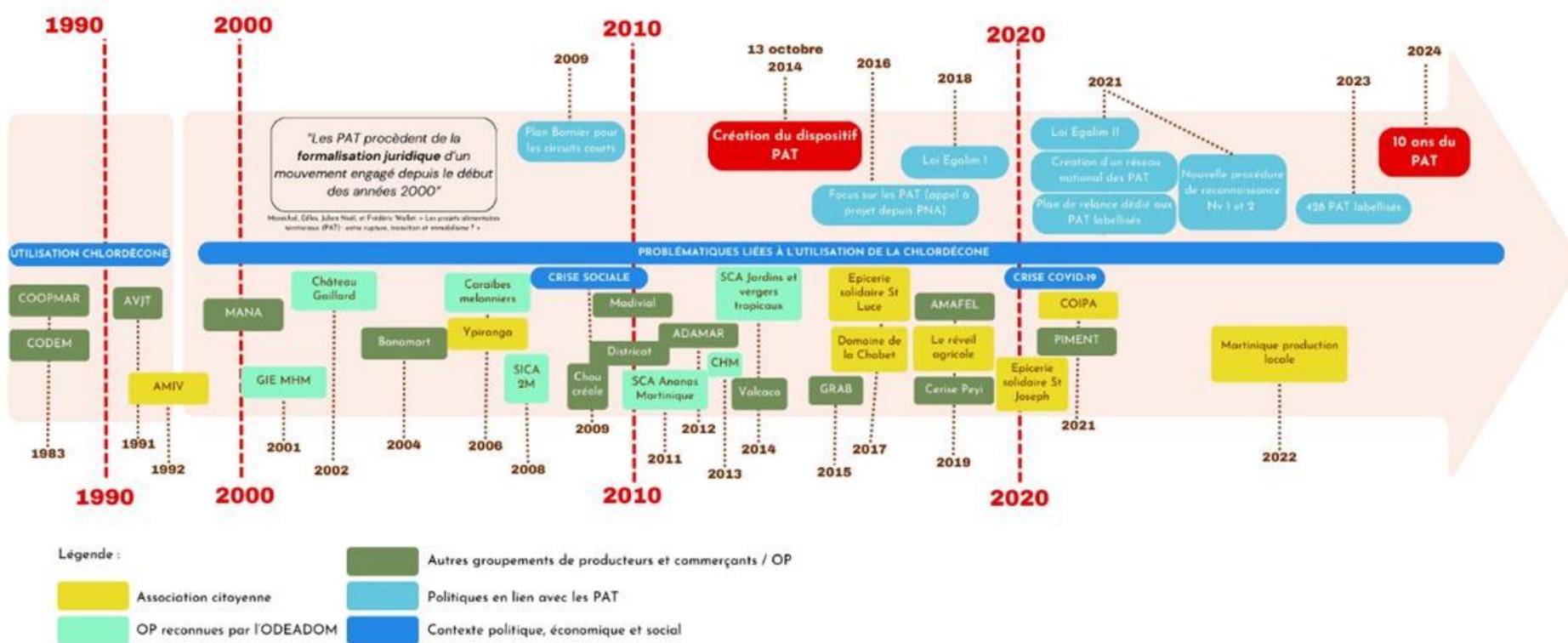


Figure 9 : Frise présentant quelques étapes de développement des PAT face au développement d'initiatives locales martiniquaises entre 1983 et 2024

Ils peuvent se classer selon différentes catégories : associations, organisations de producteurs (OP) reconnues ou non par des institutions (ODEADOM, ...) et groupements/autres organisations plus ou moins informelles. En effet, les initiatives locales peuvent aller de la concrétisation d'un projet originellement personnel (Cerise Péyi, Ypiranga) à des groupements structurés rassemblant des centaines d'acteurs (AMAFEL, Banamart, CHM, ...). Face à ces initiatives, quelques éléments clés dans l'histoire du dispositif gouvernemental PAT sont présentés (partie haute de la frise). Des initiatives locales martiniquaises ont pu s'instaurer bien avant 2014 -date de création du PAT- et certaines ont pu se rediriger vers des PAT. Cependant, une distance entre ces initiatives et le dispositif se fait remarquer : les initiatives martiniquaises évoluent pour la plupart indépendamment des PAT. Cela peut s'expliquer par une méconnaissance, voire une méfiance de ce dispositif de la part de certains acteurs.

D'après les enquêtes, une initiative en Martinique est portée par toute nature d'organisme, du milieu privé, public ou associatif comme on peut le voir sur la Figure 10. Elle montre également que les structures privées et associatives sont très porteuses d'initiatives en Martinique.

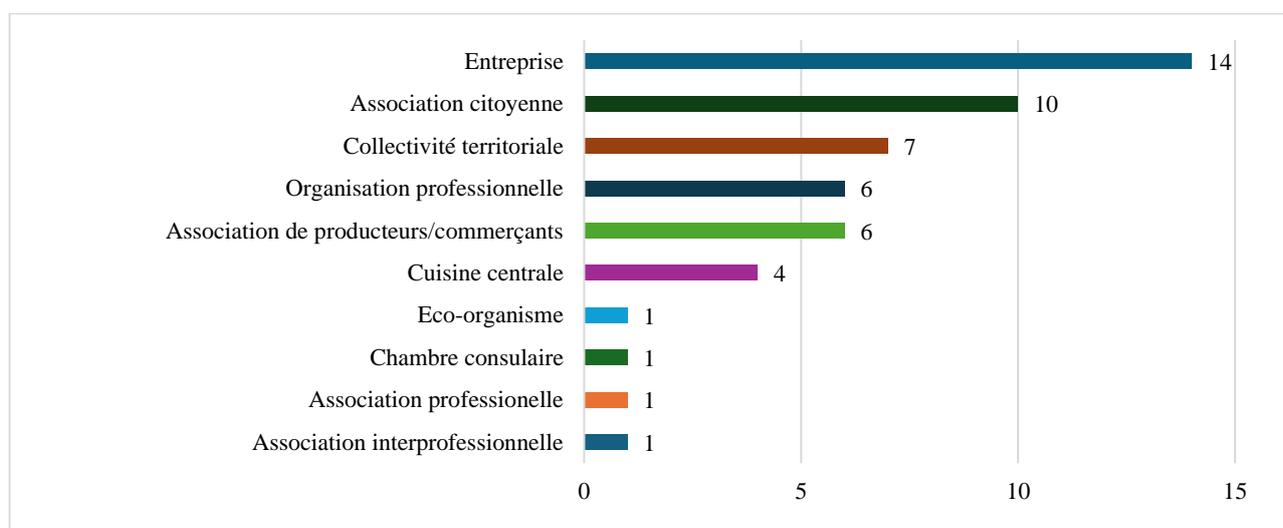


Figure 10 : Nature des organismes porteurs d'initiatives enquêtées. (Source : les auteurs)

La complexité du système alimentaire de Martinique est rythmée par l'évolution des politiques, des crises sociales et économiques. La Martinique est marquée par des événements inédits qui ont polarisé les discours. De visions divergentes de l'agriculture, de l'alimentation et des politiques publiques se sont révélées lors des enquêtes. De la pluralité de points de vue et du manque d'une vision partagée est née une importante diversité d'initiatives.

Chacune porte des valeurs, des intentions, des visions qui associent, mettent en lien des acteurs du système alimentaire. Cette mise en lien est ici appelée le « faire ensemble ». En addition des motivations de fonds à se regrouper, les enquêtes ont démontré que le « faire-ensemble » en Martinique prend de nombreuses formes : groupements informels, associatifs, privés, publics, reconnus ou non par les institutions publiques, regroupant citoyens et/ou professionnels.

e. Caractérisation des initiatives locales

La multiplicité d'initiatives locales est le reflet de dynamiques sur le territoire. Leur caractérisation est intéressante en vue de l'appliquer à des PAT existants et en construction. Les initiatives locales sont catégorisées selon trois critères de différenciation relatifs à leur intention à la création, leur portée et leur dimension. Chaque critère est détaillé par la suite.

Critère 1 : Intention à la création d'initiatives, pourquoi s'associer ?

Comprendre l'intention à la création permet d'identifier les véritables intérêts des acteurs à collaborer et de déterminer les motivations derrière les actions mises en place. Ces motivations à travailler ensemble sont fondamentales pour les PAT. Il est donc essentiel que les objectifs des PAT les intègrent afin de maximiser leur impact. Les entretiens ont fait ressortir une multiplicité de motivations au lancement des initiatives, illustrés ci-dessous par des discours d'acteurs. Certains acteurs se sont associés avec la volonté de structurer une filière, comme avec la filière cacao où *"l'objectif c'est de structurer la filière cacao déjà avec la Guadeloupe et la Guyane et essayer d'avoir un cacao français"* (Responsable technique, PRODCO35). D'autres ont pour but premier de promouvoir des produits locaux, *« Nous voulions mettre dans des bocaux en verre la tradition martiniquaise »* (Responsable production, PRODTRANSO11). Mais aussi plus largement, le travail agricole *"C'est une association qui vise à mettre en visibilité les petits producteurs locaux sur le territoire, et plus largement qui vise à accompagner les producteurs locaux dans leur développement et leur structuration"* (Déléguée générale de l'association, CO18). Certaines initiatives ont l'objectif de répondre à des problématiques plus sociales telles que la précarité alimentaire, avec notamment les épiceries solidaires *"En fin de compte c'est une épicerie sociale et solidaire, « sociale » parce que c'est né en quelque sorte d'une politique parce qu'on voulait absolument ne pas laisser les jeunes sur le bord de la route, et le côté alimentaire c'est plus comme prétexte. On leur permet de faire des courses à moindre coût mais c'est surtout pour les accompagner et à côté de ça il y a des ateliers sur l'économie d'énergie et comment cuisiner avec les produits "* (Adjointe au Maire, CO13).

Les initiatives naissent aussi à la suite d'événements ponctuels marquants ou dans des contextes de crises. Par exemple, la crise sociale de 2009 a induit une reprise des jardins créoles (Fréguin-Gresh, *et al*, 2020). Les grèves à répétition et le manque d'accès aux denrées a provoqué un repli de la population vers des micro-productions pour la consommation personnelle.

Il existe d'autres sources de motivation à travailler ensemble, comme développer un projet personnel ou s'associer pour bénéficier d'avantages *« L'idée de cette association, c'était de réunir les acteurs qui produisent et qui transforment pour avoir une même clientèle. »* (Présidente d'une association, PRODCO34). Pour des raisons pratiques notamment *« Quand je suis arrivée on faisait tout tout seul mais là ça doit faire à peu près un an qu'on fait appel aux équipes et c'est non négligeable en termes de temps et en termes de fatigue. Avoir des intervenants extérieurs c'est quand même beaucoup plus facile. »* (Ouvrière agricole partiellement en charge d'une exploitation, PROD28).

Certains par exemple, veulent bénéficier d'aides européennes exclusivement réservées aux groupements et les statuts types coopératives y sont favorables. Enfin certains s'associent pour répondre à des appels à projets. Au cas par cas, chaque initiative a une histoire propre et les motivations à travailler ensemble peuvent varier au-delà de la catégorisation générale proposée ici.

Toutefois, les acteurs interrogés n'ont pas tous le même point de vue sur le « faire-ensemble ». Parfois, une réticence vis-à-vis de ce « faire-ensemble » est perçue et peut freiner les projets collectifs tels que les PAT (figure 26). *« Il y a de la concurrence malsaine, quand ils produisent sur le même produit ils se tirent vers le bas l'un l'autre »* (Responsable administratif, PROD44), *« Ici c'est du chacun pour sa pomme [...] on communique vite fait avec les agriculteurs qui sont autour, mais sinon c'est chacun de son côté. Par exemple si j'ai besoin d'un coup de main, c'est compliqué pour les appeler, ils me diront qu'ils ont leur travail, qu'ils n'ont pas le temps »* (Agriculteur, PROD49), *« Le faire ensemble est présent catastrophiquement. Il y a très peu d'échanges entre le monde politique et économique [...] « Il y a des initiatives qui sont saccagées parce qu'elles ne viennent pas du bon endroit. »* (Président d'une entreprise, CO58).

Critère 2 : La dimension de l'initiative

Les initiatives locales sont classées selon les dimensions suivantes : sociale, cognitive, géographique, politique et économique. Ces dimensions sont celles utilisées par Syalinnov, une démarche pour évaluer l'impact des actions sur la durabilité d'un système alimentaire (Montpellier SupAgro et al., 2015), La démarche est applicable aux PAT. Une dimension supplémentaire relative à l'environnement est ajoutée afin de qualifier les initiatives locales qui agissent dans ce secteur.

Les initiatives de dimension cognitive concernent les habitudes ou changements d'habitudes alimentaires et plus largement, la connaissance du consommateur vis à vis de la nourriture qu'il consomme. Par exemple, une épicerie solidaire en Martinique propose des ateliers de cuisine pour apprendre à mieux consommer, plus sainement avec un petit budget.

Les initiatives de dimension sociale se préoccupent du lien entre les citoyens du territoire et se soucient de l'isolement, de la précarité et du cloisonnement (Montpellier SupAgro et al., 2015). *"Notre objectif, c'est de travailler sur la résilience de ce quartier, puisque c'est un quartier fragile parce qu'il concentre un bon nombre d'inégalités sociales et de problématiques sociales, socio-économiques de façon générale, sans compter tous les aléas auxquels il est exposé puisque, comme je disais, c'est un quartier qui a été construit sur une mangrove »* (Salariée de l'association, PROD56).

Celles de dimension géographique se préoccupent de la proximité entre la production et la consommation. Cependant, les distances en Martinique sont déjà relativement réduites puisque l'île fait environ 70 km du nord au sud (ODE, 2022). Selon la loi Egalim 1 qui incitait le développement de PAT, le local serait défini par un rayon de 250km. Ainsi toute production martiniquaise serait donc considérée comme locale (Charraire,F., 2021). Le critère géographique est tout de même attribué aux initiatives qui tentent de promouvoir la production martiniquaise et qui approvisionnent le territoire, prioritairement aux importations, et c'est le cas de certaines coopératives *« Nous couvrons 16% du marché local, on les écoule sans difficulté, la demande est là. Allons viser le 30-40% de couverture du territoire maintenant. »* (Directeur général, CO29).

Les initiatives peuvent aussi avoir une dimension politique. Cela concerne notamment l'attachement de l'élu à la question alimentaire et la convergence entre politique du territoire et politique alimentaire (Montpellier SupAgro et al., 2015). Une initiative locale de dimension politique peut aussi être portée par une interprofession par exemple, avec des actions pour aider les producteurs ou les coopératives sur un plan administratif ou politique *« Au niveau des producteurs, on intervient beaucoup dans la politique de production, on contribue également à la rédaction des programmes, pour le FEADER »* (Secrétaire général, INTERPRO37).

La dimension suivante est économique. Elle peut concerner l'installations de nouveaux acteurs dans la filière, comme des transformateurs ou de nouveaux producteurs, dynamisant ou amplifiant la chaîne de production. *« On intervient sur le développement de produit, la mise au point de ligne de transformation, l'assistance qualité, l'analyse produit. On a un pôle assistance conseil formation. »* (Directrice d'une SARL, INSTI54). La dimension économique s'élargit aussi aux initiatives qui agissent en faveur des relations entre les acteurs du système alimentaire, encourageant à des rapports de forces équilibrés, notamment par des constructions de cahiers des charges qui ne soient pas dictés seulement par les besoins de l'aval agro-alimentaire et de la grande distribution (Montpellier SupAgro et al., 2015).

Enfin, la dernière est la dimension environnementale, elle englobe toutes les initiatives locales qui agissent en faveur de l'environnement. Cela concerne les initiatives locales contre le réchauffement climatique, pour la préservation de la biodiversité, la gestion des déchets etc. *« Nous nous occupons de la gestion des déchets d'intrants de l'agrofourriture pour proposer aux agriculteurs un service de collecte de leurs déchets en suivant la réglementation »* (Chargé de mission dans une société, SNM33).

Bien entendu, les initiatives locales peuvent être et sont souvent pluridimensionnelles. Les dimensions sociales, cognitives, géographiques, politiques et économiques sont rarement cloisonnées. De plus, certaines structures portent différentes initiatives qui touchent à des dimensions variées. Sur la carte (cf. figure 11), l'aspect pluridimensionnel est représenté par des formes différentes selon le nombre de dimensions touchées (ex : une initiative triangle a trois dimensions). Sur un territoire, il est d'ailleurs important que toutes les thématiques soient abordées afin de progresser vers sa durabilité.

Tableau 2 : Caractérisation de la durabilité des initiatives enquêtées

Nom porteur d'initiative	Durabilité
ADAMAR	Economique, social
ADEME	Environnemental
Agrosystem	Cognitif
AMAFEL	Géographique, économique
AMIV	Politique, économique
Banamart	Politique, économique, géographique
Banque alimentaire	Environnemental, social
Boutik Peyi Nou	Cognitif
Caisse des Ecoles du Carbet	Cognitif
Caisse des Ecoles du Robert	Cognitif
CA Pays Nord	Cognitif
Ti Boutik	Cognitif
Cerise Péyi	Cognitif, économique
Chambre d'agriculture	Politique
CHM MAÏA	Economique
APVRCEEM	Cognitif
CIRAD	Politique
CODEM	Géographique, économique
COIPA	Social, politique
Comité des pêches	Politique
COOPMAR	Géographique, économique
CTM	Politique
DAAF	Politique, social
Délices locales	Cognitif
Distri cat	Cognitif
Domaine de la Chabet	Social, environnemental
ECODIAM	Economique, géographique, environnementale
CA Espace Sud	Politique
GIE MHM	Economique
Jeunes Agriculteurs	Politique
Kaleidoscope	Cognitif, politique
K'shiri	Cognitif
Le réveil agricole	Environnementale, géographique, économique, social
MADIVIAL	Economique, géographique
Mairie de Ducos	Social
Foire agricole de Rivière-Pilote	Cognitif, économique
Mairie du Prêcheur	Cognitif, géographie
MANA	Economique
Nicolas Fruit	Social, géographique
PARM	Economique, politique
Pépinière Adèle	Social
PIMENT	Cognitif
Production locale/Ti marché	Cognitif
SOGES	Géographique, économique, cognitif
Valcaco	Politique
Vergers et jardins tropicaux	Géographique
Ypi Ranga	Economique, social
ADLVP	Cognitif, social
Chou créole	Economique, géographique
Cuisine centrale - Hôpital Pierre Zobda-Quitman	Cognitif, social
Production locale	Cognitif, économique

Critère 3 : La portée de l'initiative

Le dernier critère choisi pour catégoriser une initiative locale est la portée. Une initiative peut agir à différentes échelles : la commune, l'intercommunalité, la Martinique, les Caraïbes jusqu'à l'échelle internationale. Le PAT agit sur un territoire défini et pour comprendre le dispositif et envisager d'autres PAT, il est intéressant de se pencher sur ces notions d'échelles d'initiatives, pour avoir une idée de la portée des initiatives locales déjà en place.

De nombreuses initiatives agissent à l'échelle de la Martinique, comme les initiatives de structuration ou de développement de filière, souvent portées par des coopératives ou des interprofessions. De même que les initiatives œuvrant pour la valorisation de produits ou du travail local, sur l'ensemble l'île « *Nos produits sont collectés et distribués sur tout le territoire martiniquais* » (Directeur d'une coopérative, CO22). Toutefois, lorsque la chaîne de production, y compris la commercialisation se déroulent à l'échelle d'une ville, la portée est communale, cela vaut pour toutes sortes d'initiatives (sociales, de conseil etc.). Lorsque le produit est destiné à l'exportation, la portée sera internationale ou à l'échelle des Caraïbes selon la destination.

f. Une diversité d'initiatives locales

Les experts recensent 137 initiatives locales. L'étude repose sur les données d'enquêtes de 51 initiatives et est complété par une recherche bibliographique. Ci-dessous, la 1 les répertorie toutes.

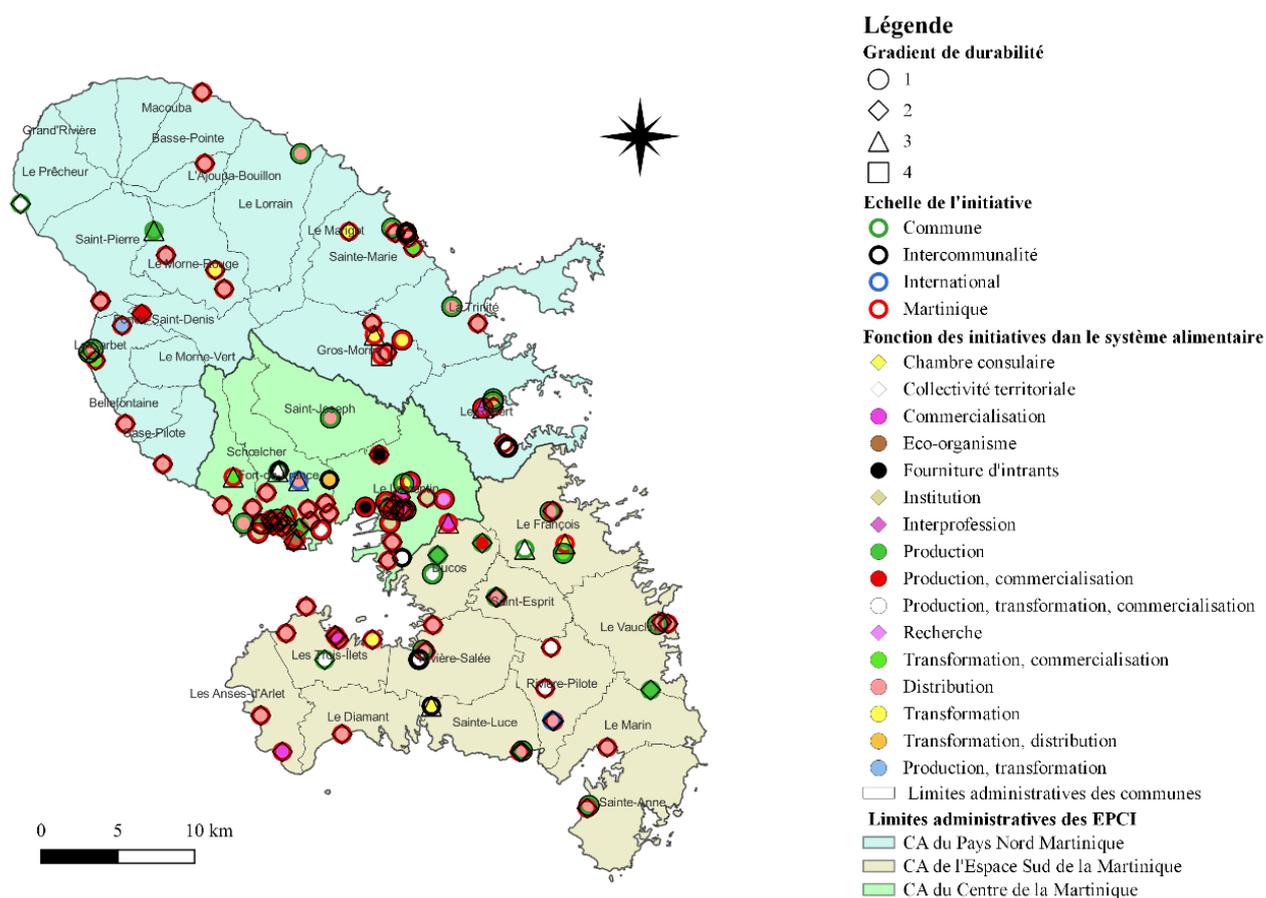


Figure 11 : Carte de la caractérisation des initiatives enquêtées et identifiées selon la durabilité, l'échelle et la fonction dans le système alimentaire

La carte représente les sièges d'initiatives identifiées sur le territoire. La richesse d'initiatives et sa diversité rendent la caractérisation des initiatives complexe. La couleur du point représente la ou les fonction(s) de l'initiative dans le système alimentaire, la couronne représente l'échelle d'action de l'initiative et le symbole entourant le point correspond au nombre de dimensions durables que l'initiative couvre (politique, géographique, cognitive, économique, environnementale, sociale).

Il y a deux types de points :

- Le point-ronde : initiative interagissant sur le flux de biens agricoles marchands ou non-marchands (production, transformation, commercialisation, ...)
- Le point-losange : initiative support proposant des services marchands ou non-marchands (institution, chambre consulaire, ...)

Les sièges d'initiatives sont inégalement répartis sur le territoire. Ils prennent surtout place dans les bassins de producteurs et de consommateurs (cf. Figure 11). Leur concentration au Lamentin s'explique par la présence d'une zone d'activité importante.

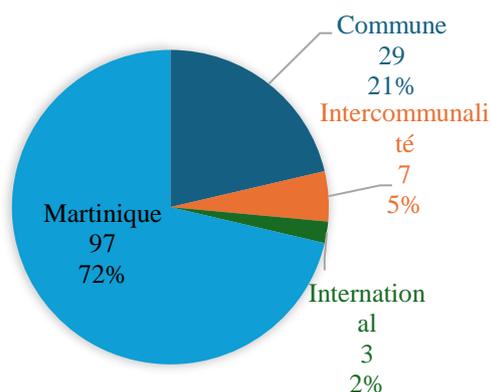


Figure 13 : Répartition des échelles d'action des initiatives identifiées.

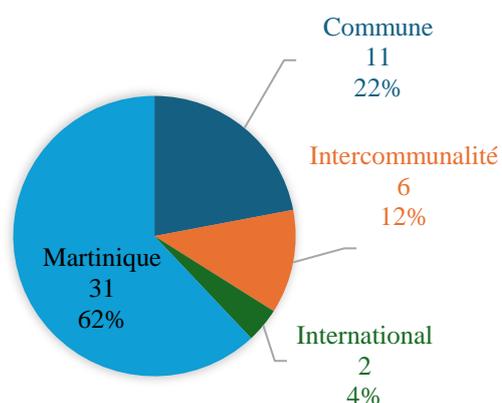


Figure 12 : Répartition des échelles d'action des initiatives enquêtées.

Les initiatives identifiées agissent principalement à l'échelle du territoire martiniquais. Par exemple, un point de vente de produits locaux valorise les produits agricoles et agroalimentaires de toute la Martinique. Elle interagit avec des acteurs de l'ensemble du territoire Martiniquais. Les cuisines de la restauration collective qui distribuent les repas se situent à l'échelle de la commune. Les actions de la restauration collective en Martinique sont construites autour du personnel et des consommateurs des cantines qui sont issues de la commune et de ses alentours. Ainsi pour des initiatives ayant la même fonction, elles peuvent agir à des échelles différentes (Figure 12&13).

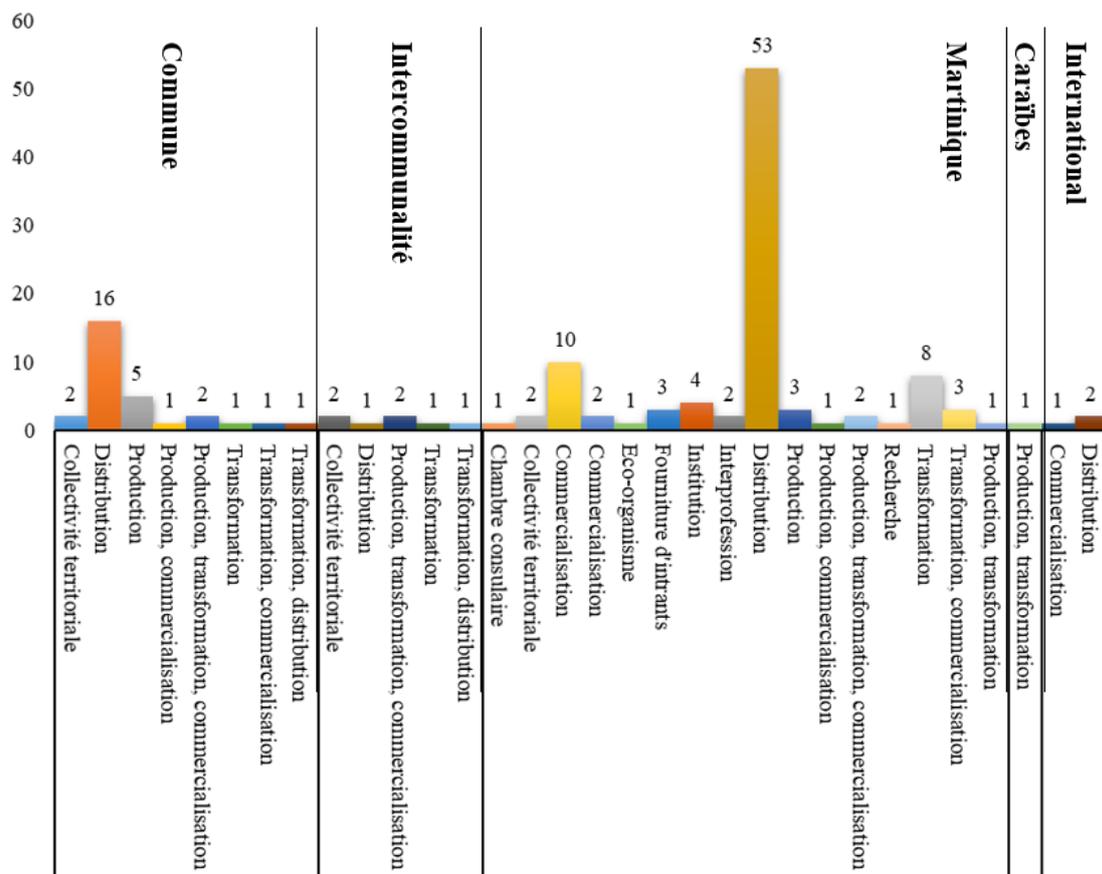


Figure 14 : Répartition des fonctions des initiatives dans le système alimentaire organisées par échelle d'action de l'initiative

La figure 14 illustre la diversité des fonctions des initiatives aux différentes échelles. Les principales remarques sont les suivantes. Plus l'échelle d'action est grande, moins les initiatives s'octroient des fonctions multiples donc plus elles se spécialisent. A l'échelle communale, les initiatives regroupent une grande diversité de fonctions. Les initiatives de commercialisation agissent à partir de l'échelle de la Martinique, ce sont principalement des coopératives. La fonction de distribution des initiatives locales agit principalement aux échelles communale et territoriale. Les collectivités territoriales sont en appui aux échelles communales, intercommunale et territoriale.

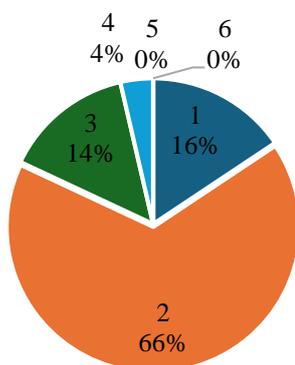


Figure 15 : Répartition du nombre de dimensions durables des initiatives identifiées.

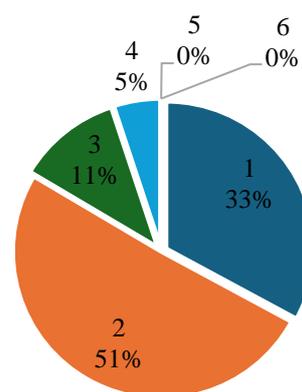


Figure 16 : Répartition du nombre de dimensions durables des initiatives enquêtées.

Les Figure 15 et Figure 16 ci-dessus dévoilent la durabilité limitée des initiatives en Martinique selon l'analyse des experts. Trois quarts des initiatives enquêtées sont caractérisées par une ou deux dimensions durables. Cela s'explique par le manque de liens entre les initiatives. En effet, les initiatives répondant à plus de dimensions durables ont des relations avec différents acteurs qui occupent diverses fonctions dans le système alimentaire. Voici un exemple de deux initiatives portées par des entreprises qui ont les mêmes fonctions de production, transformation et commercialisation et diffèrent dans la couverture de dimensions durables. La première fait la promotion des produits locaux et recettes locales par transformation industrielle : « entreprise de 30 ans qui a pour objectif de présenter les recettes traditionnelles, typiquement la tradition culinaire antillaise » (PRODTRANSCO11). Cette initiative agit sur la dimension cognitive de la durabilité.

La seconde valorise les produits locaux via la transformation : « valoriser les produits locaux, on a envie de s'inscrire dans l'esprit Michel et Augustin c'est à dire le bon goût mais version locale » « le plus connu c'est la distribution de fruits et légumes partout en Martinique » « on a aussi une partie épicerie fine » « notre deuxième partie d'activité c'est l'agrotransformation : à petite échelle pour notre épicerie fine et à plus grande échelle pour les GMS » (PRODTRANSCO32). Cette initiative agit, en plus de la dimension cognitive sur la dimension économique.

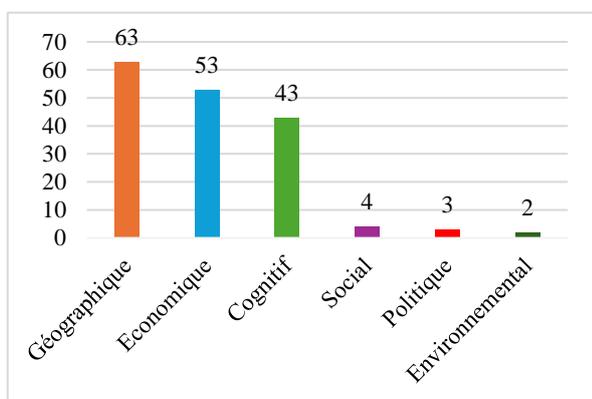


Figure 17 : Répartition des dimensions durables des initiatives identifiées non-enquêtées.

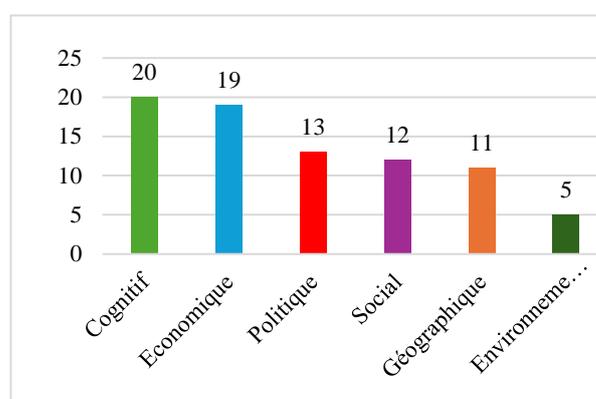


Figure 18 : Répartition des dimensions durables des initiatives enquêtées.

Les
Figure
17 et

Figure 18 montrent que les initiatives enquêtées ont plus de diversité de dimensions durables que les initiatives non-enquêtées. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ceci. Le premier est le manque de données des initiatives non-enquêtées, les données récoltées par des intermédiaires ne sont pas aussi qualitatives que les données d'enquêtes. L'enquête permet une compréhension fine du fonctionnement de l'organisme porteur et de mettre en lumière ses initiatives qui sont parfois non mise en évidence.

Au total, beaucoup d'initiatives traitent la dimension géographique, économique et cognitive, comme on peut le voir sur la Figure 19. Que ce soit en promouvant la production martiniquaise, diminuant les intermédiaires ou en s'engageant à relocaliser les habitudes alimentaires par exemple. Les dimensions politique, sociale et environnementale sont principalement issues des initiatives enquêtées.

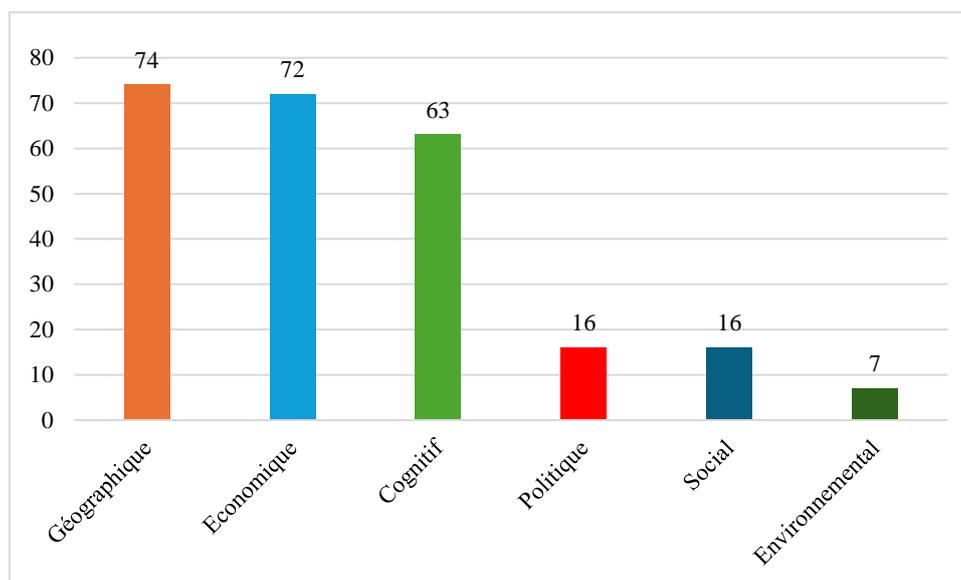


Figure 19 : Répartition des dimensions durables des initiatives identifiées totales (enquêtées et non-enquêtées).

Ces dimensions sont moins évidentes vues de l'extérieur car leur caractérisation nécessite une enquête auprès des porteurs d'initiatives afin de compléter l'analyse.

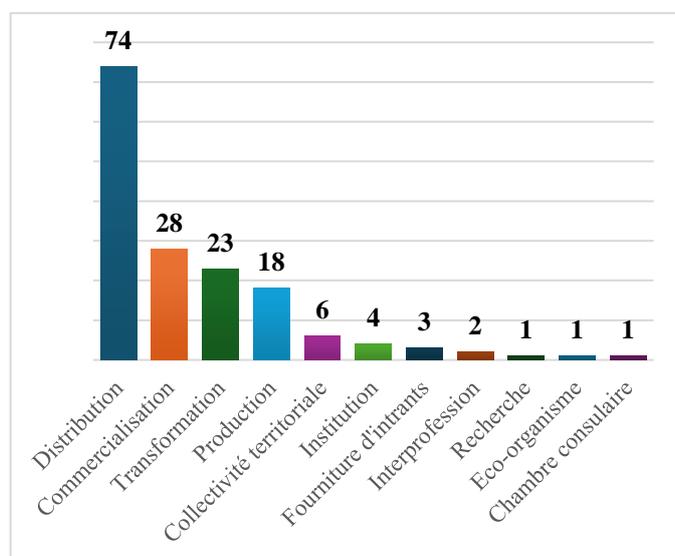


Figure 20 : Répartition des initiatives enquêtées et identifiées selon leur fonction dans le système alimentaire.

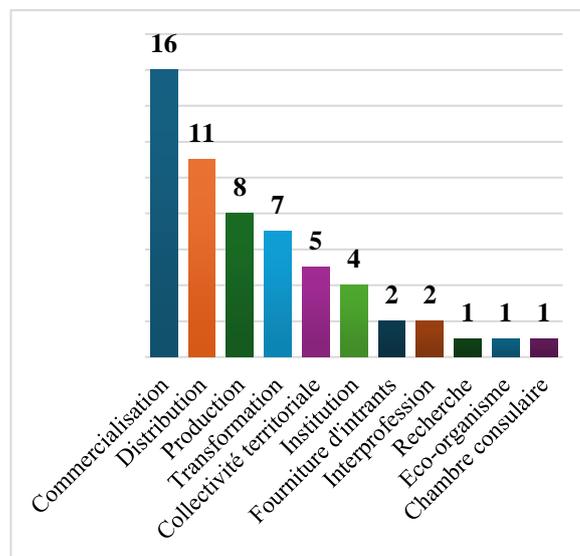


Figure 21 : Répartition des initiatives enquêtées selon leur fonction dans le système alimentaire

Les Figure 20 et Figure 21 montrent que la fonction de distribution est présente auprès de nombreuses initiatives en Martinique. Ce sont principalement des points de vente de produits locaux, des cuisines et cantines de la restauration collective ainsi que des marchés communaux. Les initiatives supportent majoritairement les fonctions de distribution et la commercialisation des produits agricoles. Les initiatives de production et de transformation sont moins présentes sur le territoire.

Le graphique de la Figure 22 indique la répartition des fonctions des initiatives au sein du système alimentaire selon le nombre de dimension de chaque initiative identifiée. La présence de presque toutes les fonctions dans les trois premiers gradients de durabilité indique qu'il est possible pour chaque fonction d'être plus durable, il n'y a pas une fonction plus durable qu'une autre.

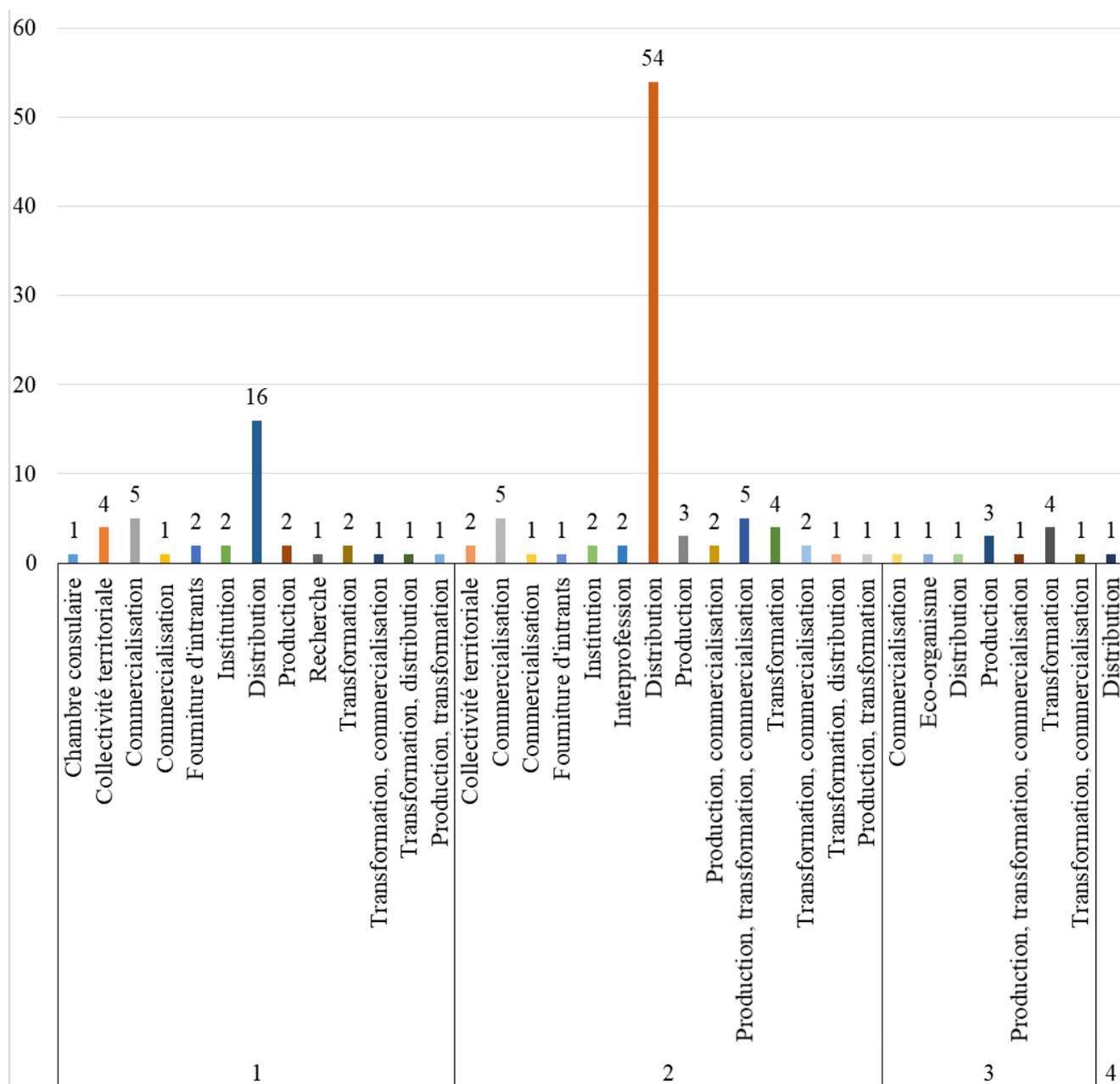


Figure 22 : Nombre d'initiatives identifiées en fonction du nombre dimensions durables de l'initiative et de la fonction au sein du système alimentaire.

g. Vers où vont les initiatives ?

Les entretiens sont l'occasion de comprendre comment les initiatives souhaitent évoluer. Vers quels objectifs tendent-elles ? Quelles sont leurs stratégies ? En analysant les discours, quelques perspectives d'évolution ressortent et varient selon la structure interrogée.

Plusieurs acteurs évoquent la volonté de diversifier leur activité pour assurer une sécurité financière, notamment les producteurs « *Sur la partie plus en haut, on va mettre en place un verger plus diversifié avec manguiers, pitaya, pomme-cannelles et plusieurs espèces fruitières qui se plaisent bien ici.* » (Ouvrière agricole et partiellement en charge de l'exploitation, PROD28) ou des fournisseurs d'intrants « *Aujourd'hui on s'axe un peu plus sur le maraîchage, sur des choses qui n'avaient pas lieu il y a 3-4 ans* » (Chef d'agence, FI45). Une volonté d'aide à la diversification de la part d'interprofessions et d'autres producteurs est également soulignée « *Dans le cadre de la diversification, on a proposé d'aider, d'accompagner les autres filières agricoles, de les aider à s'organiser pour leur permettre d'avoir l'aide POSEI* » (Président d'une commission, PROD27), « *Donc en fait l'idée en termes de stratégie aujourd'hui c'est amener effectivement des exploitations en diversification à avoir un revenu issu de plusieurs activités.* » (Secrétaire général, INTERPRO37).

Certains souhaitent développer leur initiative par l'augmentation du nombre d'adhérents dans la structure ou le développement de partenaires commerciaux « *Mon objectif c'est vraiment de faire rayonner les produits d'ici jusqu'à ailleurs comme en Hexagone* » (Directrice générale d'une SARL, CO24). Pour certaines structures, un changement de statut juridique est même nécessaire pour leur évolution « *Mon objectif [...] ce n'est pas de rester une association, mais c'est de créer une SICA par la suite* » (Présidente d'une association, PRODCO34).

En évoquant le devenir des initiatives, certaines d'entre elles affichent des objectifs en faveur de l'environnement « *Nous cherchons à atteindre les 30% de vraie production locale et surtout réduire notre empreinte carbone. Une des actions liées à l'environnement, c'est la réduction de la consommation électrique du groupe, je pense 70%.* » (Présidente d'une SASU, CO58). D'autres souhaiteraient promouvoir l'agriculture biologique ou encore accompagner des producteurs vers une transition écologique.

Les discours ont également souligné la difficulté à mener une initiative lorsque la politique change. Ajuster la trajectoire de l'initiative est parfois nécessaire « *Chaque président a une vision différente des choses, là la devise du président c'est faire de nouveaux adhérents et augmenter la production* » (Responsable administratif, CO38), « *En fait le seul problème qu'il y a eu, c'est qu'en 23 ans j'ai quand même connu trois maires qui travaillent différemment, donc il a fallu s'adapter à leur fonctionnement* » (Agent municipal, CO14).

En clair, la durabilité faible des initiatives et le peu d'initiatives autour de la production et de la transformation est indicateur d'une difficulté du « faire-ensemble » pour les fonctions primaires du système alimentaire. Cependant, les initiatives agissent simultanément à différentes échelles. Une animation territoriale prenant en compte les divergences et positions de chaque initiative pourrait par l'animation et la discussion, construire des chemins vers une vision commune partagée avec des objectifs communs définis. La fusion ou les partenariats d'initiatives améliorent leur durabilité et couvrent plus de fonctions tout en décomplexifiant le système alimentaire actuel vers un système territorialisé. Une fois le diagnostic posé par l'analyse spatio-temporelle des initiatives, les freins rencontrés par ces initiatives sont analysés afin d'identifier des leviers clés permettant le développement des initiatives.

IV. Arbre des freins des initiatives locales étudiées

Les entretiens réalisés tout au long de l'étude ont permis d'identifier les freins que les acteurs rencontrent sur le terrain. Ils entravent le bon déroulement de leurs activités et les interactions entre les différents acteurs du système alimentaire. Une fois centralisés, les freins ont été recoupés avec de la bibliographie afin de valider les dires de chaque acteur, annexe 19. Sur l'annexe 3, chaque case représente un frein énoncé par un acteur dont la couleur dépend du rôle de ce dernier dans le SAT. Cela permet de connaître le type de secteur impacté pour chaque frein. Certains freins sont répétés plusieurs fois par différents acteurs. Afin de souligner leur importance, ils sont représentés par un dégradé orange. Plus le nombre d'acteurs ayant répété ce frein est élevé, plus le contour de la case est épais. En effet, plus un frein est répété, plus il est problématique puisqu'il impacte l'activité d'acteurs ayant des rôles divers dans ce système. Par ailleurs, les éléments sont reliés entre eux par des flèches selon les liens de causalité entre les freins. Certains freins sont aussi écrits dans une police plus grande et en gras, cela correspond à ceux qui ont trois flèches ou plus qui arrivent ou partent de la case. Cela permet de les mettre en valeur puisque c'est un frein central donc plus impactant. Si un ordre de priorité doit être mis pour améliorer la situation, il est plus intéressant de s'attaquer en premier à ces freins. Ils sont des points centraux puisque, plus il y a de flèches reliées à un frein, plus celui-ci est impactant pour d'autres freins ou de nombreux acteurs.

D'autre part, les freins sont modélisés par deux formes différentes. Les rectangles représentent les freins à l'action collective des acteurs tandis que les cercles correspondent à des freins structurels, inhérents au territoire, à l'histoire ou au fonctionnement politique. Bien sûr, ces freins ne sont pas exhaustifs. Les observations terrains représentées en bleu clair désignent les freins identifiés par les experts juniors tout au long de l'étude grâce à des recherches bibliographiques mais aussi à leurs expériences individuelles ou collectives. Ils permettent d'expliquer d'autres freins ou d'exprimer les réalités du terrain notées par différents membres du groupe.



Figure 23 : Légende des arbres à freins et problèmes

Le graphique de l'annexe 3 montre ainsi différents objets. Tout d'abord, une multitude de freins sont interconnectés et de nombreux freins se répètent à différents endroits. Dans un souci de lisibilité, certains éléments sont répétés à plusieurs endroits de l'arbre. Dans ces cas, un chiffre romain permet de savoir que le frein se trouve à un autre endroit pour ainsi le retrouver plus facilement. Si, à première vue, cet arbre effraie au vu de la multitude de freins, il permet de mettre en lumière tous les liens qui les unissent et ainsi de prendre conscience que résoudre un de ces freins peut ensuite avoir une réaction en chaîne et donc en débloquent d'autres.

L'un des freins le plus souvent répété (par 8 acteurs ou plus) repose sur la SOCOPMA (Figure 24), grosse coopérative agricole regroupant un grand nombre de producteurs martiniquais ayant fait faillite en 2015 mettant, de ce fait, de nombreux agriculteurs en situation très précaire. Ce scandale a fortement impacté la confiance des producteurs dans les coopératives et rend plus difficile la coopération entre agriculteurs. Il y a également le scandale de la chlordécone qui a fortement fragilisé la confiance de la population locale (Figure 24). Cela impacterait également le travail de nombreux agriculteurs qui ne peuvent plus produire dans leurs champs puisqu'il est pollué par la chlordécone. Et cela impacterait aussi la confiance des consommateurs qui se méfient des produits locaux par peur de manger des produits avec des traces de chlordécone.

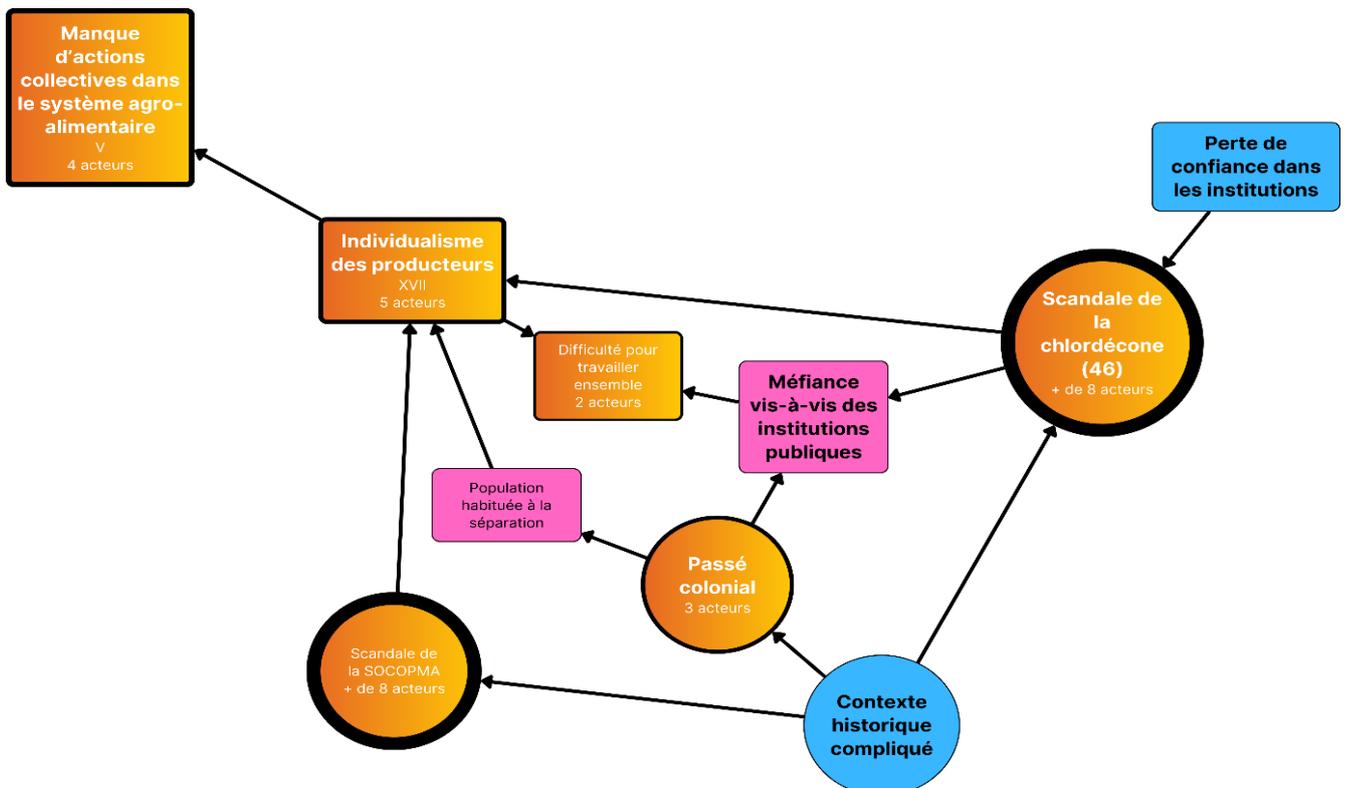


Figure 24 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur la SOCOPMA et la chlordécone.

Les acteurs locaux ont aussi signalé les problèmes potentiellement liés aux longs délais et aux retards de paiement des subventions (Figure 25). De nombreuses structures se retrouvent en difficultés financières et compte sur ces subventions pour subvenir à leur besoin. Les délais doivent donc être mieux pris en compte dans la formulation des projets et des appuis pourraient faire l'objet pour faciliter les demandes et délais. Cela impacte fortement les initiatives locales qui hésitent à se lancer ou sont obligées de cesser leur activité prématurément faute de fonds. Ce fonctionnement pourrait favoriser les structures ayant suffisamment de trésorerie pour pouvoir attendre plusieurs années avant de recevoir les subventions dues.

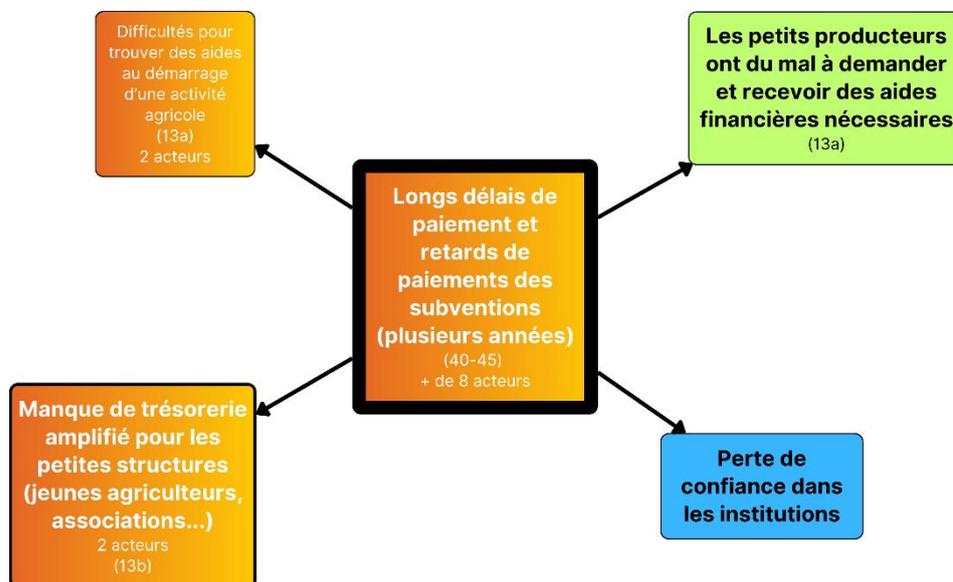


Figure 25 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur le manque d'accompagnement et de conseils sur le terrain.

Sept acteurs ont aussi évoqué le manque d'accompagnement et de conseils techniques des petits producteurs sur le terrain (Figure 26). A cela s'ajoute une population d'exploitants agricoles vieillissantes notamment due à la difficulté, pour les jeunes, d'accéder à des terres ou à reprendre des exploitations agricoles déjà existantes ou alors l'envie de continuer à travailler dans un secteur peu attractif. Le manque d'organisation de la filière agricole hors bananes et cannes à sucre pourrait également être un frein majeur au faire ensemble pour bien manger local.

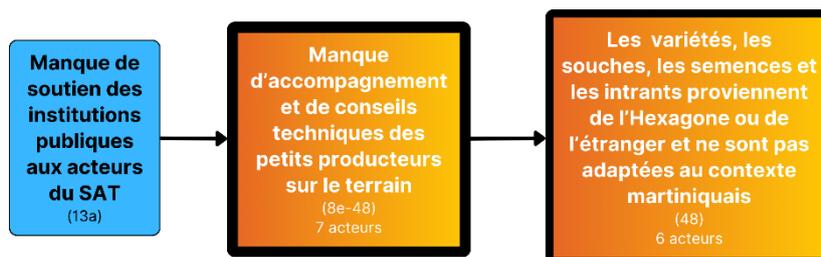


Figure 26 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur les retards et les longs délais de paiement des subventions.

Un autre frein souvent évoqué est le manque d'actions collectives dans le système alimentaire, Figure 27, causé par neuf freins tels que la méfiance des producteurs envers les nouveaux collaborateurs et les organisations de producteurs et la manque de motivation pour se regrouper. Les producteurs semblent ne pas ou peu trouver d'avantages à collaborer et préfèrent travailler chacun de leur côté. Ce point pourrait être accentué par la mauvaise organisation des filières agricoles qui peinerait à fédérer leurs acteurs et à les mettre en contact. Cela peut aussi s'expliquer par le manque de professionnalisation du secteur agricole et le fait que beaucoup de producteurs n'aient que de petites surfaces et allient plusieurs professions pour tenter d'améliorer leurs sources de revenu. Les conséquences de ce manque d'actions collectives sont un isolement des producteurs et un manque de mutualisation des moyens qui intensifient leur cause. Cela engendre aussi un manque de lien avec la restauration collective puisque les petits producteurs ne peuvent pas répondre seuls aux exigences de volumes qui nécessitent une mise en commun des productions.

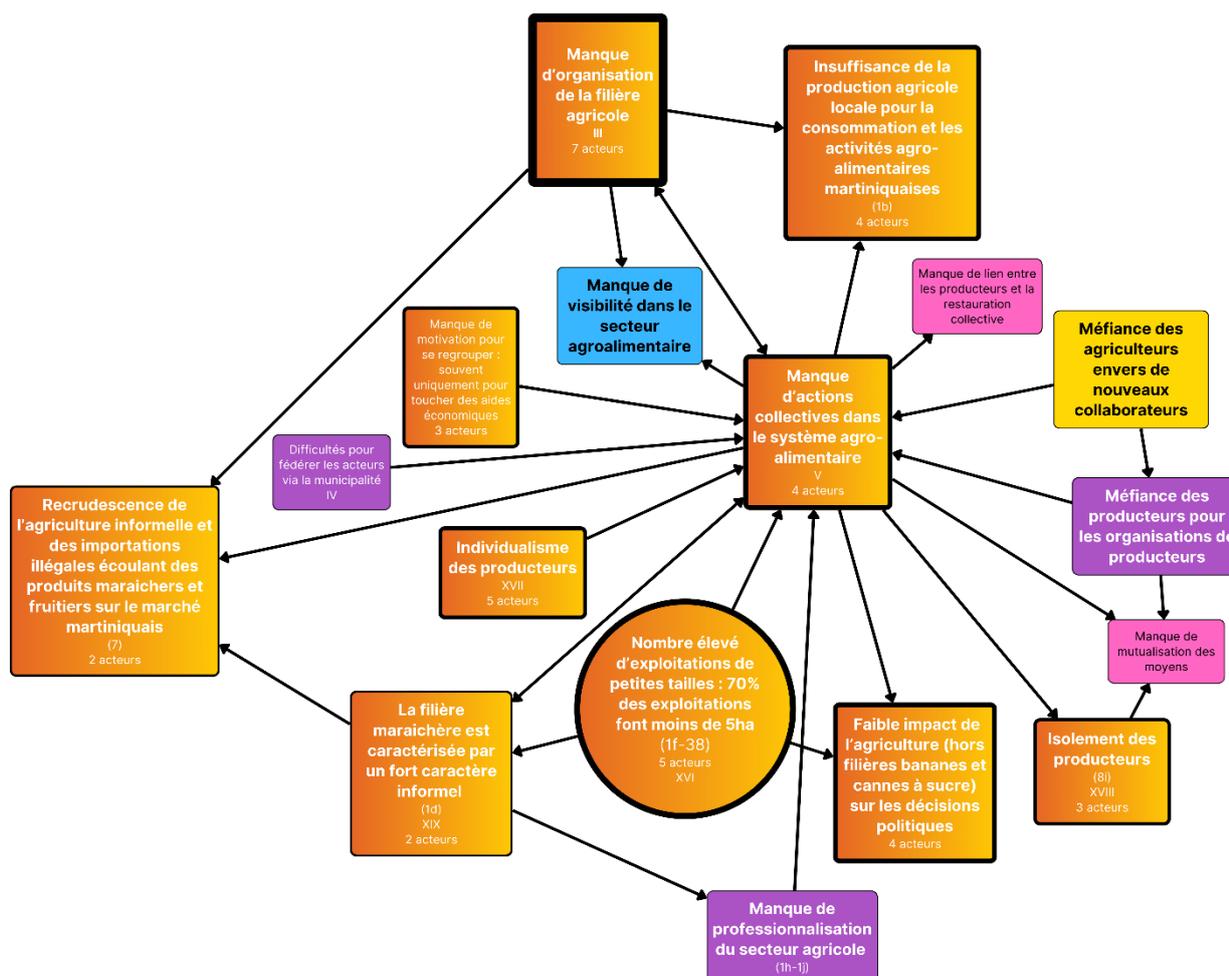


Figure 27 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur le manque d'actions collectives.

De son côté, l'insuffisance de la production agricole locale pour la consommation et les activités alimentaires martiniquaises, Figure 28, a des causes diverses. Il y a déjà des causes structurelles telles que les aléas climatiques et la taille critique du territoire qui font que la Martinique rencontrera toujours des difficultés pour être autonome sur le plan alimentaire. Cela s'explique aussi par le fait que la perception de certains acteurs sur les aides agricoles pourrait être majoritairement tournées vers des cultures d'exportation et qu'il y a un manque de terres dédiées à répondre aux besoins de la population locale : les terres les plus facilement accessibles et cultivables sont majoritairement cultivées par des producteurs de bananes et de cannes à sucre. Les conséquences sont diverses mais trois sont majeures. La première est que cela accentuerait la dépendance de la Martinique aux importations pour pallier les manques de production locale. Ensuite, c'est une des causes au prix élevé des produits locaux et à la difficulté pour l'agro-industrie, la restauration collective et les GMS de prioriser les produits locaux. En effet, les faibles volumes produits et leur prix élevé freine ces acteurs à prioriser le local (Figure 28).

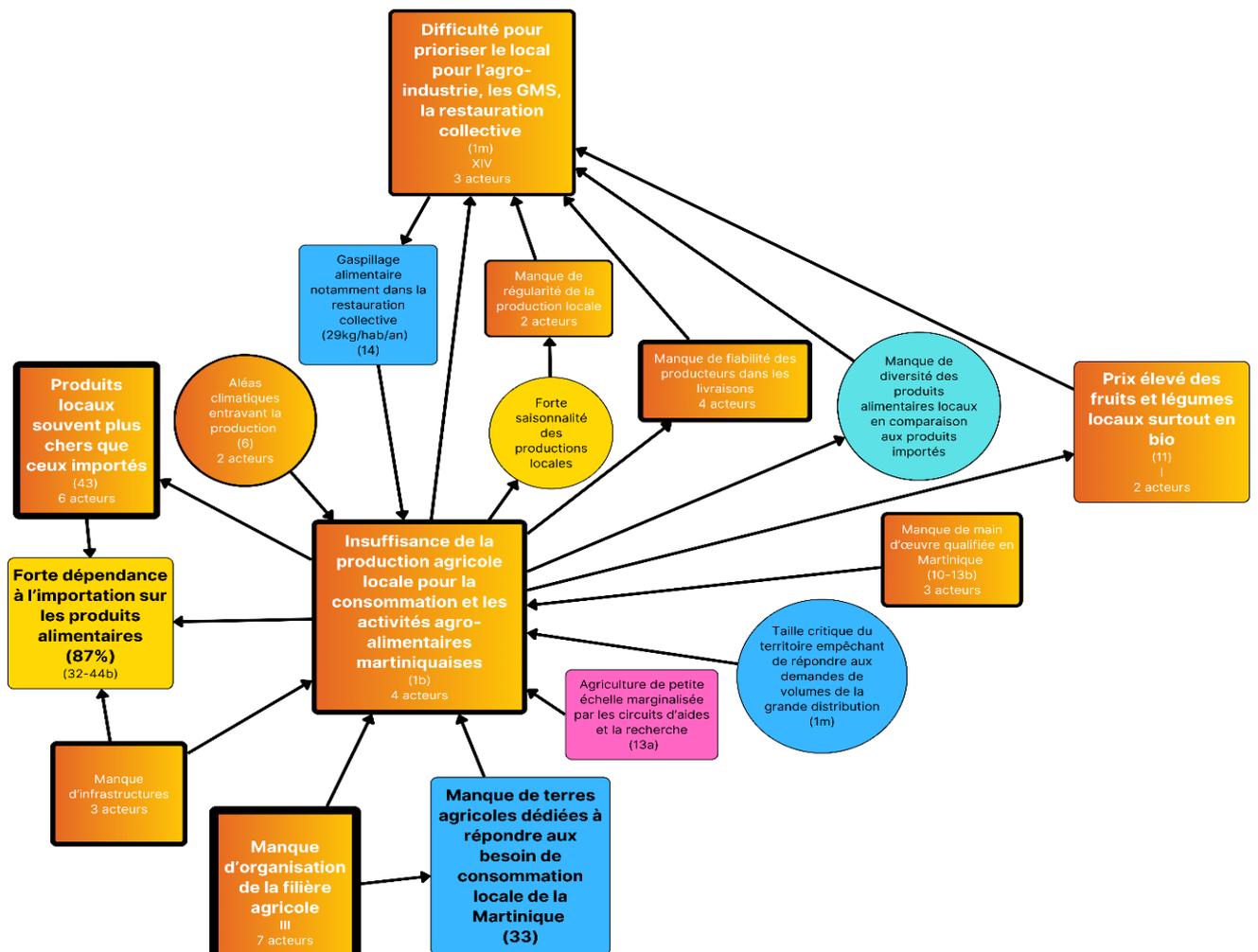


Figure 28 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur l'insuffisance de la production locale pour la consommation et les activités alimentaires martiniquaises

Précédemment, il a été évoqué le fait que les aides agricoles sont mal réparties entre les secteurs. En effet, en 2021, 85,6 % de l'aide du Programme d'Options spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité (POSEI), aide agricole dédiée aux territoires d'outre-mer, était dédiée à la banane et la canne à sucre (Franck ZOZOR, 2024). Si on ajoute à cela le manque de connaissance et de temps des petits producteurs pour demander les subventions nécessaires et la relative lourdeur des démarches administratives cela explique pourquoi de nombreux producteurs arrêtent de demander des aides. Cela demande un fort investissement alors que le résultat est souvent minime. La Politique Agricole Commune (PAC), calculée en fonction de la SAU, en est le parfait exemple sur ce territoire où de nombreuses exploitations ne dépassent pas les 5 hectares. Ces causes font que les petits producteurs ont du mal à demander et recevoir les aides financières nécessaires, Figure 29. Il est aussi intéressant de noter que la manque de structuration de la filière exacerbe ce problème puisque les aides POSEI ne sont accordées qu'à des producteurs affiliés à une structure officielle ou une coopérative. La conséquence majeure est le fait que très peu d'agriculteurs touchent des aides : en 2021, seulement 25 % en touchaient (Franck ZOZOR, 2024). Cela découle ensuite sur le manque d'infrastructures et l'insuffisance de production des agriculteurs locaux (Figure 29).

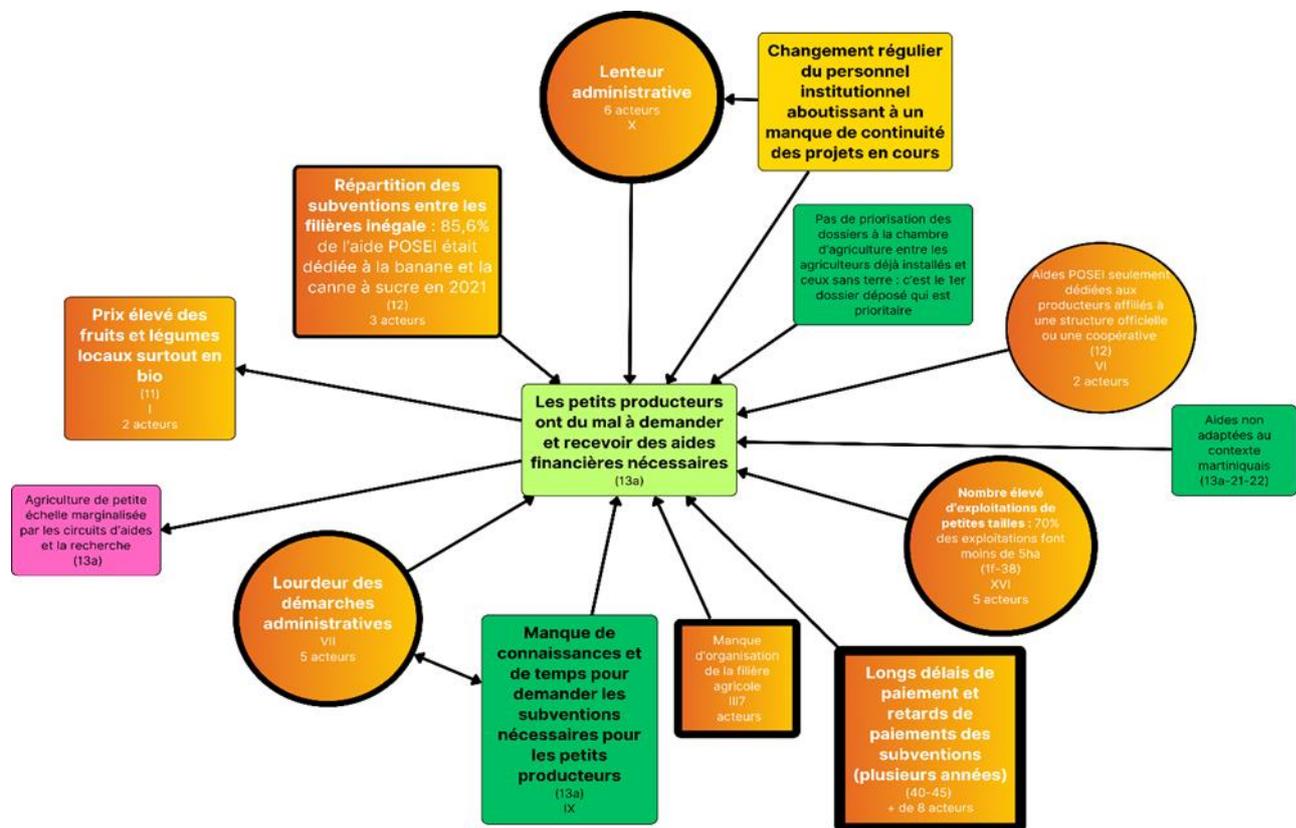


Figure 29 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur la difficulté des petits producteurs pour demander et recevoir les aides financières nécessaires

La difficulté pour prioriser le local pour l’agro-industrie, les GMS et la restauration collective, figure 30, a déjà en partie été abordée précédemment. On peut tout de même ajouter l’influence des habitudes alimentaires tournées vers les produits importés et ultra-transformés de la population locale qui poussent les acteurs de ces secteurs à écouter l’envie des consommateurs au détriment des producteurs locaux.

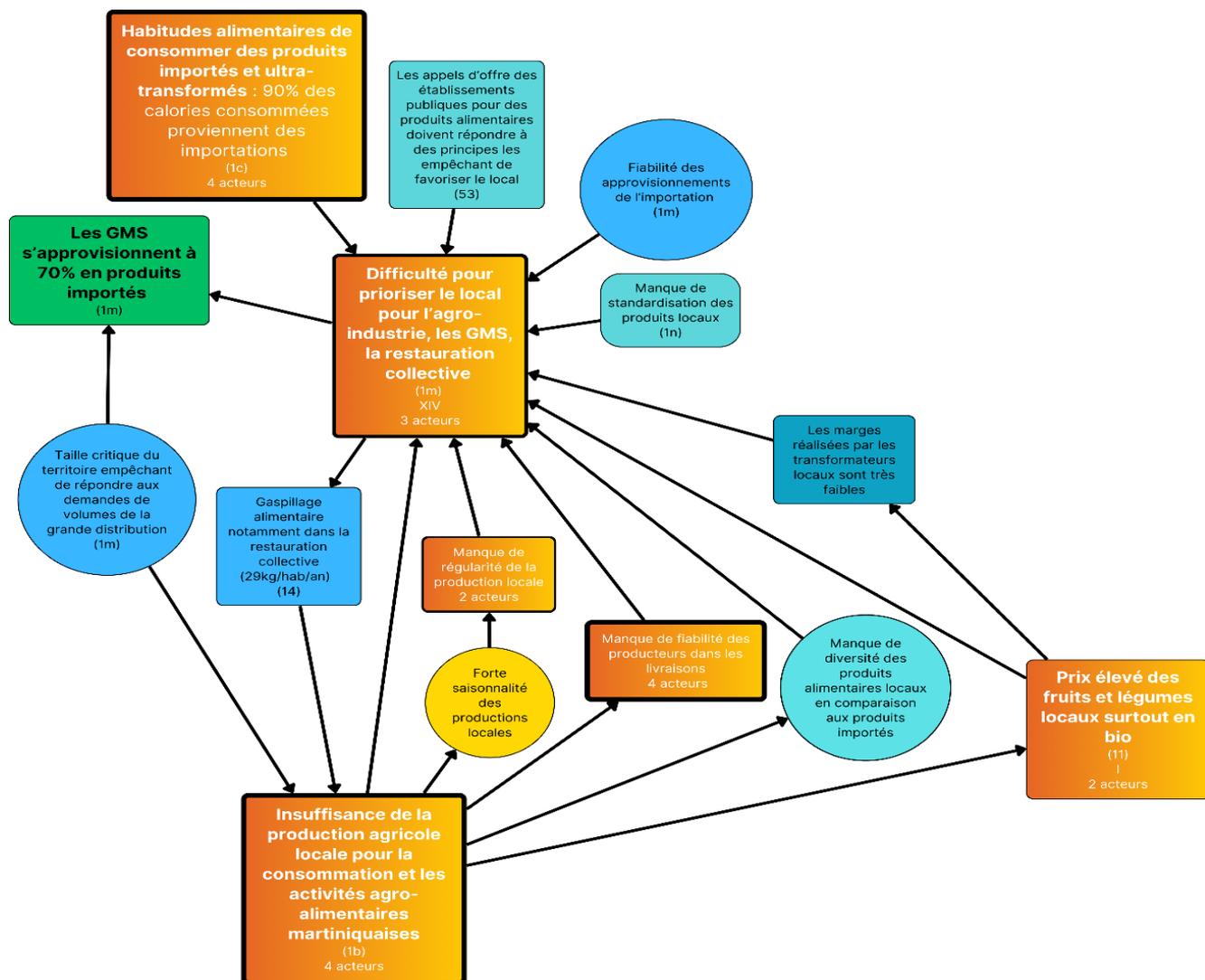


Figure 30 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur la difficulté à prioriser le local pour l'agro-industrie, les GMS et la restauration collective

L'étude terrain a permis de mettre en valeur les difficultés de fonctionnement des PAT, Figure 31, qui s'expliquent notamment par la difficulté de trouver des structures porteuses de PAT et le manque de connaissance de l'outil PAT. En effet, sur le terrain, très peu d'acteurs étaient au courant de l'existence des PAT.

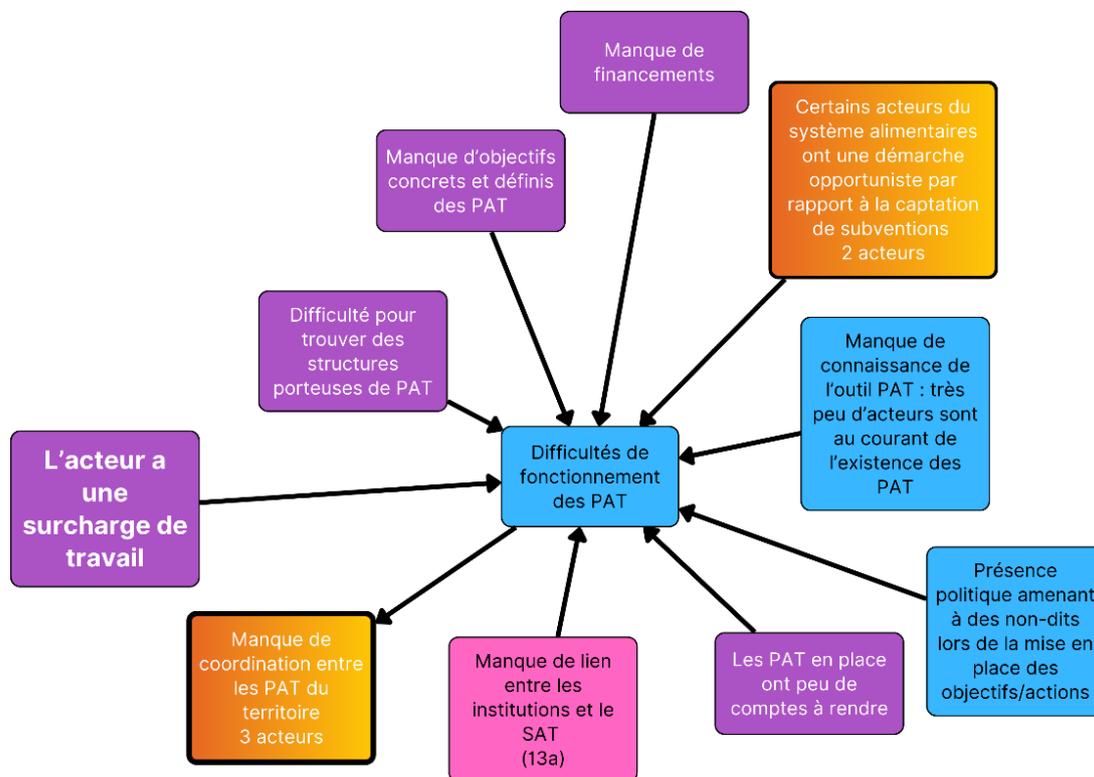


Figure 32 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur les difficultés de fonctionnement des PAT

Le manque d'organisation des filières agricoles et d'actions collectives ajoutés au secteur agricole peu attractif font qu'il y a actuellement une recrudescence de l'agriculture informelle et des importations illégales écoulant des produits maraichers et fruitiers sur le marché martiniquais, Figure 32. Cela impacte la confiance des consommateurs puisqu'il n'y a pas de traçabilité sur ce genre de produits agricoles. Cela rend la structuration de la filière agricole encore plus compliquée puisqu'il est plus difficile de connaître le nombre exact de producteurs et la production agricole totale. Cela induit aussi une concurrence entre le secteur informel et formel.

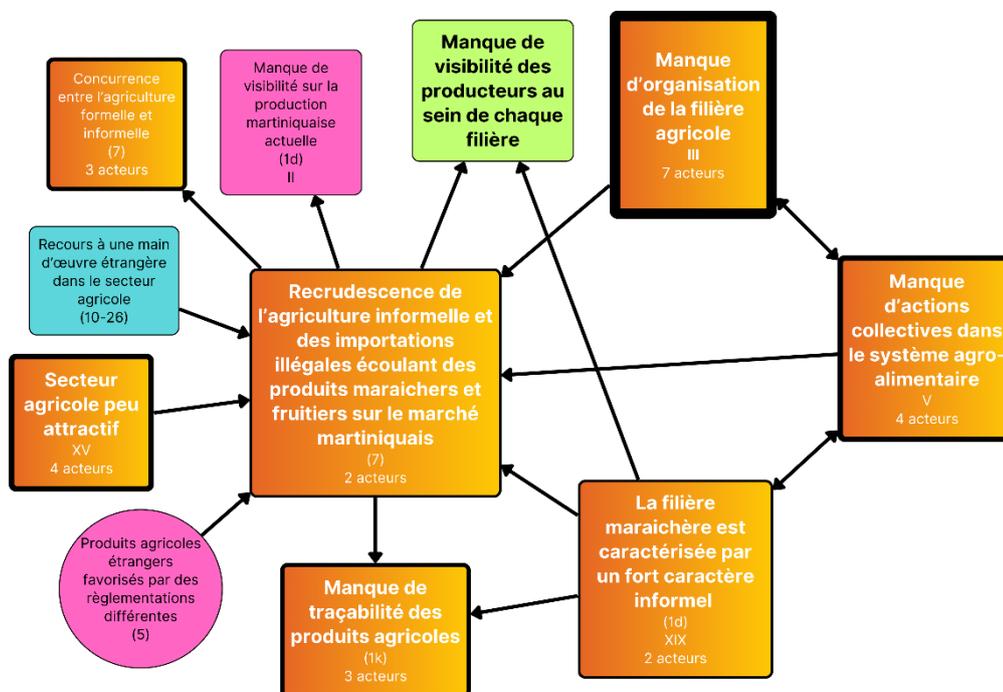


Figure 31 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur la recrudescence de l'agriculture informelle et des importations illégales écoulant des produits maraichers et fruitiers sur le marché martiniquais

Le fait que le secteur agricole soit peu attractif, Figure 33, est en partie dû aux problèmes de transmission des exploitations agricoles et donc à la difficulté pour accéder à des terres agricoles pour les jeunes notamment. Cela s'explique aussi par la pénibilité du travail agricole, le faible revenu du producteur, en général, et la mauvaise perception du travail agricole dans notre société actuelle.

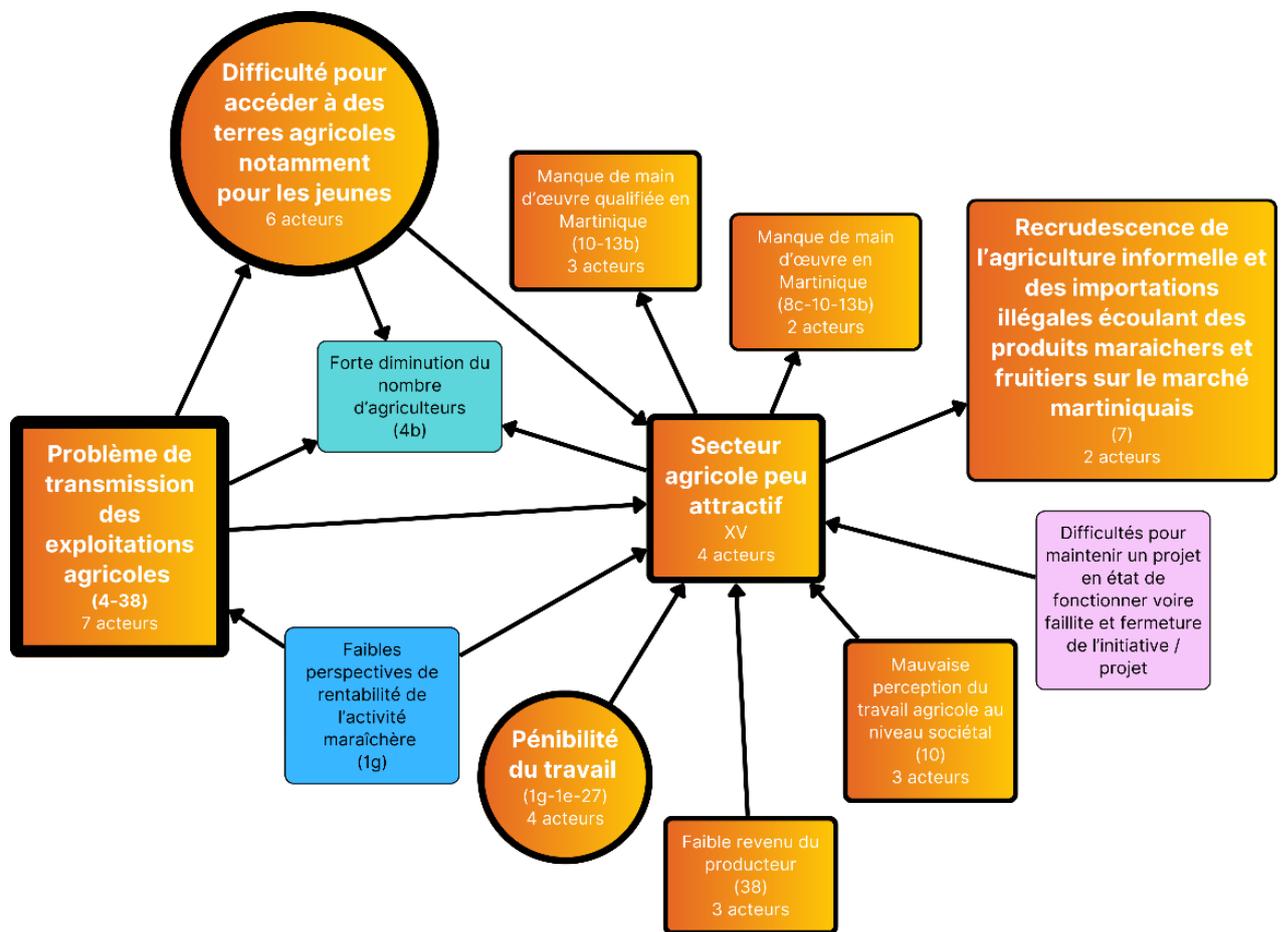


Figure 33 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus sur le manque d'attractivité du secteur agricole

La difficulté pour accéder à des terres agricoles notamment pour les jeunes, Figure 34, est en partie due aux problèmes de transmission des exploitations agricoles. Du fait des faibles retraites des agriculteurs, un certain nombre préfère continuer à cultiver le plus longtemps possible leurs terres ou spéculer sur leurs terres dans l'optique d'améliorer leur retraite. Mais cela engendre une diminution des terres disponibles et une diminution de la production agricole. A cela s'ajoute le taux élevé de friches en Martinique.

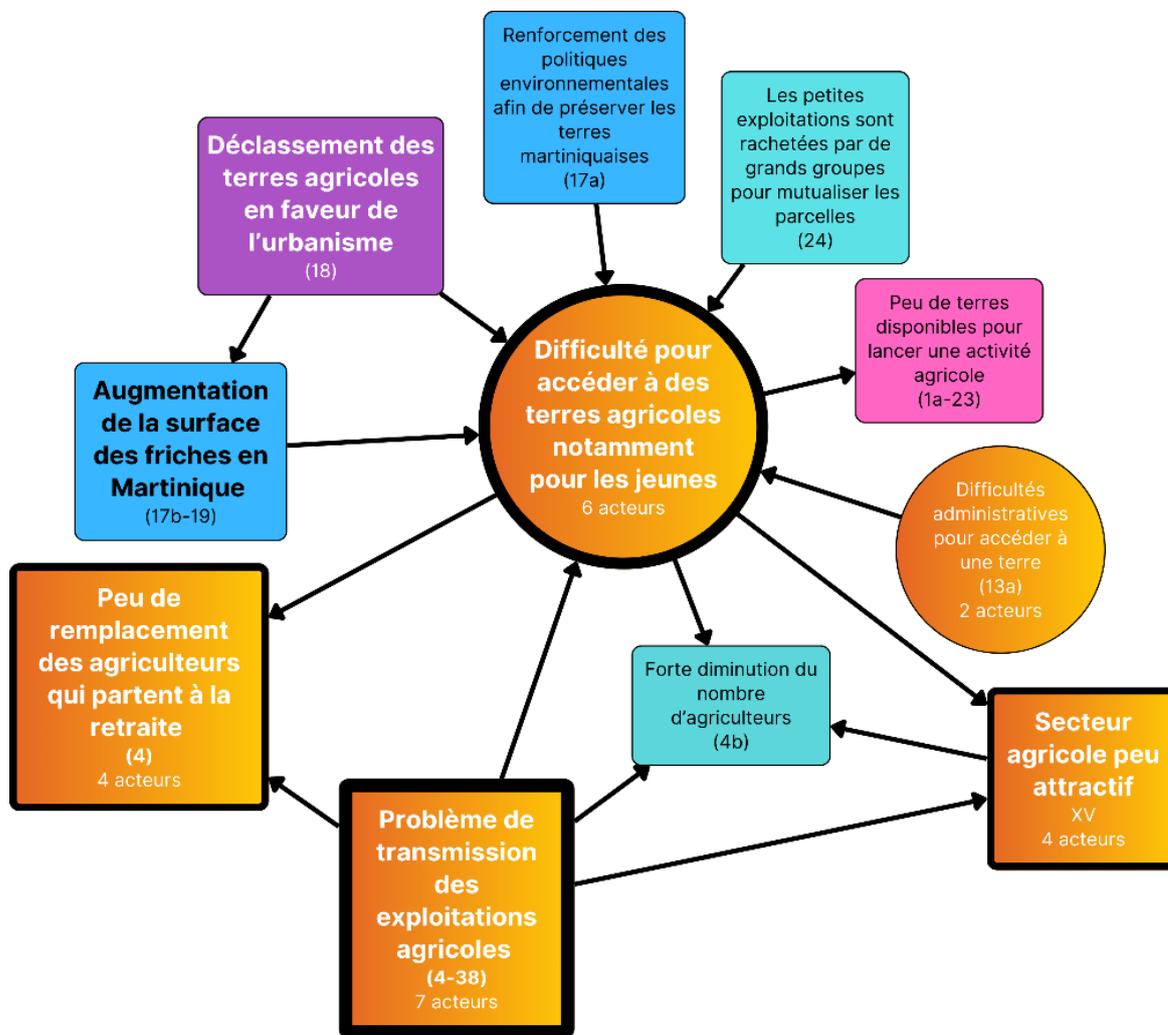


Figure 34 : Arbre des freins aux initiatives locales martiniquaises : focus les difficultés pour accéder à des terres agricoles notamment pour les jeunes

D'autres freins sont présentés en annexe tels que les habitudes alimentaires de consommer des produits importés et ultra-transformés, annexe 16, le fait que la filière maraîchère soit caractérisée par un fort caractère informel, annexe 17, et la méfiance des producteurs pour les organisations de producteurs, annexe 18.

V. Arbre des leviers compte tenu des freins relevés auprès des initiatives locales martiniquaises

L'arbre des solutions présenté en annexe 4 se base sur les entretiens passés avec 91 acteurs ainsi que les deux ateliers réalisés en Martinique durant la phase terrain de cette étude. Certains leviers ont été imaginés par un ou plusieurs acteurs rencontrés pour cette étude. Ceux-ci se répartissent selon plusieurs types : acteur administratif, acteur d'appui, fournisseur d'intrants, producteur indépendant, organisation professionnelle, association du secteur alimentaire, agro-transformateur, exportateur, commerçant-distributeur ou encore utilisateur final. Aussi, plusieurs autres leviers sont imaginés par les experts de l'étude. Ces derniers ont en effet une vision d'ensemble et générale du territoire par les différents entretiens réalisés avant et pendant le terrain. Cet arbre s'adresse à l'ensemble des acteurs du système agricole et alimentaire martiniquais qui souhaiterait travailler pour la mise en place d'une production agricole de qualité, durable, locale mais également accessible à l'ensemble de la population martiniquaise. L'arbre décrit ci-après a été réfléchi dans le but de définir certaines préconisations à l'égard des freins relevés précédemment.

Cet arbre des leviers peut être utilisé dès à présent par les structures le souhaitant, néanmoins il ne présente pas de solutions exhaustives et ces dernières peuvent donc le modifier en fonction des acteurs qui l'utilisent et des actions mises en place.

L'utilisation de cet arbre peut se faire sous deux formes. La première est l'utilisation seule de l'arbre des leviers. Ainsi, en partant d'un objectif, des étapes à suivre et/ou objectifs intermédiaires sont décrits ainsi que des actions à réaliser pour atteindre l'objectif final. Le but est donc de suivre les actions à réaliser en fonction de l'acteur concerné. Cependant, pour certains objectifs, il n'y a pas de leviers pour tous les acteurs.

La seconde forme s'inspire de l'arbre à freins précédemment décrit. En effet, lorsqu'un frein est relevé au sein d'une structure, cette dernière peut identifier un levier correspondant à la lecture de l'arbre des leviers. Il est important de noter qu'il y a parfois plusieurs leviers pour un même frein. Pareillement, certains leviers sont identifiés pour plusieurs freins différents.

L'arbre à levier se présente sous la forme de bulles interconnectées. Au centre, dans un cercle de couleur rose, est présenté l'objectif ultime : les acteurs du système agricole martiniquais travaillent ensemble pour la mise en place d'une production agricole de qualité, durable, locale et accessible à l'ensemble de la population martiniquaise. Celui-ci est subdivisé en 17 objectifs intermédiaires représentés chacun au sein d'un cercle vert. Ces derniers ont été définis à partir des principaux freins relevés dans l'arbre des freins décrit précédemment. À proximité se trouvent des cercles bleus illustrant les étapes clés qui permettent de préciser les objectifs intermédiaires. Enfin, les actions à mener pour y répondre sont présentées en tant que rectangle de couleur. Chaque couleur permet de déterminer la provenance du levier en question. Par exemple, lorsqu'un rectangle est violet, cela signifie que c'est un acteur administratif qui l'a évoqué. Ainsi, chaque levier est issu de l'analyse des entretiens terrain et des ateliers réalisés avec les acteurs. Tout levier présent sur ce schéma a été évoqué par minimum 2 acteurs, hormis lorsque le levier a été imaginé par l'équipe des experts (Figure 35).

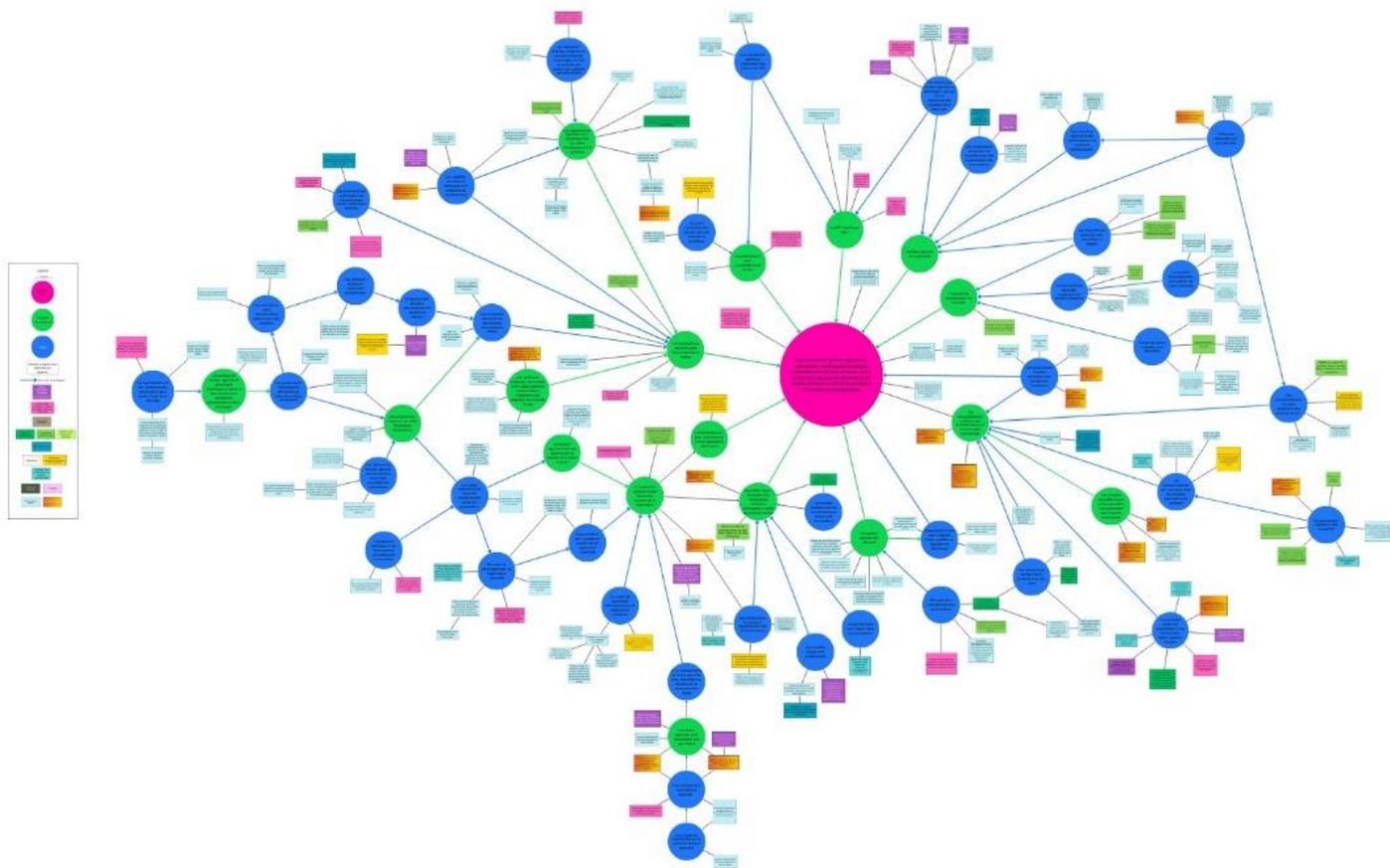


Figure 35 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise

L'arbre à levier est disponible via les annexes et la figure est illustrative d'où la faible lisibilité

L'ensemble des bulles est connecté par des flèches ou des liaisons simples. Chaque flèche est affichée comme ceci : de la cause vers la conséquence. Par ailleurs, certaines des propositions émises sont directement associées à des acteurs précis pouvant les mettre en place.

Comme énoncé précédemment, l'arbre des freins affiche plusieurs fois des éléments énoncés par un grand nombre d'acteurs. Ces freins réguliers sont donc importants à prendre en compte dans la mise en place des objectifs, étapes et actions de l'arbre à leviers.

Ainsi, pour pallier le manque de confiance des producteurs envers les organisations de producteurs, la Figure 36 montre qu'il est primordial de mettre en place une garantie de paiement dans les temps par les coopératives ou d'établir des contrats d'engagement attirants pour les producteurs. Il serait par ailleurs intéressant de proposer des actions et ateliers collectifs au sein des OP afin de favoriser le lien entre les différents acteurs et ainsi installer une confiance et une compréhension entre eux.



Figure 36 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise : focus autour de la confiance des producteurs envers les OP

Pour les soucis liés à la présence de chlordécone dans le sol diminuant fortement la confiance des consommateurs envers les produits locaux, il pourrait être intéressant d'utiliser un label zéro chlordécone. En effet, la présence de ce pesticide reconnu pour ses risques envers la santé humaine diminue la volonté des consommateurs à acheter des produits martiniquais. Il est également essentiel de continuer les recherches pour diminuer voire éliminer le taux de chlordécone dans les sols martiniquais ; le tout en favorisant la plantation de variétés qui limitent ces contaminations. La production hors sol pourrait aussi être une action à mener. L'ensemble de ces actions énumérées sont déjà entreprises par les pouvoirs publics et soulignent le besoin de communiquer sur ces éléments.

Concernant le délai de paiement des subventions, même si des actions sont menés en ce sens, il conviendrait de renforcer le traitement des subventions dans l'ordre du plus urgent et ce, régulièrement (Figure 37). De même chaque acteur en charge de demander des subventions doit être formé et accompagné au préalable pour la réalisation de cette demande mais également pour la réalisation d'un business plan par exemple. Le but : perdre le moins de temps possible sur ce type de formalité et amener à ce qu'un maximum de personnes le fasse.

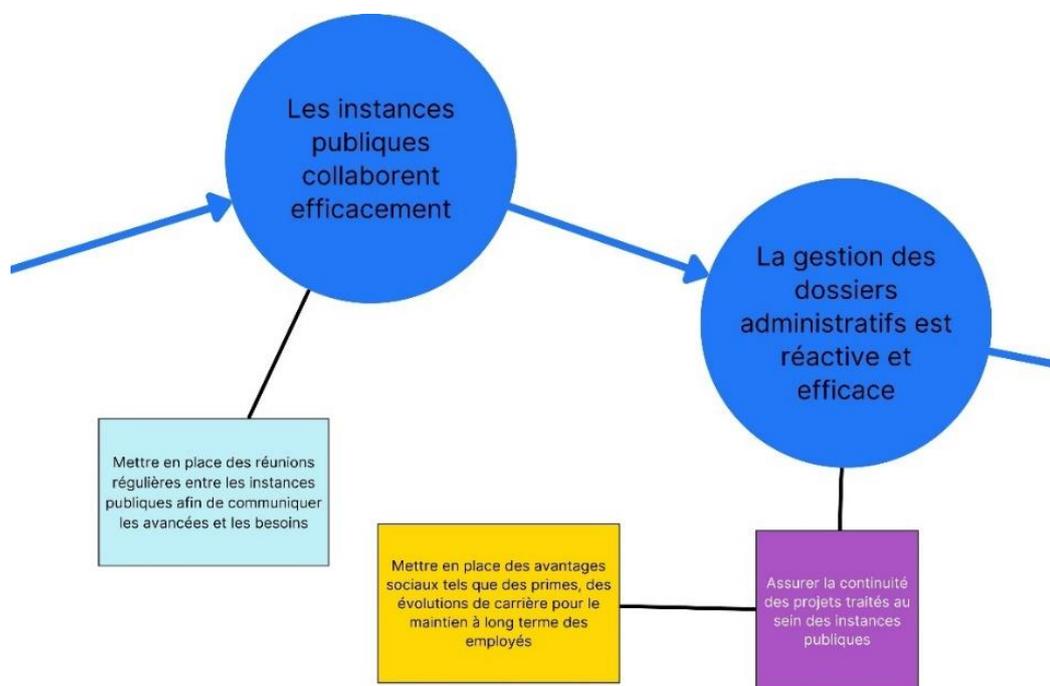


Figure 37 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise : focus autour des délais de gestion de dossiers administratifs des instances publiques

La transmission des terres est un réel problème pour les producteurs martiniquais. Pour cela, plusieurs leviers ont été soulevés dans la Figure 38 : l'accompagnement financier et technique pour les nouveaux agriculteurs, l'incitation économique pour les agriculteurs à transmettre leurs terres, la mise à disposition de friches par le biais de communes ou encore la limitation du déclassement des terres agricoles en zones urbaines. L'objectif serait que les transmissions soient rapides avec un maximum de terres pour les futurs agriculteurs.

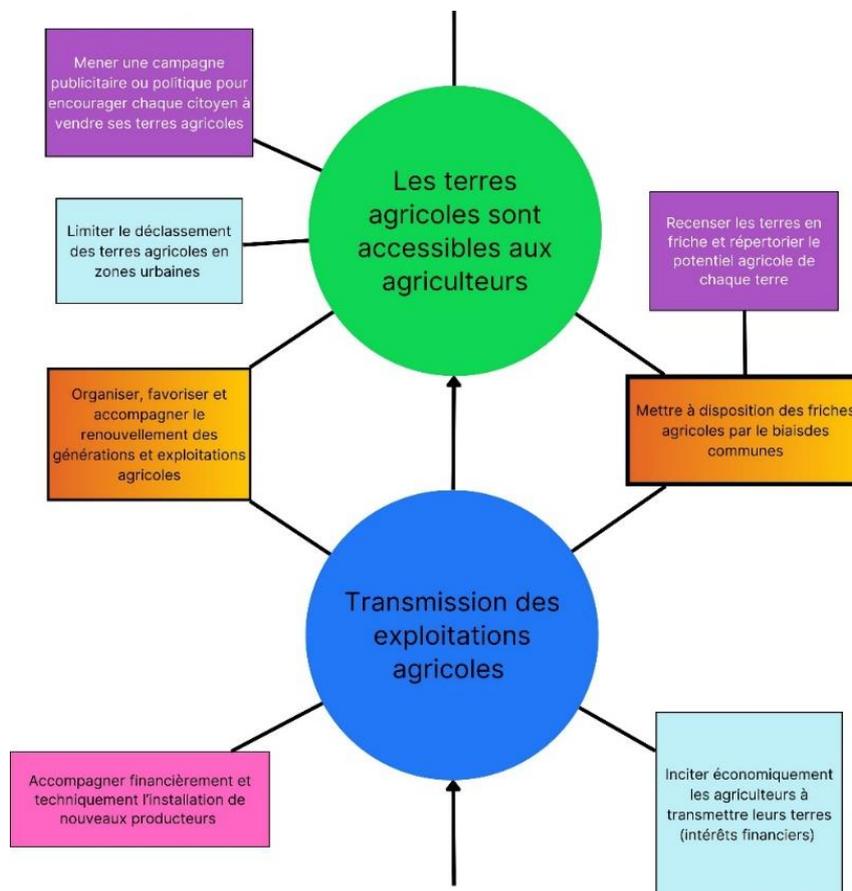


Figure 38 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise : focus autour de la transmission des terres agricoles.

Pour ce qui est du potentiel manque d'organisation de la filière agricole (hors filières bananes et cannes à sucre), la réalisation d'états des lieux généraux des productions, l'organisation des coopératives et des associations entre elles ou la mise en place de forums ou d'un salon de l'agriculture peuvent être mis en place. L'équilibre des productions entre les coopératives serait la finalité.

En outre, la présence d'une agriculture informelle ralentit en tout point la mise en place d'un « faire-ensemble » entre les acteurs et d'une production durable et locale de Martinique. Pour cela, plusieurs étapes ont été relevées comme le respect des normes sanitaires par les exploitations agricoles, le contrôle régulier des importations agricoles notamment celles étant illégales, l'utilisation de façon raisonnée des produits phytosanitaires et la déclaration de toutes les terres cultivées. L'ambition serait que tout produit vendu en Martinique ait une traçabilité sur sa provenance et ses intrants. Réguler cela favoriserait la confiance des consommateurs envers les produits locaux et la filière pourrait alors mieux se porter.

Pour rendre le secteur agricole attractif il est essentiel de disposer d'une main d'œuvre fiable, qualifiée mais également régulière et que la rémunération des producteurs soit satisfaisante (Figure 39). Une diminution de 19 % du nombre d'exploitations en Martinique a été observé entre 2010 et 2020 (DAAF, 2023), démontrant ainsi le manque de renouvellement de ces dernières. Aussi, il est important de mettre en avant les aides au démarrage d'une activité agricole et de sensibiliser la population au métier d'agriculteur par des journées portes ouvertes ou par des jeux de découvertes au sein des exploitations agricoles locales. Le tout permettrait à la population martiniquaise de découvrir le métier d'agriculteur et pourrait favoriser la volonté de certains à la devenir. Enfin, la présence de formations agricoles sur le territoire ainsi que leur visibilité est un point clé pour attirer un maximum de personnes.

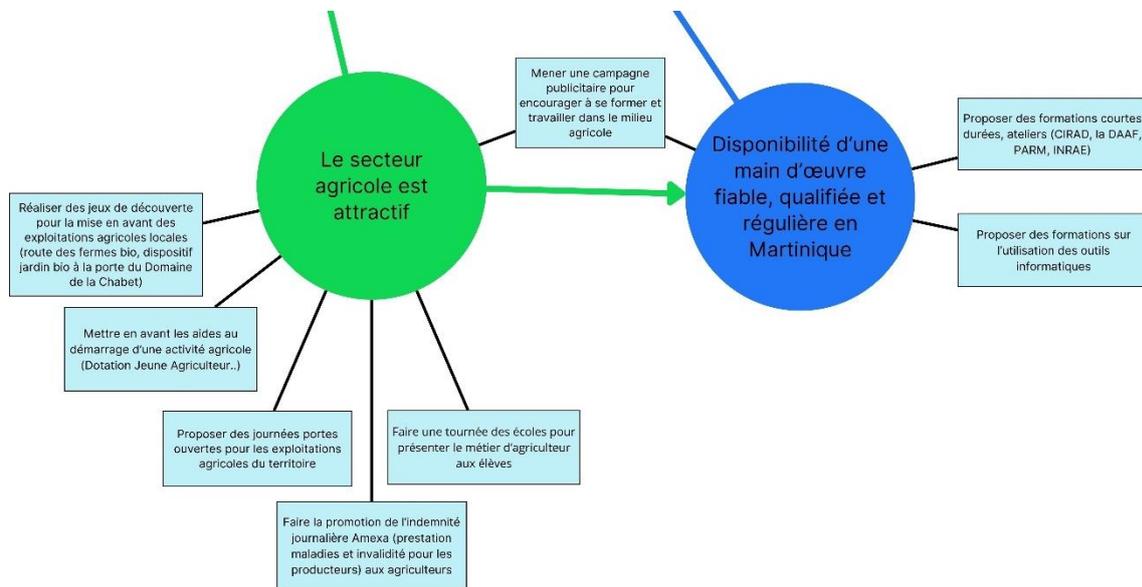


Figure 39 : Arbre des leviers pour une production agricole et alimentaire locale de qualité, durable et accessible à la population martiniquaise : focus autour de l'attractivité du secteur agricole

Pour encourager les producteurs à produire davantage, il est central que la population consomme des produits locaux. Pour cela, il s'agit de valoriser les produits locaux sur les étals tout en s'assurant que ces derniers soient accessibles à la population.

L'arbre à levier permet d'observer la recrudescence de plusieurs leviers tels que l'établissement d'un label évalué par un système participatif de garantie avec un cahier des charges adapté au contexte du territoire, la mise en place de contrats entre producteurs, transformateurs et distributeurs, la création d'un label de qualité ou encore la mise en place de formation de courtes durées qu'elles soient pour apprendre sur la production agricole ou pour cuisiner des produits locaux. Ces leviers sont répétés puisqu'ils répondent à plusieurs freins et besoins. En effet, ils permettraient de répondre à la labellisation des produits malgré un contexte territorial particulier ne correspondant pas aux normes de l'Hexagone, de régulariser la production ou la livraison de produits ou de former tous les acteurs peu importe leur rôle au sein du système alimentaire de la Martinique.

L'arbre permet d'observer les étapes et objectifs pour lesquelles beaucoup d'actions à mener sont recensées. Les principales sont pour :

- Les exploitations agricoles sont résilientes face aux aléas climatiques et à la pollution
- Les acteurs du secteur agricole et alimentaire sont en lien et communiquent régulièrement entre eux
- Chaque produit agricole a une traçabilité
- Les producteurs vendent facilement leur production localement
- La population locale est sensibilisée à une alimentation saine, locale et durable
- Le secteur agricole est attractif
- Les terres agricoles sont accessibles aux agriculteurs
- Les GMS, l'agro-industrie et la restauration collective privilégient la vente de produits locaux

Il y a néanmoins des objectifs ou étapes pour lesquelles un seul levier a été relevé. Comme précisé précédemment l'arbre des leviers n'est pas exhaustif, il se peut donc que les structures qui l'utilisent trouvent de nouveaux leviers. Les objectifs ou étapes en question sont :

- Les instances publiques collaborent efficacement
- Le secteur agricole n'est pas polarisé par la banane et la canne à sucre
- Les producteurs sont fiables dans leurs livraisons

Il est important de prendre en compte que cet arbre est, en tout cas, adapté à chaque type de structure. Ces dernières peuvent néanmoins leur apporter des modifications. Enfin, tous les leviers présents ci-joints ne sont pas exhaustifs.

VI. Etat des lieux des quatre PAT et positionnement au regard des arbres à freins et leviers

En interrogeant les acteurs porteurs de PAT en Martinique, les freins décelés sont majoritairement liés à la gestion interne des structures porteuses de PAT, plutôt qu'au contexte alimentaire global de la Martinique. Pour ces freins de fonctionnement interne, il est intéressant de se référer au chemin vers le changement pour un PAT en état de fonctionner de manière pérenne (cf annexe 2).

Les PAT de Martinique rencontrent notamment un manque de ressources humaines dédiées au dispositif. En effet, les acteurs travaillant sur ces PAT sont généralement très sollicités par d'autres projets et activités qu'ils mènent. Afin de lever ce frein, il est indispensable de recruter un chargé de mission pour chaque PAT, compétent et qui pourrait consacrer l'entièreté de son temps à la gestion et l'animation du PAT.

Un autre frein auquel sont confrontés les PAT est le manque de communication. Ce frein s'exprime à deux échelles : en interne, au sein de la structure porteuse du PAT, mais aussi avec l'extérieur, entre le PAT et le grand public. Au vu de ces freins, il serait pertinent de mettre en place une plateforme pour stocker et partager l'ensemble des données liées au PAT en interne, accompagnée de la mise en place d'un moyen de communication active entre les acteurs (WhatsApp, Facebook, Asana, réunions). D'autre part, pour ce qui est de la mauvaise communication sur le dispositif PAT en général, l'implication d'un animateur de PAT dans des campagnes de promotion du dispositif permettrait de lever ce frein.

Une autre difficulté des PAT est l'abondance des thématiques traitées et le manque d'objectifs concrets, ce qui rend difficile la fédération et l'implication des acteurs du PAT. La méthode SMART, permettant de formaliser un objectif précis, mesurable, atteignable, réaliste et temporel pourrait accorder les acteurs du PAT autour d'un objectif commun, concordant les intérêts du PAT avec ceux des acteurs.

Cette difficulté à fédérer les acteurs ne découle pas uniquement d'un mauvais fonctionnement interne des structures porteuses de PAT, elle provient également du SAT global de la Martinique. En effet, l'étude a démontré une difficulté des acteurs à se mettre en lien, ce qui freine le « faire-ensemble » et donc limite la fédération à des initiatives locales. Pour trouver des leviers à la difficulté de cohésion entre acteurs, il est pertinent de s'appuyer sur "le chemin vers le changement du faire-ensemble en Martinique" (cf annexe 4). Il faudrait par exemple proposer des ateliers, des formations, des temps de travail et des temps conviviaux avec les acteurs afin qu'ils se sentent inclus et écoutés dans le PAT. Le but est que chaque acteur retrouve son intérêt personnel dans les objectifs communs visés par le PAT.

Une fiche de vulgarisation pour chacun des quatre PAT de Martinique est disponible en annexes 5, 6, 7 et 8. Ces fiches sont à destination de la DAAF et divisées en deux parties : une première qui présente le PAT (échelle, origine, suivi, thématique) et une deuxième qui ressexe les principaux freins que rencontrent le PAT accompagné des actions concrètes à mener pour lever ces freins.

Chapitre 4. Discussion et conclusion

I. Le PAT, un dispositif adapté au contexte martiniquais

L'une des ambitions de l'étude est de déterminer si le dispositif PAT, créé dans un contexte hexagonal est adapté à celui de Martinique, indéniablement différent. Le climat est l'une des principales distinctions, rendant l'agriculture martiniquaise différente du modèle européen. La taille du territoire et sa topographie différencient également les deux régions.

Pour rappel, l'objectif global d'un PAT est la mise en lien des acteurs de la production à la consommation dans le but de développer une alimentation saine, locale et accessible sur un territoire donné. Ainsi, peu de prérequis sont nécessaires à la création d'un PAT si ce n'est ceux indispensables à l'obtention des deux niveaux de labélisation.

Parvenir à des PAT fonctionnels passe inéluctablement par l'inclusion d'acteurs motivés ayant différentes fonctions dans le SAT. C'est en incluant des acteurs motivés et capables d'initier des projets dynamiques et innovants que le PAT devient un dispositif intéressant. Au vu des discours recueillis lors de l'étude et du diagnostic des initiatives locales, le territoire martiniquais est doté de ce type d'acteur. De plus, une réelle volonté de coopération a été observé chez certains d'entre eux.

En plus d'inclure des acteurs dynamiques, la portée politique joue un rôle important dans ce type de projets. La question de l'alimentation locale semble être une préoccupation pour la Collectivité Territoriale de Martinique, les quatre EPCI du territoire et les communes, puisque la majorité comprend un service dédié à ce sujet, avec des fonds, comme le FEADER.

Le dispositif PAT peut ainsi avoir un réel potentiel en Martinique, dans la mesure où il prend en compte les acteurs dynamiques directs du système alimentaire, ainsi que les politiques publiques. L'ambition du PAT étant de fédérer ces deux types d'acteurs, afin d'avancer ensemble vers des objectifs et des actions communes, il est tout à fait pertinent d'en déployer.

De plus, le dispositif PAT s'insère au sein d'un territoire et y intègre souvent les initiatives locales déjà présentes. Il doit par la suite soutenir ces initiatives et les encourager à travailler avec d'autres. Compte tenu de la pluralité des actions et initiatives recensées en Martinique, le territoire possède déjà un vaste réseau de projets pouvant s'inscrire dans un PAT.

Cependant, en plus des contraintes liées au territoire évoquées ci-dessus, la Martinique est confrontée à de multiples freins de natures très différentes, comme démontré précédemment. Le « faire ensemble » ainsi que le développement de l'agriculture et l'alimentation saine et locale sont parfois mis à rude épreuve. De réels impacts seront observables sur l'application des PAT en Martinique, si les acteurs se focalisent sur les leviers importants à mettre en place afin de pallier ces freins.

II. Une nécessité d'animer les PAT à partir d'outils innovants : cas du jeu sérieux

Au cours des échanges avec l'ensemble des acteurs, un point est ressorti comme primordial à la bonne instauration et la réussite d'un PAT : l'animation. L'arbre des leviers et les fiches de vulgarisation indiquent qu'il est essentiel de mobiliser des ressources humaines et financières pour développer ce point. Un animateur de PAT a pour objectif de montrer à chaque participant du SAT qu'il peut posséder des intérêts à intégrer une dynamique collective comme le PAT. Pour ce faire, il faut identifier les freins et les moyens de chaque acteur et construire ensemble une solution commune. Ainsi, chacun aura un avantage à contribuer au projet commun. L'un des objectifs de l'animateur est de convaincre chaque acteur de l'utilité et du potentiel des PAT, et de mettre en place des actions collectives pour favoriser le « faire-ensemble ».

a. Accompagner un PAT via de nouveaux moyens : cas du jeu sérieux

L'animation d'un PAT peut se révéler difficile car elle demande la mobilisation d'acteurs variés et nombreux. De plus, d'autres paramètres peuvent compromettre la mise en place d'un PAT : éloignement géographique des acteurs, méfiance à la coopération, manque d'investissement des acteurs, manque de temps/moyens (cf. annexe 3, 5, 5, 7, 8). Un outil peut être proposé afin de créer une dynamique autour des sujets traités par un PAT : le jeu sérieux.

b. Application

Le jeu sérieux a été mis en place lors de deux ateliers ayant eu lieu dans les locaux du CAEC, à la suite des entretiens. Il a été pensé et construit par les experts avec l'aide de leurs collaborateurs. Le jeu est testé pour la première fois le mardi 4 et le jeudi 6 juin 2024 et il pourra être retravaillé et amélioré. C'est pourquoi il est important d'obtenir le retour des participants via un questionnaire diffusé par mail (compréhension des règles, perception du jeu de rôle, avis et conseils d'amélioration...).

Les ateliers commencent par regrouper les acteurs en tables rondes de 5 à 7 personnes, formant deux tables par session, soit un total de quatre tables d'échange. Pour la première phase, les participants prennent place et découvrent leur rôle pour le jeu, qui peut être celui d'une coopérative, vendeur de petit commerce, maraîcher, aviculteur, acteur de la restauration collective, transformateur ou porteur de PAT. Les informations relatives aux rôles sont inscrites sur des cartes données aux participants. Chaque acteur se familiarise avec l'objectif principal et les contraintes de son rôle, qu'il présente ensuite aux autres membres de la table. Ils prennent également connaissance de trois freins rencontrés par leur personnage et bénéficient de 10 minutes de réflexion pour identifier des leviers permettant de surmonter ces obstacles. Les participants ont aussi la possibilité de rajouter un frein sur une carte vierge et de proposer des solutions pour y remédier (Figure 40).



Figure 40 : Atelier du 4 juin 2024, réflexion individuelle sur les freins et leviers selon le rôle attribué

Chaque acteur classe ses cartes freins/leviers dans l'ordre de pertinence selon les deux critères suivants : la solution répond à l'objectif de son personnage et peut être résolue de manière collective. Tour à tour, les freins sont exposés aux autres participants et placés à la vue de tous au centre de la table. Les leviers sont alors discutés et rassemblés par thématique ou domaines d'action. Après cette étape, chaque joueur est invité à placer individuellement des gommettes sur les cartes qui, selon lui, seraient celles à traiter prioritairement. Les cartes ayant reçu le plus de gommettes sont mises de côté pour la seconde phase de l'atelier (Figure 41).



Figure 41 : Atelier du 4 juin 2024, freins et leviers identifiés par les participants

Dans une deuxième phase, les acteurs se rassemblent autour d'un tableau blanc où sont positionnés les freins ayant reçu le plus de gommettes et les leviers proposés pour répondre à ces problématiques. Une discussion de groupe est initiée pour identifier chaque étape nécessaire afin de lever ce frein et viser un objectif final. Le chemin ainsi élaboré doit être constitué d'actions concrètes et opérationnelles, déterminant qui doit réaliser chacune d'elles, les moyens nécessaires et les objectifs secondaires à atteindre. Durant une vingtaine de minutes, les participants construisent ensemble un chemin du changement, retranscrit par les animateurs directement sur le tableau exposé à tous (Figure 42).



Figure 42 : Atelier du 4 juin 2024, construction collective du chemin vers le changement.

L'atelier se conclut par une synthèse des freins et leviers travaillés, ainsi que des ébauches de chemins du changement, qui seront ensuite analysées et approfondies par les étudiants ingénieurs. Sur les deux sessions d'ateliers réalisées, 25 acteurs ont été mobilisés. Les données recueillies ont ensuite été analysées à l'aide de trois outils : un document Excel® identifiant les freins et leviers proposés par chaque acteur et leur regroupement sous forme de solutions collectives, un schéma regroupant les chemins de changement, et une analyse de l'implication des participants, évaluant la prise de parole, la dynamique globale et l'imprégnation de chacun dans son rôle sur base de prises de notes des interventions de chaque participant durant l'intégralité de l'atelier (Figure 43).



Figure 43 : Atelier du 6 juin 2024, conclusion

Au cours des ateliers, des membres de l'équipe d'étudiants sont chargés de prendre notes des échanges et d'analyser la dynamique de chaque table et acteurs. Leurs conclusions sont globalement positives : la plupart des joueurs comprennent rapidement les règles, adoptent aisément leur rôle et proposent des idées pertinentes en lien avec celui-ci. Cependant, au cours des ateliers, certains joueurs reviennent à leur fonction et intérêts réels. Les échanges en demeurent tout de même riches grâce à une bonne cohésion et dynamique au sein des groupes.

Ainsi, quels que soient leurs rôles et les freins liés, les participants ont abordé des solutions collectives. Quelques freins restent difficilement abordables car reliés à des contraintes structurelles. Celles-ci sont définies ici comme fortement ancrées dans le contexte du territoire et difficilement modifiable (système administratif, politique, contraintes climatiques/topographiques, contexte social, économique et environnemental...).

Les acteurs ont globalement fait ressortir l'importance de développer des solutions collectives organisationnelles : plateforme logistique, organisation et planification de l'offre et de la demande, mise en lien entre les producteurs et les consommateurs. Le besoin d'accompagnement des producteurs est également revenu fréquemment dans les suggestions. Entre autres le besoin d'accompagnement technique, financier ainsi que pour le développement de nouvelles activités (diversification dans la production, transformation...).

Un fort besoin de valoriser les productions locales (labels, publicité, accessibilité physique, quantitative et financière) et d'encourager tout le réseau de communication autour du bien manger local s'est fait ressentir au sein des différentes tables. Ces points majoritaires se sont retrouvés illustrés sur les chemins de changement réalisés au cours de la seconde phase des ateliers.

Malgré la diversité de profils des participants et des opinions, les acteurs sont généralement en accord dans l'orientation des changements (Figure 44).



Figure 44 : Atelier du 6 juin 2024, discussion autour des freins et leviers

III. Limites de l'étude

a. Certains résultats subjectifs

Les entretiens réalisés sur le terrain ont révélé peu de leviers identifiés par les acteurs concernés. La majorité des réponses portaient sur les freins. Bien que ces freins soient importants à considérer, ils représentent des points de vue subjectifs, chacun apportant son interprétation personnelle de la situation. Cependant, lors des entretiens, les experts ont mené une stratégie ayant pour but d'obtenir une saturation des freins et des leviers. Un recouplement avec la bibliographie existante a permis de valider certaines de ces observations, renforçant ainsi leur pertinence.

Bien que peu de limites aient été identifiées concernant les freins mentionnés par les acteurs, il est essentiel de noter que cette vision est intrinsèquement subjective. Les acteurs interrogés ont partagé leurs propres points de vue, ce qui influence la nature et la portée des freins évoqués. Néanmoins, le grand nombre d'entretiens réalisés et le recouplement avec des sources bibliographiques ont permis de donner une certaine robustesse aux conclusions tirées de ces observations.

b. Un dispositif méconnu en Martinique

Le dispositif gouvernemental des PAT, relativement récent puisqu'il a été créé en 2014, souffre d'un manque de connaissance parmi les personnes interrogées ainsi qu'au sein de la population générale. Ce déficit de connaissances empêche les discussions informelles sur le sujet et freine la diffusion de ce dispositif. L'implication de la population dans les PAT est cruciale, et le choix des personnes chargées de leur animation est déterminant, tant pour leurs qualifications que pour leur acceptation par la communauté.

Aussi, des entretiens réalisés avec des animateurs de PAT en Hexagone ont montré l'importance de la gouvernance d'un PAT. Très peu d'entretiens ont pu être menés avec des porteurs de PAT en Martinique, car aucun projet n'était encore fonctionnel sur l'île au moment de l'étude. Cette absence de structures en place a limité la capacité à obtenir des informations spécifiques et contextualisées pour la Martinique.

IV. Conclusion

Cette étude a permis de mettre en valeur la complexité et la diversité des initiatives locales en Martinique qui illustrent bien les défis et les opportunités du SAT de l'île. Si ce territoire est fortement dépendant des importations et rencontre une multitude de freins, des efforts significatifs sont déployés afin de les lever et de renforcer l'autonomie et la résilience alimentaire de la Martinique.

Les PAT martiniquais font face à deux principales contraintes. Les obstacles inhérents au dispositif tels que la difficulté à mobiliser des acteurs ou le manque de moyens humains et financiers, et les défis spécifiques de l'île. Face à ces contraintes, les acteurs du territoire sont parvenus à créer des initiatives locales que les experts ont pu découvrir durant l'étude. Les initiatives locales sont des actions clés dans le développement durable et solidaire du territoire mais une meilleure connexion entre ces initiatives pourrait favoriser leur durabilité.

Le PAT doit donc pleinement s'intégrer dans ce réseau composé des initiatives riches et variées mises en place par les acteurs locaux. Le dispositif PAT peut donc se révéler intéressant pour le regroupement et la dynamisation de ces actions.

L'analyse des freins a permis d'identifier des objectifs à atteindre, des étapes pour y parvenir et donc des actions concrètes pour améliorer le fonctionnement des PAT et le faire ensemble pour bien manger local en Martinique. Parmi ces recommandations, la coopération entre les différents acteurs du système alimentaire est un point clé tout comme la nécessité d'un soutien financier et technique de la part des institutions publiques et la valorisation des produits locaux afin d'encourager la consommation locale.

Si les défis auxquels la Martinique fait actuellement face sont nombreux et complexes, le PAT semble adapté et avoir les atouts nécessaires pour participer au développement d'un système alimentaire plus résilient et autonome. Pour cela, il doit mettre en œuvre des leviers identifiés dans cette étude et participer activement à l'animation du territoire afin de renforcer la coopération entre les acteurs du secteur alimentaire. Ainsi, il pourrait contribuer à transformer les difficultés actuelles en opportunités pour un développement agricole et alimentaire durable de l'île.

Bibliographie

Agreste. (2022). *Les visages de l'agriculture dans les départements d'Outre-Mer*. Primeur, départements d'Outre-Mer, recensement agricole de 2020. Note de mars 2022 no.4. 12 p.

Andres, L. (2017). *Définition d'un outil d'aide à la décision spatiotemporel structurant et articulante les potentialités de développement agricole : cas du Niger*.

Angeon, V., & Saffache, P. (2008). *Les petites économies insulaires et le développement durable : des réalités locales résilientes ?* Études caribéennes, (11).

Arocena, J. (1986). *Le développement par l'initiative locale : le cas français*. Paris: L'Harmattan.

Aydalet, P. (1986). *L'aptitude des milieux locaux à promouvoir l'innovation*. Dans J. Federwish & H. Zoller (Eds.), *Technologies nouvelles et ruptures régionales* (pp. 41-58). Paris: Economica.

Burac, M., & Hartog, T. (1989). *Le développement péri-urbain de Fort-de-France : un mitage sélectif difficilement contrôlable*. Dans *La péri-urbanisation des pays tropicaux* (pp. 255-269). Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux. (Espaces tropicaux, 1)

Charraire, F. (2021). *A 250 km du lieu de production, c'est encore du circuit court !* Balises. <https://balises.bpi.fr/a-250-km-du-lieu-de-production-cest-encore-du-circuit-court/>

DAAF Martinique. (2023). *Les premières données du recensement agricole 2020*. <https://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/les-premieres-donnees-du-recensement-agricole-2020-a704.html>

Fréguin-Gresh, S., Angeon, V., & Cortès, G. (2020). *Les petites agricultures familiales en Guadeloupe : une contribution à l'ancrage de l'alimentation ?* Montpellier.

Insee. (2024). *Données sur les Produits Intérieurs Brutes par habitant par an en France*. Série chronologique sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010751765#Tableau>, consulté le 29 juin 2024.

Institut d'émission des départements d'Outre-mer. (2022). *Tableau de bord des Outre-Mer*. Paris : IEDOM. 30 p.

Malassis, L. (1994). *Nourrir les hommes : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir* (Vol. 16). Flammarion.

Mbolidi-Baron, H. (2005). *Multifonctionnalité de la production cannière et développement durable à la Martinique : une construction territoriale*.

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. (2022). *Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?* <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-projet-alimentaire-territorial>, consulté le 29 juin 2024.

Montpellier SupAgro, & Ao Consulting (2015). *Comment mesurer l'impact d'un projet alimentaire ?* Guide d'accompagnement à l'attention des porteurs de projet associatifs et collectivités impliquées dans les projets d'alimentation durable, Syalinnov, <https://syalinnov.org/?PagePrincipale>, 15.

ODE, Office de l'eau Martinique. (2022). *Présentation du bassin Martinique*. <https://www.eaumartinique.fr/qui-sommes-nous/246-presentation-du-bassin-martinique>

ODEADOM. (2018). *Quelles conditions pour améliorer la couverture des besoins alimentaires dans les départements d'Outre-Mer*. Note de novembre 2018. 12 p.

Parisse, J., & Porte, E. (2022, 28 avril). *Les projets alimentaires territoriaux (PAT) au service d'une approche systémique ?* Cairn.info. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2022-1-page-58.htm>

Préfet de Loire Atlantique. *Projets alimentaires territoriaux (PAT)*. (2022, 05 janvier) (s. d.). *Les Services de L'État En Loire-Atlantique*. <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Alimentation-consommation-et-commerce/Projets-alimentaires-territoriaux/Projets-alimentaires-territoriaux-PAT>

- Rastoin, J. L., & Ghersi, G. (2010). *Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Éditions Quae.
- Rastoin, J. L. (2015). *Les systèmes alimentaires territorialisés : considérations théoriques et justifications empiriques*. Économies et Sociétés. Systèmes Agroalimentaires (AG), 49(837), 1155-1164.
- Rastoin, J. L. (2016). *Les systèmes alimentaires territorialisés : enjeux et stratégie de développement*. Journal Resolis, 7, 12-18.
- Rauzduel, L. A. (2022). *Pour un développement durable plus humain : exemples d'initiatives locales en Guadeloupe et en Martinique*. *Sociologies pratiques*, (1), 47-57.
- Soudieux, A., & Castagnet, M. (2021). Concertation territoriale Martinique des propositions pour construire un pacte et une loi d'avenir agricole. *Caraïbes Environnement Développement*. 18 p.
- Tout savoir sur les projets alimentaires territoriaux (PAT). *Ministère de L'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire*. <https://agriculture.gouv.fr/projets-alimentaires-territoriaux>
- Tremblay, M. P.-A. S. (2006). *Le développement social* (ISBN 2-7605-1415-3, D1415N). Presse de l'Université du Québec.
- Venayre, F. (2012). *Concentration dans la distribution alimentaire en Martinique : jusqu'où prendre en considération les spécificités ultramarines ?* *Revue Lamy de la Concurrence*, 33, 12-14.
- Venayre, F. (2015). L'efficacité du pouvoir ultramarin d'injonction structurelle en question (No. 2015-50). *Groupe de REcherche en Droit, Economie, Gestion (GREDEG CNRS)*, Université Côte d'Azur, France.
- Zozor, F. (04/06/2024). *Les agriculteurs martiniquais attendent une meilleure répartition du Poséi européen*. France info.
- <https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/les-agriculteurs-martiniquais-attendent-une-meilleure-repartition-du-posei-europeen-1493777.html>